

**CLOUTIER, PONTIAC, BUICK**  
161-3986 Ligne sans frais 694-0528 Québec  
SORTIE 119 — ST-APOLLINAIRE, Qué.

**LE SOLEIL**

**GASTON Levesque**  
MEUBLES 683-3471

48 PAGES 3 CAHIERS

QUEBEC, VENDREDI 24 SEPTEMBRE 1976

80e ANNEE, No 228 PRIX 25¢

à lire



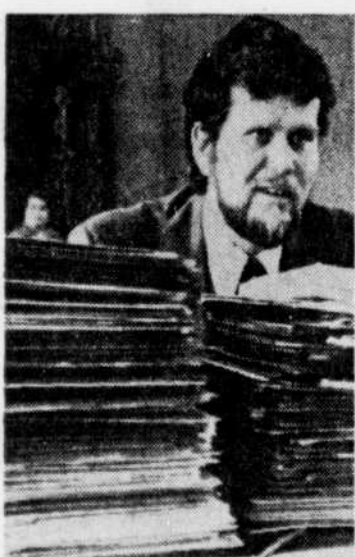
UPI

Le ministre Goldbloom devant l'Union des municipalités en congrès à Montréal.

**Goldbloom dénonce le gaspillage municipal**

annonçant pour bientôt la formation d'un groupe de travail qui étudiera les possibilités d'un plus juste partage dans le domaine de l'évaluation foncière, le ministre des affaires municipales Victor Goldbloom a dénoncé la politique de développement de plusieurs municipalités. Devant le congrès de l'Union des municipalités, qui se déroule à Montréal, le ministre a également fait savoir que le gouvernement du Québec avait accepté l'entente avec Ottawa concernant le versement aux municipalités d'une subvention de \$1,000 par logement. Benoit Routhier, l'envoyé spécial du SOLEIL nous fait rapport.

page B-1



Le Soleil, Jacques Deschênes  
Philip Edmonston

**Edmonston ne rate pas ses effets**

A l'aide d'exemples précis Philip Edmonston, le président de l'Association de protection des automobilistes, tente de démontrer l'importance de légiférer "hermétiquement" sur les achats de voitures neuves et usagées. L'APA croit aussi qu'il faudrait protéger davantage les acheteurs d'appareils électroménagers, stéréophoniques etc. Voir la Consommation.

page A-8

**sommaire**

- A Québec aujourd'hui A-12
- Annonces classées C-5 à C-13
- Arts et lettres A-10 à A-13
- Bridge C-12
- Carrières et professions A-18 et A-19
- Consommation A-8
- Décès C-14
- Economie-finances B-4 à B-7
- Feuilleton C-11
- Horoscope C-13
- Information régionale A-17
- Monsieur québec A-7
- Mat mystère C-6
- Mots croisés C-8
- Page documentaire A-5
- Patron C-10
- Sport C-1 à C-4
- Télévision A-14

**chronique du jour**

travail

Voir à la page A-20

**météo**

Périodes nuageuses, averses et ventoux, aujourd'hui, à Québec et à l'est. Maximums de 10 à 14. Demain, nuageux et frais. **Détails à la page C-5**

**Construction: reprise prévue des négociations**

par Léonce GAUDREULT

On s'attend à une reprise des négociations pour mettre fin au conflit de l'industrie de la construction, selon des indications obtenues à la suite d'une rencontre entre le premier ministre Robert Bourassa et les dirigeants de la Fédération des travailleurs de la construction.

Un porte-parole de la FTQ-construction indiquait, hier soir, que cette rencontre avec la partie patronale, représentant les quelque 14.500 entrepreneurs en construction du Qué-

bec, pourrait avoir lieu aujourd'hui même ou au plus tard demain soir.

C'est mercredi soir, à la demande du bureau du premier ministre, qu'une rencontre au sommet a eu lieu entre M. Bourassa et les leaders syndicaux Louis Laberge, président de la FTQ, et Guy Dumoulin, directeur de la FTQ-construction. A cette rencontre à laquelle ont également participé le ministre Gérald Harvey, le sous-ministre Gilles Laporte et M. Claude Rouleau, il a été question de toutes les grandes questions en litige.

Il a été évidemment question des bureaux syndicaux de placement que la FTQ voudrait pouvoir maintenir en dépit des recommandations contraires de la Commission Cliche et de l'opposition patronale systématique. Le jour même, l'organisme syndical qui négocie au nom de quelque 150.000 travailleurs de la construction, réclamait du gouvernement qu'il adopte immédiatement le projet de règlement sur les bureaux de placement que l'Office de la construction du Québec (OCQ) lui a soumis en juin dernier.

Sur le front des chantiers de

construction, la situation était, hier, relativement paisible malgré le nombre croissant d'entrepreneurs qui reprennent le travail malgré l'ordre de grève générale décrété le 8 septembre dernier.

La police ne rapportait aucun incident, hier, dans la région de Québec. Quant à l'incident de mercredi, qui a fait trois légers blessés sur un chantier de Lévis, la police précisait qu'elle avait soumis un rapport complet au ministère de la Justice et qu'il faut s'attendre évidemment à ce que des accusations soient portées.

**Lang s'en tiendra à la décision de Deschênes**

MONTREAL (PC) — Contrairement à divers rumeurs qui couraient hier, le ministre des Transports, à Ottawa, ne préparera et n'envisagera aucune formule visant à contourner le jugement que vient de rendre la Cour d'appel du Québec et obligeant Air Canada à traduire en français ses manuels de vol et à permettre l'usage du français dans les cabines de pilotage, de ses aéronefs.

Mais des pressions ont été exercées, mercredi et hier, sur M. Otto Lang, notamment par des représentants de la Canadian Airline Pilots Association (CALPA), de la Canadian

Air Traffic Control Association (CATCA), et par des représentants des pilotes anglophones d'Air Canada.

Ces personnes suggéraient fortement au ministre de formuler un nouveau règlement qui interdirait le français dans les cabines de pilotage et qui éviterait à Air Canada de traduire ses manuels en français et de faire adopter ce règlement au chapitre de la loi sur l'aéronautique du Canada qui, selon certains législateurs, a préséance sur la loi des langues officielles.

C'est un ministre francophone du

cabinet Trudeau qui a mis fin à ces espoirs anglophones en intervenant directement auprès de M. Otto Lang pour lui signifier que toute formule de ce genre serait carrément rejetée par le cabinet.

Le projet aurait été définitivement abandonné, à Ottawa, ce qui n'exclut pas la possibilité qu'Air Canada ins-

(Suite à la page A6, 1re col.)

Nos informations sur les Gens de l'air à la page A-3



Réal Caouette

**Le poste de Caouette est convoité par 7 candidats**

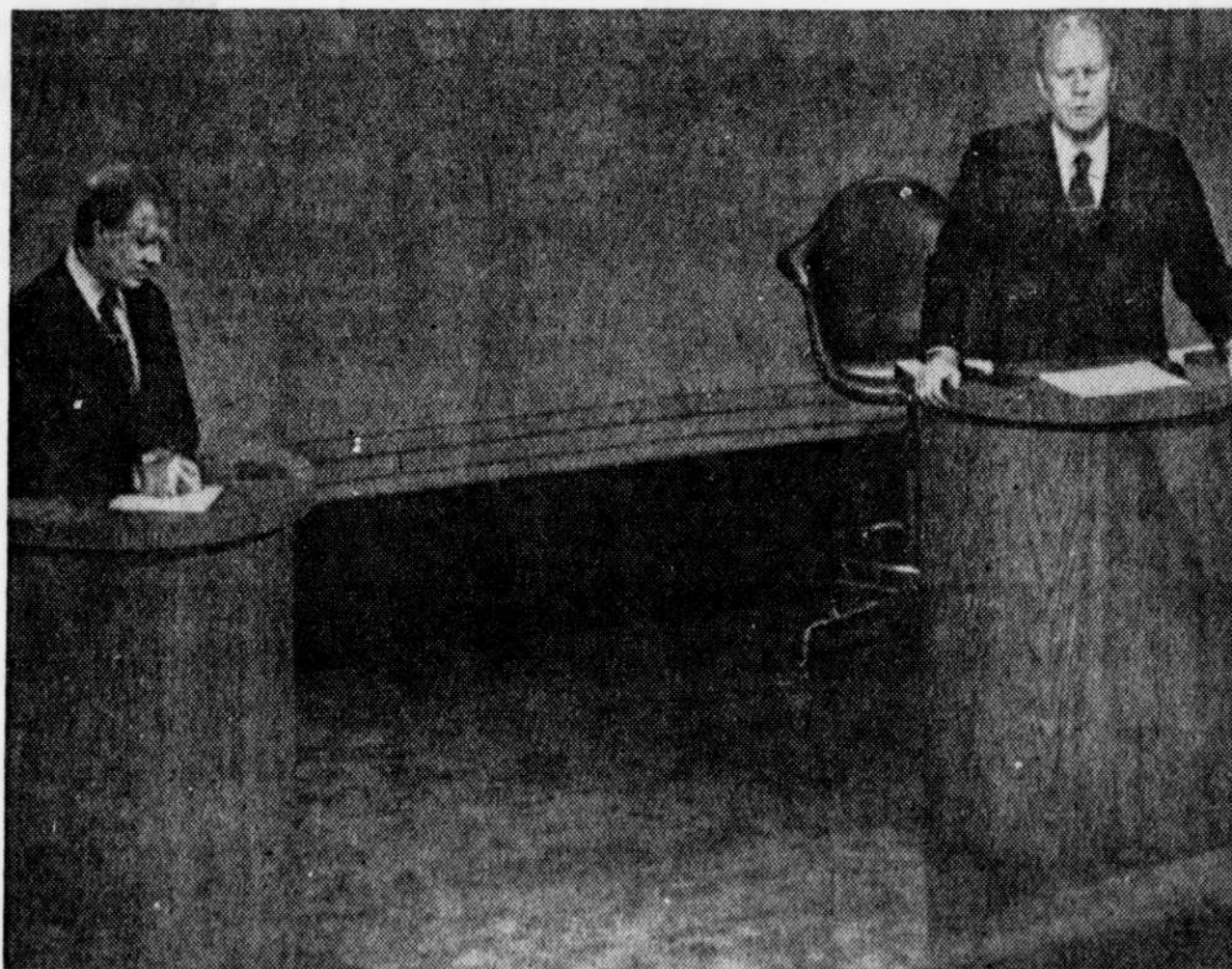
OTTAWA (PC) — Sept candidats ont remis officiellement leur bulletin de mise en candidature au président responsable du choix des candidats à la succession de M. Réal Caouette à la direction du Parti du crédit social du Canada.

Le président du comité des mises en nominations, M. Romuald Rodrigue, procède actuellement à la vérification des bulletins et l'annonce de la liste officielle des candidats ne sera faite qu'au cours de la journée.

On sait que, pour se qualifier en vue du congrès des 6 et 7 novembre prochains, les aspirants à la chefferie créditiste devaient présenter, avant minuit le 20 septembre dernier, un bulletin endossé par au moins 100 membres en règle du parti. De plus, les signataires devaient provenir d'au moins deux provinces canadiennes.

A la fermeture des mises en nominations, sept candidats avaient franchi cette première étape vers le leadership créditiste canadien. Quatre des sept candidats susceptibles d'être reconnus par le comité de sélection sont du Québec. Il s'agit de M. André Fortin, (CS—Lotbinière); de M. René Matte, (CS—Champlain); Mme Patricia Métiévier, de Montréal et de M. Philip Stuart Helle-Humbley, un rentier montréalais.

(Suite à la page A6, 1re col.)



UPI

Jimmy Carter prend des notes tandis que le président Gerald Ford répond à une question lors du débat télévisé.

**Match nul Carter-Ford**

PHILADELPHIE (d'après AFP, AP et UPI) — Le débat télévisé tant attendu, et qui avait lieu hier soir, entre MM. Gerald Ford (républicain) et Jimmy Carter (démocrate) n'a apparemment pas eu le succès que chacun d'eux en attendait.

Les avis des meilleurs observateurs sont partagés après ce premier affrontement entre les deux candidats

à la présidence des Etats-Unis. Il est bien trop tôt pour connaître les réactions des quelque 90 ou 100 millions de téléspectateurs qui ont suivi ce débat — le premier depuis celui qui opposa John Kennedy à Richard Nixon il y a exactement 16 ans.

Mais de l'avis général, Jimmy Carter ne s'est pas imposé, face au président Ford, comme John Kennedy,

alors peu connu, l'avait fait à Chicago. Par sa seule présence, il avait littéralement crevé l'écran.

Pendant de longs moments, hier soir, ce ne fut qu'une longue énumération de chiffres et de statistiques, dans une atmosphère aseptique; le public avait été prévenu dès le début: défen-

(Suite à la page A6, 1re col.)

# Les problèmes de Vanier restés insolubles (Dr Dufour)

par Pierre CHAMPAGNE

Trois ans après son élection, le député de Vanier, le Dr Fernand Dufour, s'interroge sur son avenir politique.

Il s'interroge, mais il n'a pas de réponse. Hier, M.

Dufour avait convoqué les membres de la tribune de la presse pour tracer un bref bilan de la situation dans son comté. Un bilan très négatif. Mais malgré ce bilan négatif, M. Dufour se déclara quand même satisfait du gouvernement Bouffassa.

"Depuis 1973, je me suis attaqué de plein front aux nombreux problèmes de la population de mon comté. Trois ans plus tard, je constate avec amertume qu'aucune solution véritable n'est venue contre des problèmes aussi sérieux que le haut

degré de pauvreté décelé au sein d'une partie de la population de Vanier, l'absence manifeste de logements pour les personnes âgées et de foyers pour malades chroniques, ainsi qu'une augmentation substantielle des effectifs du centre hospitalier

Christ-Roi desservant la majeure partie de la population de mon comté", a déclaré M. Dufour.

Pour toutes ces raisons, le Dr Dufour dit songer sérieusement à quitter la politique. Mais il ne prendra sa déci-

sion que la semaine prochaine. "Je dois d'abord rencontrer le premier ministre et les organisateurs politiques de mon comté", nous a déclaré le Dr Dufour.

Le Dr Dufour s'est attaqué plus particulièrement aux fonctionnaires du ministère

des Affaires sociales qu'il a qualifiés de "poètes" et de "diplômés du dictionnaire Larousse" à plusieurs reprises.

Le député aimerait, pour employer ses termes, que les fonctionnaires cessent d'étudier pour se rapprocher davantage des vrais problèmes de la population.

"Aux Affaires sociales, on vit trop loin de la population. On vit trop loin de la médecine. On est en train de déshumaniser la médecine et les médecins."

Mais le député de Vanier n'en a pas que contre le ministère des Affaires sociales. Il n'est pas d'accord, non plus, avec les politiques du ministère du Travail ni de son rôle de député. "On fait des lois, mais les fonctionnaires les défont avec les règlements qui accompagnent ces lois."

Pourtant, malgré tout ça, M. Dufour, s'il se représente, sera toujours libéral. "J'aime mieux être du côté des ministériels que du côté de l'opposition."

### La semaine prochaine

Ce n'est que la semaine prochaine que l'on saura réellement si le Dr Dufour se représentera ou ne se représentera pas comme député de Vanier.

"Je ne veux pas non plus avoir l'air d'un soldat qui quitte le peloton au beau milieu de la bataille", devait déclarer le Dr Dufour avant de faire part que ses "efforts" des trois dernières années étaient sur le point d'aboutir, du moins en partie.

Parce que, de fait, ce que le Dr Dufour avait à annoncer, c'était l'ouverture prochaine des soumissions pour l'agrandissement et la rénovation de l'hôpital Christ-Roi.

En dépit de cette bonne nouvelle, M. Dufour est d'avis qu'il faut à tout prix humaniser la machine de l'Etat si l'on croit toujours en la démocratie. "Ce ne sont pas les technocrates jouissant de la sécurité d'emploi qui sont les meilleurs représentants du peuple mais bien ceux que le peuple a élus. Dommage pour ce peuple que ces représentants, même au pouvoir, ne soient pas mieux écoutés par les fonctionnaires."

## L'existence même du réservoir d'eau de Saint-Emile était inconnue des SPE

par Louis TANGUAY

L'existence même du réservoir d'eau dont la contamination par un débordement d'égouts continue de faire planer sur une partie de la population de Saint-Emile, en banlieue nord de Québec, la menace d'une épidémie de typhoïde, n'était pas connue des autorités de Service de protection de l'environnement (SPE) du gouvernement provincial.

Le réseau d'aqueduc n'est, par ailleurs, que l'un des nombreux équipements sur lequel le SPE n'exerce aucun contrôle.

Il n'existe pas, selon un fonctionnaire du service, de liste des municipalités de la région de Québec ou de la province qui échappent à l'analyse systématique d'échantillons d'eau prélevés dans leur aqueduc.

Toutefois, une telle liste serait actuellement en préparation. Il s'agit principalement des réseaux dont l'eau n'est soumise à aucune forme de traitement.

Tout au plus, relativement à Saint-Emile savait-on que l'eau du réseau d'aqueduc provenait de trois puits artésiens.

L'eau provenant de ces derniers était bactériologiquement pure, mais en cas d'urgence, pour compenser une chute de pression, on recourait au contenu de ce

petit lac d'une capacité d'environ 100,000 gallons, sans addition de chlore.

### Contrôle systématique

Dans les municipalités où un contrôle de qualité de l'eau est effectué par le SPE, au moins un échantillon d'eau est envoyé hebdomadairement aux laboratoires gouvernementaux.

L'analyse de cet échantillon permet au service d'avertir les autorités municipales et la population quand apparaissent des signes de contamination.

La norme alors utilisée est de quatre coliformes par échantillon de 100 millilitres. Dans les eaux du lac artificiel de Saint-Emile, on a

retrouvé jusqu'à 200 coliformes.

Cette contamination du lac provient du fait que bloquée à cause d'un acte de vandalisme, une conduite d'égout a déversé son contenu en direction du lac.

En fin de journée, aujourd'hui, les autorités du Centre hospitalier de l'université

Laval doivent faire connaître le résultat d'expertises visant à évaluer le danger d'épidémie.

Entre-temps, les Services de protection de l'environnement faisaient savoir, hier, que les citoyens de Saint-Emile devaient toujours faire bouillir leur eau au moins durant 20 minutes avant de la consommer.

## Les Chiliens québécois manifestent devant le consulat américain ce soir

par Roch DESGAGNE

Supportés moralement par des groupes de sympathisants québécois, les membres de la communauté chilienne de Québec feront une manifestation devant le consulat américain, en début de soirée, aujourd'hui.

Ils réclameront une enquête

et des éclaircissements sur l'assassinat de l'ancien ministre chilien des Affaires étrangères Orlando Letelier, tué mercredi à New York, et demanderont à Washington de rompre ses rapports avec le gouvernement militaire.

Le ralliement partira du parc des Gouver-

neurs, vers 18h30, pour se rendre en face du consulat américain, puis de là jusqu'au parc Jacques-Cartier.

La manifestation se veut également un hommage à la mémoire de M. Letelier. Ce dernier avait visité la communauté chilienne de Québec, il y a environ cinq mois.

et avait alors accordé une entrevue au journal LE SOLEIL où il dénonçait le régime instauré au Chili par la junte militaire de Pinochet.

L'exposition de travaux d'artisanat réalisés par des prisonniers politiques des camps de concentration du Chili, qui se poursuit aujourd'hui, au centre Pablo Neruda, située à l'angle de la rue des Sables et de la 4e avenue à Limoilou, est également dédiée à Orlando Letelier.

Cette exposition sera également accessible au public, au foyer Limoilou (8e avenue), samedi, de 15 à 20h.



HAUTE FOURRURE  
RAFFINÉE, SOBRE  
ET ELEGANTE

CRÉATION  
**Jeanne Hardy**

MAIL ST-ROCH, QUÉBEC  
461 est. rue Saint-Joseph  
529-5756



## le clan des shetlands

combine formes... mailles... rayures!

Twik ne résiste pas... elle les collectionne! comme une vraie fille des Iles shetlandaises, proche de la nature...

a-la torsade cordee, \$18.  
d-a l'horizontale, \$20.

b-a la verticale, \$20.

c-le jacquard "Fair Isle", \$30.

e-la chaine jersey, \$14.99

twik®  
**SIMONS**  
place de l'hôtel de ville/place sainte-foy

# La CUQ face à un "trou" de \$3 millions

par Benoit ROUTHIER

La Communauté urbaine de Québec (CUQ) est aux prises avec un "trou" de \$3,000,000 alors qu'elle doit présenter ses prévisions budgétaires de 1977 aux municipalités membres le 15 octobre!

Ce "trou" vient de ce que, comme l'expliquait, hier, M. Armand Trottier, président du comité exécutif, la CUQ avait prévu une subvention de \$1,000,000 dans son budget de cette année pour le fonctionnement de l'organisme. La CUQ avait reçu un tel montant du gouvernement du Québec l'année précédente.

Par ailleurs, le budget de 1976 comprenait aussi une subvention de près de \$2,000,000 pour combler le déficit de l'incinérateur régional. Cette prévision était faite vu que la réalité a voulu que l'incinérateur brûle moins de déchets et produise moins de vapeur que prévu.

Or, ces subventions ne sont pas encore entrées à la CUQ. D'entrée, il y a un accusé de réception du ministère des Affaires municipales dans lequel "on ne promet rien".

C'est dire que le million de dollars prévu pour le fonctionnement de la CUQ, à moins qu'une subvention ne

soit acquise à la dernière minute, devra faire partie de la répartition de 1977 des 13 municipalités composantes.

Quant aux \$2,000,000 prévus pour l'incinérateur, il est impensable de le récupérer en augmentant le coût aux municipalités de \$7.47 à \$17.47 la tonne! M. Trottier voit une seule façon de procéder: par règlement d'emprunt assurant ainsi aux municipalités une répartition étendue sur plusieurs années.

**Aqueduc métropolitain**

Par ailleurs, M. Trottier, invité à se prononcer sur le fait que le rapport de

la firme Rochette et Rochefort sur l'aqueduc métropolitain demeure secret, même s'il est rendu au bureau du ministre Goldbloom, a dit que la raison en est probablement que les recommandations font ressortir des problèmes "d'une autre nature".

M. Goldbloom a expliqué hier que cette "nature" était politique. En effet, les deux sources d'alimentation possibles, selon le rapport, sont le fleuve Saint-Laurent et la rivière Jacques-Cartier. Or, l'approvisionnement en eau potable à partir de la rivière Jacques-Cartier nécessiterait la construction d'un barrage. Mais l'Hydro-Québec aussi veut construire un barra-

ge pour d'autres fins sur la même rivière. Et son projet a déjà suscité bien des protestations dans la population.

Si le rapport de la firme Rochette et Rochefort n'est pas rendu public en ce moment, d'expliquer M. Goldbloom, ministre des Affaires municipales, c'est qu'il attend un autre rapport d'une étude portant celle-ci sur l'impact écologique de la construction d'un barrage sur la Jacques-Cartier.

**La CUQ et la Rive-Sud**

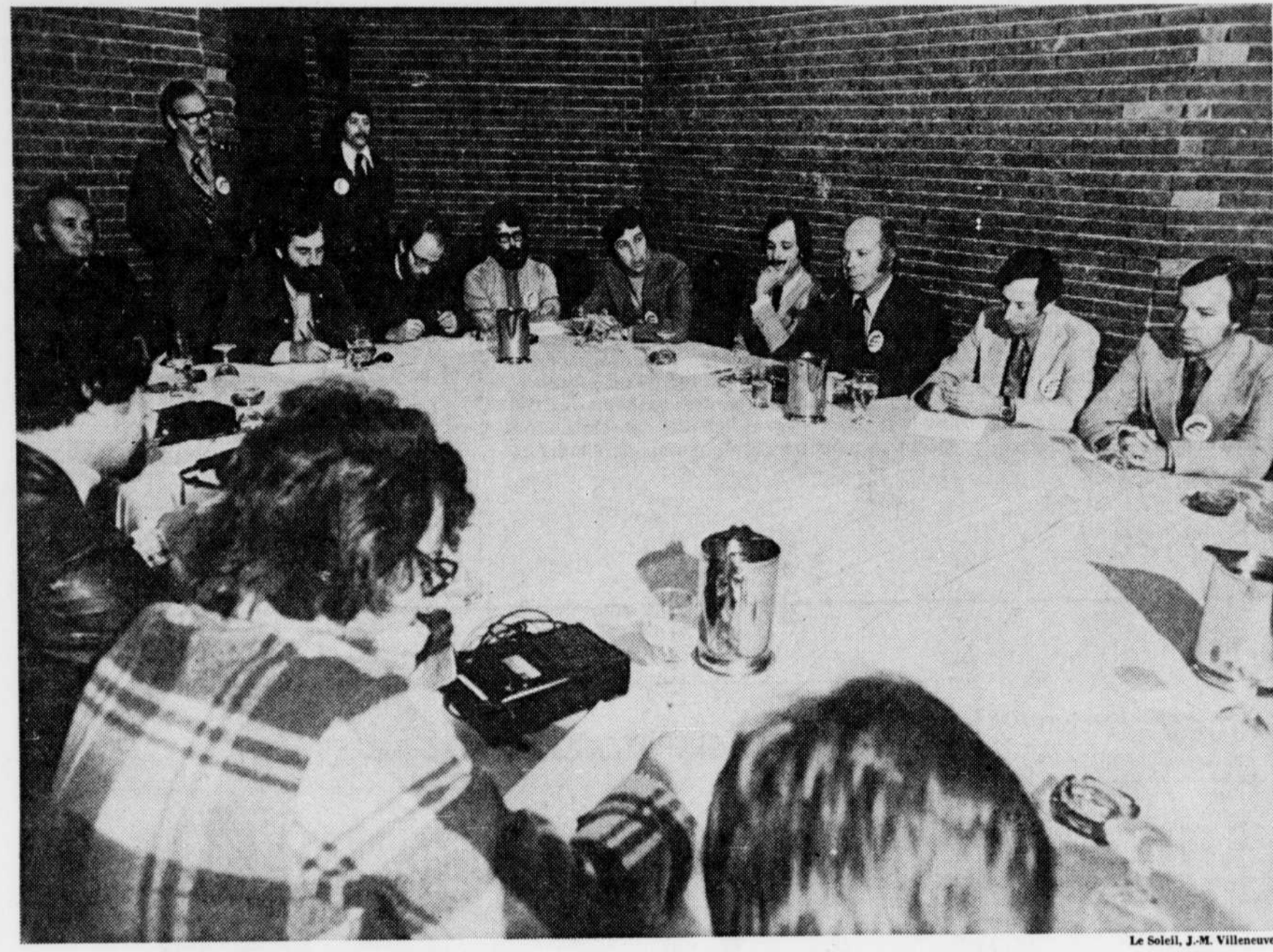
Enfin, M. Trottier a parlé de la Rive-Sud. Accompagné du conseiller législatif Denis Lemieux, le président du comité exécutif de la CUQ a expliqué qu'il avait déjà eu plusieurs rencontres avec le maire de Lévis, le député Vincent Chagnon, pour discuter du bien-fondé de l'intégration de la Rive-Sud à la communauté urbaine.

M. Chagnon, bien que possédant une mentalité, une conscience régionale, craindrait les coûts, de dire M. Trottier.

Par contre, tout le conseil de Lévis, a-t-il ajouté, n'a jamais contesté que la Rive-Sud faisait partie de la région économique de Québec; n'a jamais nié le bien-fondé d'une éventuelle centralisation des services de promotion touristique et industrielle.

Puis, la barrière naturelle que constituerait pour d'aucuns le fleuve, n'est pas un obstacle à des réalisations en commun du genre, ni à une planification d'ensemble de l'aménagement du territoire.

Donc, l'intégration de la Rive-Sud à la CUQ n'est pas pour demain, certes, mais le sujet ne semble pas tabou... du moins entre M. Denis Lemieux et M. Armand Trottier.



Le comité d'appui aux Gens de l'air formé hier à Québec a permis d'accoler des noms très connus et pourtant aux vues souvent très divergentes.

## La reprise des négociations a avorté à Laval

par Jean MARTEL

Une tentative de reprise des négociations entre l'administration de l'université Laval et le syndicat des professeurs (SPUL) a échoué, hier, le syndicat constatant que le texte déposé par l'administration reprenait, à quelques points mineurs près, les offres exposées verbalement vendredi dernier.

En effet, convoqués hier, à la table des négociations par l'administration de l'université, les représentants du syndicat ont quitté les lieux une heure après y être entrés. Ils avaient déjà fait savoir publiquement que ces offres étaient inacceptables, parce qu'elles ne comportent aucune concession d'importance de la part de l'administration sur les neuf points que le syndicat considère comme des questions majeures.

Le président du syndicat, M. Joël de la Noue, a déclaré, à l'issue de cette brève rencontre avec les représentants patronaux, que l'administration de l'université devait donner une réponse satisfaisante à ces neuf points, et il a ajouté: "Je suis certain que cette réponse viendra un jour".

D'autre part, M. de la Noue a annoncé que deux professeurs-administrateurs avaient démissionné de leur poste en signe d'appui envers la thèse syndicale sur la collégialité dans le département: ce sont MM. Roland Borneuf et Antonin Tremblay de la faculté des lettres.

**Collégialité**

De son côté, l'administration de l'université a expédié par la poste à chaque professeur le texte des offres patronales remis aux négociateurs syndicaux, ainsi qu'un exposé donnant l'esprit de ces offres.

Au sujet de la collégialité, cet exposé déclare que là où la position de l'administration diffère de celle du syndicat, c'est sur les meilleures conditions d'exercice de cette collégialité.

Il poursuit: "L'expérience indique que des décisions prises à la majorité des voix dans un petit groupe engendrent une forte centralisation, puisqu'il faut bien que ces décisions soient prises en charge et sanctionnées tôt ou tard par une personne qui puisse en rendre compte personnellement."

"Des décisions transmises par une base anonyme, parce que collective, à une autorité pratiquement anonyme, parce que la plus éloignée possible.

créent des conditions favorables à l'instauration d'un fonctionnement bureaucratique caractérisé par l'irresponsabilité à tous les niveaux."

Au sujet de l'évaluation des professeurs, l'administration soutient que cela constitue un acte de jugement qui doit être fondé sur des critères à la fois qualitatifs et quantitatifs. "Le syndicat propose une évaluation qui n'est qu'une mesure quantitative. L'université croit qu'il faut compléter celle-ci en vérifiant si l'accomplissement de la charge de travail est satisfaisant."

La crainte qu'a le syndicat du jugement qualitatif a comme conséquence, selon la partie patronale, que "l'automatisme tend à régner en maître dans le projet syndical: automatisme de la permanence, automatisme de la promotion, automatisme des traitements selon des échelles basées uniquement sur la date de naissance, etc."

En ce qui concerne la sécurité d'emploi, l'exposé patronal indique que la sécurité d'emploi pratiquée à Laval n'a jamais signifié le droit pour un professeur d'être payé à ne rien faire. Si ses services ne sont plus requis dans un secteur de l'enseignement ou de la recherche, il est normal qu'il accepte d'autres tâches dans un autre service.

"Il apparaît normal, et il est important d'inscrire dans le cadre d'une convention, qu'un professeur puisse accepter d'autres fonctions, si celles pour lesquelles il a été engagé viennent à disparaître."

**Invitation**

Hier, le syndicat a tenu une réunion au motel Holiday Inn pour informer les professeurs des derniers événements de la journée. Comme le recteur tenait, lui aussi, une réunion avec les professeurs-administrateurs au même endroit, quelques professeurs sont allés lui demander de venir répondre aux questions que les syndiqués avaient à lui poser. Il n'a pas accepté, disant qu'il était occupé.

D'autre part, le bilan des assemblées des étudiants du premier cycle a donné les résultats suivants: neuf assemblées sur 12 ont donné un appui inconditionnel aux professeurs en grève. Toutefois, ces réunions n'auraient rassemblé que 2,000 étudiants au total sur les quelque 20,000 qui suivent des cours ordinairement à l'université.

## Toutes les tendances politiques dans l'appui aux Gens de l'air

par Benoit LAVOIE

Il ne faut pas démolir l'unanimité actuelle des Québécois de toutes sources et de toutes tendances politiques dans la lutte entreprise par les Gens de l'air du Québec et c'est pourquoi l'AGAQ ne peut accepter qu'on lui pose des conditions partiales lorsqu'on s'avise de souscrire pécuniairement à sa campagne.

C'est le thème général de la campagne d'appui populaire actuelle, c'est aussi la base de travail sur laquelle se fondent les comités d'appui aux Gens de l'air qui se forment à travers la province, comme celui qui a vu le jour, hier, à Québec sous la responsabilité d'un coordonnateur régional qui est M. Claude Morin, professeur à l'ENAP et candidat du Parti québécois.

Ce comité est le cinquième à s'inscrire comme tel et, hier avant-

midi, on présentait à la presse les membres de celui-ci, qui regroupe autant des membres de partis politiques divers que des syndicats, des hommes d'affaires, des éducateurs, etc.

La déclaration de principe citée plus haut a servi d'ailleurs au président de l'AGAQ, M. Roger Demers, pour expliquer en substance pourquoi son groupe n'avait pas souscrit à la demande du gouvernement du Québec d'écartier du dossier l'avocat québécois Clément Richard, candidat du Parti québécois dans Montmorency.

M. Demers et M. Pierre Beaudry, celui-ci secrétaire général de l'AGAQ, ont expliqué que le gouvernement du Québec leur avait soumis une liste de bureaux d'avocats qui sont régulièrement mandatés par le gouvernement libéral pour agir en qualité de procureurs de l'AGAQ, pour remplacer Me Richard.

Au nom du principe de non-partisanerie, l'AGAQ a refusé ce marché, s'en remettant aux services de Me Richard qui avait été chargé du dossier juridique dès les débuts et qui offre un service hors-pair, selon MM. Demers et Beaudry.

Ceux-ci n'ont pas voulu poursuivre longuement sur l'offre du gouvernement qui aurait haussé sa subvention de \$25,000 à \$100,000, n'eût été la présence de Me Richard. De toute façon, a dit M. Demers, le gouvernement du Québec nous offre depuis plusieurs mois une foule de services et participe activement à la campagne.

**Une table détonnante**

Le comité d'appui aux Gens de l'air formé à Québec, présenté à la presse, accolait des noms très connus et pourtant aux vues souvent très divergentes.

On retrouve ainsi les noms de Claude Castonguay, ex-ministre libéral du Québec et actuaire, Louis Ducloux, député fédéral libéral de Montmorency, Gilles Lamontagne, maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, ministre des Affaires culturelles, Fabien Roy, député de Beauce-sud à l'Assemblée nationale et membre du Parti national populaire, et bien sûr celui de Claude Morin, une des têtes d'affiche du Parti québécois.

C'est là la brochette politique, qui se complète des noms suivants: André Falardeau, représentant pour Québec de l'Association nationale des employés de la sécurité économique (Syndicat des employés des centres de main-d'oeuvre et d'assurance-chômage), Roger Fraser, directeur général de l'Association d'éducation du Québec, Maurice Gaulin, conseiller technique au Syndicat canadien de la fonction publique, Henri Grondin, avocat et ex-bâtonnier du Barreau du Québec, Paul Hébert, directeur artistique du Trident, Henri Laberge, de la Centrale de l'enseignement du Québec, Félix Leclerc, chansonnier national, Louis O'Neill, du Syndicat des professeurs de l'université Laval et aussi candidat du Parti québécois, Jean Pelletier, président de l'Action sociale Ltée, Pierre Racicot, de l'Association coopérative d'éducation familiale, Gilles Richard, ex-président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain et homme d'affaires, Alfred Rouleau, président du Mouvement Desjarjais, Denis Tanquay, directeur général adjoint de

l'ACELF, et Denise Tardif, du Syndicat des fonctionnaires du Québec.

Ce comité verra à diriger dans la région de Québec la campagne d'appui populaire de l'AGAQ dans sa lutte pour faire reconnaître le droit au francophone québécois d'utiliser sa langue dans l'aviation civile. Cette campagne se fait sous la forme d'informations, mais aussi par la vente de macarons et de collants publicitaires affichant: "Il y a du français dans l'air". Cette vente est d'autre part faite conjointement avec une forme de souscription par laquelle les gens peuvent faire parvenir des sommes d'argent à la lutte des Gens de l'air.

A ce sujet, M. Demers a déclaré, hier, qu'il serait en mesure de faire connaître dès aujourd'hui un premier bilan de cette campagne qui n'en est qu'à ses débuts. Sans parler des souscriptions, mentionnons que quelque 60,000 macarons sont en circulation au Québec à \$2 pièce, la plupart étant probablement déjà vendus.

## Lalonde s'en prend à la position du PQ

(PC) — "Il est regrettable que le Parti québécois se serve des Gens de l'air pour faire de la basse politique, alors que la cause de l'implantation de français dans les communications aériennes devrait avoir l'appui sans arrière-pensée de tous les Québécois."

C'est ce qu'a déclaré, hier, le solliciteur général Fernand Lalonde, dans un communiqué dans lequel il explique que c'est "dans cet esprit que le gouvernement du Québec a versé aux Gens de l'air une subvention substantielle."

Le procureur des Gens de l'air Me Clément Richard se trouve en pleine contradiction idéologique en acceptant de plaider leur cause alors qu'il est candidat du PQ dans un comté de la région de Québec, dit M. Lalonde.

Comme candidat, il appuie la thèse du PQ qui croit que seule l'indépen-

dance du Québec peut régler la question de l'implantation de français dans les communications aériennes," dit le ministre.

"M. Richard se trouve ainsi placé dans une situation où son intérêt politique personnel — et celui du parti qu'il représente — va directement à l'encontre des objectifs des Gens de l'air visant à implanter le français dans les communications aériennes en vertu des lois actuelles."

Affirmant que les déclarations faites par Me Richard traduisent "l'hypocrisie et l'insolence," M. Lalonde déclare qu'au cours des discussions qu'il a eues avec les Gens de l'air au sujet de l'assistance financière du gouvernement, il "n'a exprimé des réserves qu'à l'égard du caractère d'indépendance indispensable à l'avocat pour pouvoir défendre son client, ceci conformément aux principes généralement admis."

Votre succès, ça s'annonce dans  
**LE SOLEIL**

**PHARMACIE A VENDRE**  
Bonlieu immédiate de Québec  
Ecrire à: Dépt 8298 Le Soleil

**POMPES**  
VENTE ET REPARATION TOUTES MARQUES  
**POMPES IND. STE-FOY**  
1830 BOUL. HAMEL O., STE-FOY 872-5622

**TON TOIT COULE ?**  
ESTIMATION GRATUITE  
**AQUILON CONS. INC.**  
COUVREUR - 849-5608

**Carrefour Jean-Talon**  
CENTRE COMMERCIAL - MAIL FERME  
Steinberg, Banque Royale, Direct Film  
et bientôt: MAGASIN LA SALLE  
**ESPACES A LOUER**  
Informations: (418) 653-4184/(514) 931-9131  
Realisation Ivanhoe Corp.

**PLAÇONS ENSEMBLE... C'EST PLUS PAYANT!**

**CERTIFICATS DE DÉPÔT GARANTI**  
minimum \$5,000.00

**10**  $\frac{1}{4}\%$  1 AN  
 $\frac{1}{2}\%$  2 ANS

intérêts semi-annuel

**L'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE CHAUVEAU**

15 ANS D'ADMINISTRATION SAINTE ET PROGRESSIVE  
7685, 11ÈRE AVE., CHARLESBOURG, 626-8546  
INSTITUTION INSCRITE À LA REGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC

# l'éditorial

## Quand on sait que certains doivent l'acheter...

Le ministre Jean Cournoyer vient de réaffirmer, en deçà de six mois, son intention de promouvoir l'établissement d'une gestion québécoise des eaux. Devant l'Union des municipalités du Québec, il a même promis de présenter un livre blanc à ce sujet d'ici la fin de l'année.

Ce document proposera, selon lui, la création d'un responsable unique qui aura juridiction sur tous les aspects de l'eau, fera l'inventaire des ressources et des besoins à satisfaire, verra à faire l'arbitrage entre diverses utilisations incompatibles de l'eau, surveillera la pollution etc., bref, visera à empêcher les abus en cette matière et à protéger la santé publique.

Il y a trop longtemps, en fait, que le problème de la réforme de l'eau traîne au Québec, qu'on la gaspille à tous les titres, sous le prétexte fallacieux qu'elle serait inépuisable. Et le cas actuel de Saint-Emile, où flotte un danger d'épidémie à la suite de la contamination des eaux potables par des eaux d'égouts, illustre assez clairement que nous avons atteint là un seuil condamnable de tolérance.

Combien y a-t-il d'années, par exemple, que les conclusions de la Commission Legendre, mandatée par le gouvernement pour faire le point sur la question de l'eau, reposent dans les oubliettes sans que rien n'ait été fait pour donner suite? Pourtant, les constatations de cet organisme étaient assez claires. Sur les plans

administratif et juridique, il existe une multitude d'utilisateurs du milieu hydrique, du simple particulier aux organismes gouvernementaux tous légalement mandatés pour utiliser l'eau à des fins spécifiques, du type consommation domestique, agricole, industrielle et autres.

Par contre, aucun organisme gouvernemental, pas même le ministère des Richesses naturelles, n'est autorisé pour gérer l'eau en tant que telle, c'est-à-dire assurer son exploitation équilibrée face aux demandes généralement discordantes ou excessives des utilisateurs. D'où pollution grandissante, gaspillages, inondations, coûts financiers excessifs. Donc, première lacune à combler, selon la commission, par l'institution d'un gestionnaire. Et, l'eau étant, d'autre part, difficile à gérer et cette situation requérant une planification à tous les paliers de son utilisation, il faut que ce gestionnaire soit unique de façon à pouvoir résoudre l'ensemble des problèmes techniques et coordonner les intérêts de chacun tout en gardant à l'esprit l'intérêt général.

En pressant le gouvernement d'agir, le ministre Cournoyer se rend à une nécessité urgente et primordiale dont, malheureusement, pas plus lui que ses prédécesseurs n'ont eu cure depuis plusieurs décennies. Et l'on s'explique difficilement le fait que nos gouvernements n'aient pas réagi de façon plus lucide, hormis le

fait d'avoir demandé des études sur le sujet, à des problèmes aussi importants pour la salubrité et la santé publique, au fur et à mesure que s'accumulaient les dossiers noirs.

On se demande pourquoi, par exemple, ils n'ont pas daigné prêter une oreille plus attentive aux demandes répétées, depuis près de 30 ans, notamment par la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec, pour l'application du Code de plomberie et des lois régissant la plomberie et le chauffage dans toute la province de Québec, dans le but de protéger la santé et la sécurité publiques, le dernier mémoire ayant été présenté à ce sujet au ministre Gérald Harvey, le 18 novembre 1975.

Actuellement, le fait que la loi des mécaniciens en tuyauterie (S.R. 1964, chap. 154) ne s'applique qu'aux centres de 5,000 âmes et plus, cependant que la loi des maîtres mécaniciens en tuyauterie (ancienne loi des entrepreneurs en plomberie chauffage, S.R. 1964, chap. 155) s'applique en plus aux municipalités de moins de 5,000 âmes de population, s'il y a égout public, cause de nombreux et épineux problèmes dans beaucoup de régions du Québec. Par le fait de la population, le gouvernement n'exige pas de licence et, lorsqu'un entrepreneur travaille dans les centres de moins de 5,000 âmes, il n'est pas obligé de détenir un tel document mais un simple permis municipal ce

qui porte à confusion et diminue la possibilité d'affirmer la compétence d'un individu.

Or, pourquoi, justement à cause de ce fait, des milliers de gens devraient-ils subir les graves inconvénients que l'on sait et pourquoi ne jouiraient-ils pas de la même protection que la majorité des Québécois? Et ce qui se passe dans nombre de petits centres et de centres de villégiature devrait démontrer suffisamment que le gouvernement a le devoir impérieux de mettre la question d'une "gestion moderne et adéquate de l'eau" au rang de ses priorités.

L'Ontario, quant à elle, a compris depuis longtemps que cette richesse naturelle et incalculable qu'est l'eau ne peut être laissée entre les mains de tout le monde, sans un contrôle adéquat d'un organisme bien outillé et bien mandaté à cet effet. Et voilà pourquoi, depuis au moins une décennie, elle consacre au moins plus de cinq fois d'argent à cette fin.

Il ne faudrait pas, cependant, qu'une initiative semblable au Québec n'en vienne à tomber dans les ornières où sont enlisées les règles de la protection de l'Environnement ou ne rejoigne les "z'eaux zuzées" de M. Goldbloom. Le sujet peut paraître banal, mais le problème est de taille. Il s'agit de le demander à ceux qui en sont les victimes.

Paul LACHANCE

## l'opinion des lecteurs

### L'épilogue d'un festival

M. le rédacteur en chef,

Je voudrais apporter quelques commentaires portant sur un article publié dernièrement dans votre journal.

La majeure partie de l'article fait référence à un communiqué émis par la Commission régionale de développement culturel. Je ne connais rien de cette commission. Je ne m'attacherai donc qu'au contenu du message.

Le festival a effectivement eu lieu. Ce fut un réel succès (un succès peut être réel même si tout ne marche pas sur la ligne de la perfection absolue). On attendait 150 danseurs folkloristes; il en est venu 169. Pas si mal! Et ils ont attiré des foules allant de 3,000 à plus de 5,000. Encore pas si mal!

Le village n'est plus habité, c'est vrai. Mais il existe encore. L'église, l'école et le presbytère sont encore là, et dans un parfait état. Et ces édifices sont constamment utilisés par les cadets du Québec, entretenus par eux dans une propreté exemplaire. Il faudrait qu'un journaliste du SOLEIL se rende sur les lieux pour vérifier et en informer par la suite les membres de la Commission régionale de développement culturel.

Cela permettrait aux membres de ladite commission d'apprendre que:

1- la route est en fort bon état et que l'argent du festival n'est pas allé à la voirie;

2- que les lignes électriques se rendent jusqu'à l'emplacement du festival sans qu'il soit nécessaire d'ajouter des lignes supplémentaires pour le festival (des cadets ne s'éclaircit pas à la chandelle!);

3- que la ligne téléphonique existait avant le festival et elle existait après le festival (les responsables des camps de cadets ont besoin de communication avec l'extérieur).

On affirme que de nombreux organismes du territoire s'inscrivent en faux contre ce rassemblement. Il aurait fallu les nommer ou les inviter à se faire connaître. Ça aurait été intéressant de dialoguer avec eux.

Concernant le cimetière, il faut vraiment avoir l'esprit cornu pour parler de profanation! Jamais le cimetière n'aura été aussi propre, aussi respecté! Allez voir sur place et vous constaterez que les cadets savent respecter nos ancêtres! Et la population venue au festival a su conserver le même respect. Cherchez d'autres rais-

sons si vous voulez détruire une telle manifestation!

Concernant le financement, le journaliste et les membres de ladite commission parlent d'un sujet qu'ils ne connaissent absolument pas. Le Conseil canadien des arts populaires n'a pas versé un seul dollar pour cette manifestation culturelle. Grosso modo, le budget se répartit ainsi: 50% du fédéral (Secrétariat d'Etat); 33% du Québec; la balance vient du conseil municipal de Cap-Chat et des revenus d'opération.

Pour terminer, je serais tenté de dire ceci: de telles manifestations sont nécessaires pour publiciser au maximum les richesses folkloriques que nous possédons, au Canada. Et en les publicisant, on amènera les jeunes à aimer le folklore, à danser et à chanter... à fraterniser avec les autres ethnies à travers leur folklore. Ça ne peut pas nuire aux troupes locales! Au contraire, ça devrait leur permettre de partir sur une piste plus dynamique. Peut-être seront-elles invitées un jour à aller parler, par la danse, aux gens de Vancouver?

Hugues Gagné,  
21 du Plateau,  
Matane.

### "Les chambreurs de Québec"...

M. le rédacteur en chef,

Dans votre édition du SOLEIL en date du 14 septembre 1976, vous avez intitulé en page A-1, un article comme suit: "Les chambreurs de Québec - Il pleut sur son lit... seul le whisky l'endort". Cet article se continue à la page A-6 et en ce qui me concerne, je me rapporte aux paragraphes parlant du concierge.

Il est vrai que j'ai une maison de chambres située à 680 St-François est, et il y a non pas 18 chambres mais 12 chambres et 6 flats. Dans l'édifice, il y a 6 chambres de bains donc deux par étage, lesquelles ont été refaites au printemps cette année.

J'ai requis les services d'un concierge à qui j'ai donné les clés, pour me conformer au règlement de la ville de Québec. Les obligations du concierge consistent à exercer la surveillance dans chaque chambre afin d'éviter les incendies, etc. et pour ce faire, il doit y pénétrer, car sans cela, il ne pourra remplir les obligations auxquelles il est tenu.

Il n'y avait aucune raison justifiant des commentaires sur la besogne que fait le concierge dans mon immeuble, dans lequel je loue, tel que dit plus haut, 12 chambres et 6 flats.

Dans un paragraphe dudit article, vous laissez entendre nettement que je fais le commerce de chèques en échangeant ceux des locataires; cela est absolument faux en ce sens que je me rends à l'immeuble 1 fois par mois, pour recevoir le paiement des loyers de chaque locataire, et s'ils me don-

nent un chèque, je leur donne un reçu pour le loyer et le solde qui revient à chacun. Je pense que cette clause de votre article devrait être corrigée comme mentionné au paragraphe précédent.

Vous dites enfin que le coût des chambres varie entre \$90.00 et \$105.00 par mois, qu'elles contiennent un poêle, un réfrigérateur, et vous ajoutez qu'elles sont meublées pauvrement.

Sur ce point, il y a une correction à faire car ce que vous dites est faux; vous devriez corriger cet article en disant que ce sont des flats comprenant 1/2 pièce qui sont loués à \$105.00 par mois et non les chambres.

Quant à la pauvreté de l'ameublement, là encore, il y a une erreur que vous êtes tenu de corriger: en effet, dans chaque chambre et flat, il y a un évier avec eau chaude à l'année longue; tous les matelas sont neufs ayant été achetés récemment; il y a une garde-robe, une table de nuit, un bureau de toilette double, et enfin dans 3 chambres, il y a des tapis de Turquie, et dans les autres, des pré-lards en vinyle mur à mur, achetés récemment.

Enfin, je désire vous faire remarquer que je n'ai pas donné autorisation à qui que ce soit de rapporter mes affaires personnelles de sorte que sur ce point, il y a à mon avis, défaut de votre part de faire publier de telles informations, alors qu'elles sont en grande partie erronées.

Il convient de vous dire que dans

chaque pièce, il y a un détecteur d'incendie avec système d'alarme central, de sorte que chaque locataire est en parfaite sécurité.

Bien à vous,

Guy Lachance  
Agent d'assurances

### Les Fous chantants s'en mêlent "Combattez l'inflation, augmentez vos assurances"

M. Joël de la Noue  
Président du SPUL  
U. Laval, Ste-Foy, P.Q.

Nous avons pu constater avec quelle détermination vous défendez les intérêts des professeurs de l'université Laval dans le conflit qui les oppose à l'administration de cette digne institution.

Nous nous faisons les porte-parole de "la Société des Poètes et des Fous chantants" pour vous en féliciter et vous encourager à poursuivre assidûment votre lutte.

Nous aimerions cependant vous faire quelques recommandations qui nous semblent fort justifiables dans les circonstances. Ainsi, nous vous demandons, si possible, d'accélérer le processus de solution du conflit, ou encore d'offrir aux étudiants la possibilité d'en arriver à leurs fins, c'est-à-dire de poursuivre leurs cours de façon naturelle et légitime, quel qu'en soit le mode: université parallèle, système de rattrapage, etc.

En effet, les étudiants n'ont pas à payer la note d'une bêtise généralisée de l'une ou l'autre des parties. Nombre d'étudiants sont de jour en jour plus oisifs, désabîsés, désœuvrés, déséquilibrés et démunis devant une situation qu'ils voudraient voir changer. Les étudiants sont toujours les plus touchés, ceux qu'on fait "pèreau-



ter' sans vergogne, ceux qu'on pénalise sans raison à tout moment pénible et historique, ou bien à tout instant difficile et banal.

Notre société, qui regroupe présentement une quinzaine d'anciens ou d'actuels étudiants de l'université et qui s'est donné durant l'été un mandat de socialisation des arts sur la rentrée et comptait énormément sur la rentrée et sur le mécanisme d'inscription pour se faire connaître et recruter incessamment de nouveaux membres. Rien de cela ne fut possible, comme vous le savez bien!

Néanmoins, nous avons encore l'espoir de voir très bientôt les choses revenir à la normale; par conséquent, nous comptons sur votre compréhension et sur votre honnêteté pour rendre juste et réalisable la bonne cause que nous défendons tous.

Au nom de tous les étudiants de Laval qui souhaitent reprendre le plus tôt possible leurs activités universitaires essentielles, nous vous demandons de mettre fin à la grève la plus tôt possible, pour le bien-être de notre milieu en général...

Ronald Mariel  
Roger Parent  
Membres du comité provisoire  
La Société des Poètes et Fous chantants  
Université Laval

M. le rédacteur en chef,

Nous savons pertinemment que les fonctions de VIP (Very Important People) ne sont pas toujours une sinécure par les temps qui courent et, en conséquence, il nous semble qu'il ne doit plus arriver souvent à Pierre E. Trudeau et à Robert Bourassa de pouvoir se "payer" une dose de rires. Aussi, devant cet état de choses, mon mari et moi avons pensé leur offrir l'occasion de s'esclaffer un peu en leur racontant la farce monumentale dont nous sommes les victimes en ce bel été de 1976.

La gigantesque et toute puissante MULTI qu'est La Royale, compagnie d'assurance du Canada, vient gentiment de nous faire le cadeau d'une hausse de 33% en 12 mois de notre prime d'assurance-incendie et cette chère compagnie a poussé la délicatesse jusqu'à joindre à l'emballage une jolie note, sur papier rouge et blanc, sur laquelle nous lisons ceci: "COMBATTEZ L'INFLATION, AUGMENTEZ VOS ASSURANCES..."

Ne la trouvez-vous pas hilarante cette farce? A l'instar des courageux travailleurs canadiens qui, pour se conformer au vœu pieux du VIP

d'Ottawa, doivent se contenter d'une augmentation de 10% seulement de leur revenu annuel et ceci dans le but de contrer l'inflation, les compagnies d'assurance elles, sont autorisées à augmenter à fond de train leurs primes sous toutes sortes de faux prétextes, tout en étant incapables de garantir quelque "GEL ANTI-INFLATIONNISTE" que ce soit des primes. Pour parodier quelqu'un de chez nous, laissez-moi dire ceci à MM. Trudeau et Bourassa: "Vous n'êtes pas écoeürés de nous faire mourir, bande de..."

Fatigués d'espérer en vain une franche prise de position de la part de nos représentants officiels, nous continuerons à refouler notre amertume et à étouffer nos angoisses tout en rêvant naïvement au jour où nos gouvernements auront enfin le courage de leurs convictions et oseront démissionner de leur poste lorsqu'ils auront été assez honnêtes avec eux-mêmes pour réaliser leur incompétence administrative, leur faiblesse intellectuelle et morale et leur inertie totale.

Lise Gosselin Lavoie  
Saint-Pierre  
Ile d'Orléans.

### LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:  
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:  
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:  
Claude Masson

Président et directeur général:  
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:  
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:  
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

opinion

## Inter-port, une solution au port de Québec?

Qu'est-ce qu'a réalisé depuis 1970 le service de promotion industrielle de la CUQ? Disons d'abord que le mandat de ce service était implicitement restreint.

1 — il ne faut pas que la promotion industrielle serve à la relocalisation d'industries déjà établies dans la région;

2 — il faut que le service de promotion industrielle travaille en fonction du développement de chaque municipalité et non de la communauté.

Que devait-on faire dans ces circonstances et comment devait-on le faire?

Nous savons qu'à la création de ce service il était déjà question d'instaurer la société Inter-Port; c'est même pour cela nous a-t-on affirmé qu'on a mis en sourdine la volonté d'étudier le milieu avant de faire de la promotion. Handicapé par cette double volonté et par la hantise de la future société Inter-Port, on réalise tout de même certaines choses.

Ainsi, la première approche consiste à faire connaître notre région au monde extérieur: le Canada, les Etats-Unis et l'Europe. C'est ainsi qu'on estime avoir rejoint annuellement 70,000 industriels et qu'on a pu monter de toute pièce les dossiers actuels. De là la nécessité de créer un parc industriel, de mettre à jour certaines données, de compiler les études déjà effectuées par les gouvernements ou les municipalités et de procéder à la préparation de brochures explicatives.

Le parc industriel fut réalisé sur le site de Saint-Augustin, là où les terrains étaient peu dispendieux, et là aussi où on pourrait amener rapidement l'infrastructure nécessaire à un tel parc. Il a une superficie de 1,017 acres, dont 22% (267 acres) servent à l'aménagement des routes, train..., et 78% de terrains vendables. A ce jour (01-08-76), il y a 19 entreprises établies dans le parc et elles occupent 157 acres, soit 15,4% de la superficie totale, ou encore 20,9% de ce qui est vendable. Voilà le résultat de six ans d'efforts. De plus, quelques-unes des entreprises ne sont que de la relocalisation. A part Hewitt qui a investi des sommes importantes, les autres entreprises font plutôt partie du monde des petites corporations. C'est là, le croyons-nous, un bien piètre bilan. Il faut toutefois considérer la période de crise que traverse le monde occidental et plus particulièrement le Québec, et aussi la concurrence effrénée qui règne dans ce secteur. Cela n'a certes pas aidé. De plus l'incertitude qui règne à la CUQ quant à son avenir est un facteur important dont il nous faut tenir compte dans cette analyse (voir LE SOLEIL 22-06-76).

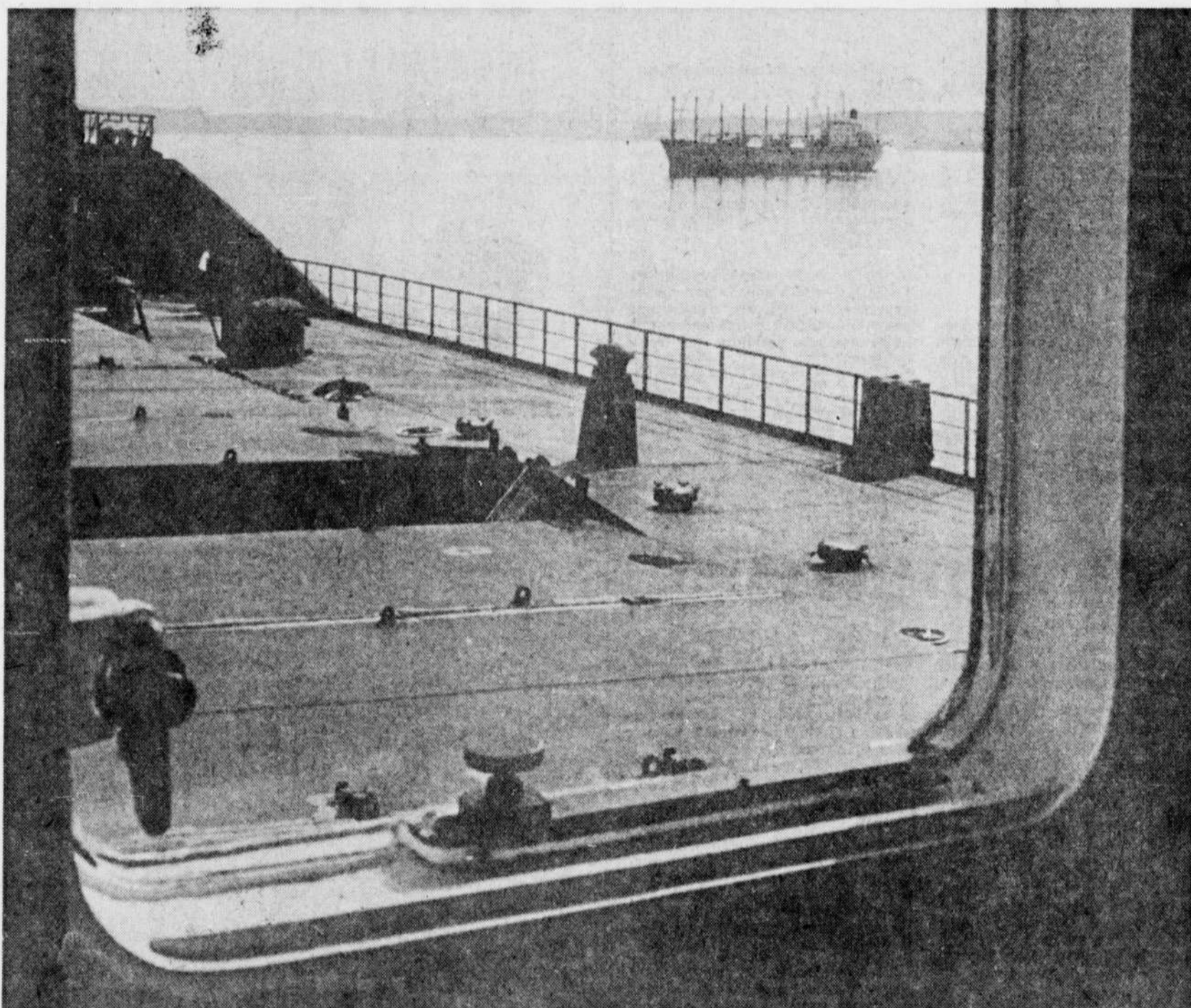
Pourtant, selon certaines études statistiques, la région métropolitaine jouit de maints avantages importants, tel le port, l'aéroport, une main-d'oeuvre spécialisée, un marché intéressant.

De plus, la région comptait une population de 525,000 habitants, avec un potentiel ouvrable de 307,100 habitants en 1975. Mais cela ne suffit pas à amener la grosse entreprise. Le revenu par capita était de \$4,210 pour le Québec métropolitain, alors que le revenu national était de \$4,520 per capita annuellement. Précisons que le Québécois (toujours pour la région métropolitaine) en consacre \$2,300 aux ventes au détail, alors que la moyenne nationale n'est que de \$2,130 per capita.

Ces quelques chiffres nous semblent très importants. En effet, ils démontrent que le Québécois est un très gros consommateur par rapport à la moyenne canadienne bien que

Alors qu'on s'apprête, dans les milieux gouvernementaux, à annoncer le projet de Gros-Cacouna après moult années de tergiversation, deux étudiants à la maîtrise en sciences politiques à l'université Laval se sont penchés sur l'avenir du port de Québec et le déclarent compromis par la réalisation de Gros-Cacouna. Au lieu, disent-ils, d'investir \$50 millions pour créer le port de Gros-Cacouna, il serait plus logique de rentabiliser avec \$10 millions d'investissements le port de Québec qui jouit déjà d'un bassin de population qui frôle les 800,000 habitants. Les auteurs mettent également en question les rôles que tiennent respectivement la Communauté urbaine de Québec et la société Inter-Port dans la promotion industrielle de la région.

par Guy Langevin et Luc Tremblay



Le Soleil, Roland Marcoux

son revenu soit plus faible. Ces caractéristiques socio-économiques du consommateur québécois (Québec métropolitain) démontrent la force du marché au détail dans la région. Par conséquent, ce contexte métropolitain serait un atout majeur pour attirer chez nous toutes sortes d'entreprises; d'autant plus que celles-ci disposent sur place de l'infrastructure nécessaire à leur viabilité, et tous les services connexes tels l'éducation, services de santé et loisirs pour la population.

Malgré tous les avantages qui s'offrent aux entreprises, le service de promotion industrielle de la CUQ n'a pu amorcer un développement important dans la région sur le plan industriel.

### Le port

Ce même service n'avait pas

non plus les moyens de s'attarder au développement portuaire; et ce secteur nous apparaît comme un des points stratégiques majeurs pour l'avenir de la région. Car le port de Québec est situé à 1,000 milles à l'intérieur des terres et possédant une capacité de déchargement à 15 mètres, il offre déjà l'embarquement par container, éleveurs à grain et tous les services d'un port tels douane, entrepôt frigorifique... De plus, le port est ouvert 12 mois par année, et on pourra toujours espérer certains agrandissements sur les batardeaux de Beauport en y effectuant le remplissage nécessaire. Mais qu'arrivera-t-il quand Gros-Cacouna et le port de Matane seront en fonction? Doit-on investir \$50 millions et plus pour construire de nouveaux ports, alors qu'avec \$10 millions tout au plus le port de Québec atteindrait les standards qui le placeraient dans une excellente situation, il favoriserait sans contredit un bassin de population de 800,000 habitants? En répon-

se à ces questions, disons qu'il est permis de douter de la rentabilité de ces futurs ports qui ne feraient que diviser en trois le tonnage potentiel de marchandises en vrac, en excluant toutefois le minéral.

### La promotion industrielle

Nous avons jusqu'à maintenant parlé de la promotion industrielle sans en définir la nature. Il serait important de préciser que la promotion industrielle veut faire connaître les avantages d'une région à des individus ou groupes qui seraient susceptibles d'investir du capital, et par le fait même à créer de nouveaux emplois. De fait à la CUQ, on aurait peut-être dû effectuer certaines études de fond, mais sous la pression de quelques personnes, comme nous le définissons antérieurement, on a voulu aller directement aux résultats. Alors peut-on se poser les questions suivantes: quels résultats était-il possible d'obtenir par une pareille dé-

marque? N'aurait-on pas dû effectuer certaines études auparavant?

Tous ces points nous remènent un peu aux cadres tels que définis antérieurement, à savoir: les responsabilités de la CUQ et celles de la société Inter-Port. Peut-être, comme le disent certaines personnes a-t-on voulu éviter que ne se répètent là (à Inter-Port) les débats qui assaillent la CUQ, mais était-ce une solution valable?

Regardons attentivement certains faits:

— La CUQ vivote et respire avec peine, comme nous l'avons précédemment souligné, il faudra rapidement amener les correctifs à ses structures (SOLEIL du 22-06-76).

— Chaque maire, comme son rôle le veut, pense à développer sa municipalité avant de penser à la région.

— Aucune politique d'ensemble n'a encore réellement été mise de l'avant dans la région québécoise.

— Toutes sortes de freins ont entravé le travail du service de promotion industrielle en commençant par des contrôles politiques importants tels que définis précédemment.

— Aucun développement industriel ne peut s'effectuer sans le précieux concours des paliers fédéral et provincial, tous les octrois à l'entreprise et aux infrastructures étant d'abord consentis par ces niveaux. A ce titre, il faut convaincre d'abord ces gens de la faiblesse de notre région et de la nécessité d'aider à son développement et à son financement.

— Nous pouvons parler de l'anémie politique de la région. Car au fédéral aucun des élus ne fait partie du cabinet, au provincial il n'y a que Raymond Garneau et sur le plan local on ne voit que Lamontagne.

— La difficulté qu'ont les instigateurs de certains projets à se bien faire accueillir par la population, pensons à l'aluminerie.

— Finalement, il n'y a eu aucune entreprise (lire industrie) importante qui est venue s'établir dans la région de Québec depuis Aigle d'Or.

Ces quelques faits nous amènent encore une fois à parler de l'avenir de notre région. Il n'est pas dans notre intention de contester le projet de Gros-Cacouna ou celui de Matane, mais la rationalité économique commanderait peut-être de retarder ces projets pour régler une fois pour toutes, si cela est possible, les problèmes de Québec. Avec Inter-Port, on voulait faire financer la promotion industrielle par le fédéral et le provincial. Mais le fédéral, par l'intermédiaire du MEER, alors sous la gouverne de Jean Marchand, s'était surtout intéressé à un pareil organisme pour s'occuper de tous les ports du Québec.

Mais, sous la pression du maire Gilles Lamontagne, la juridiction d'Inter-Port est ramenée à la géographie du Québec métropolitain. De là découle peut-être la difficulté d'obtenir du fédéral sa quote-part financière. Ajoutons à cette raison, le départ de Jean Marchand.

Pour les autorités provinciales, la CUQ demeure depuis sa création ou presque, une "patate politique chaude". Celles-ci ayant constaté l'anémie de la promotion industrielle de la région, aidées en cela par les maires locaux, et ne "pouvant" régler le problème de la CUQ, il leur a peut-être fallu trouver une solution plus facile. Et quoi de plus facile que de créer quelque chose de nouveau et de laisser pourrir la situation à la CUQ.

Une deuxième raison à la venue d'Inter-Port pourrait peut-être s'expliquer sur le manque d'études sérieuses sur le potentiel de la région de Québec. Il fallait sembler-il mettre un frein au travail à tâtons, compiler des statistiques plus récentes, pour avoir en main des dossiers et des études sérieuses de même que des sondages pouvant permettre de répondre adéquatement aux détracteurs du développement industriel de la région.

De toute manière, il est difficile pour l'instant de défricher le dossier Inter-Port. Nous devons attendre quelques mois avant de savoir à quoi nous en tenir, mais il est pertinent de croire pour différentes raisons qu'on a voulu éviter certains problèmes pensant en cela aider au développement de la région, mais:

- 1 — quel développement?
  - 2 — sous quelle autorité?
  - 3 — et selon quelle planification?
- C'est ce que l'avenir nous dira.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

### tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.10 PAR SEMAINE. SEPTIÈMES + PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi ou samedi:	\$13.75	\$27.50	\$55.00
Sept-îles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi ou samedi			
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

**SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)**  
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30  
**647-3334**

**RENSEIGNEMENTS 647-3233**  
**RÉDACTION 647-3394**

**SERVICE DE LA PUBLICITÉ**  
ANNONCES CLASSÉES **647-3311**  
CARRIÈRES ET PROFESSIONS **647-3266**  
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS **647-3435**  
PUBLICITÉ GÉNÉRALE **647-3536**

**AUTRES SERVICES**  
ACHATS **647-3241**  
CRÉDITS ET RECOURS **647-3236**  
PERSONNEL **647-3219**  
PROMOTION **647-3342**

## Match nul... (Suite de la première page)

se de parler, défense d'applaudir, défense d'utiliser des flashes ou des magnétophones, défense de bouger ou de sortir et défense de rire.

Carter, qui aime se comparer à Kennedy, a fait un mauvais départ au cours de ce débat, au demeurant fort ennuyeux, face au président Ford qui possède à fond ses dossiers. Figé, sur la défensive, dans les premières minutes cruciales de ce débat, le candidat démocrate donna l'impression une fois de plus que son programme fiscal n'était pas au point.

Il a eu le tort ensuite — le débat portait uniquement sur les questions intérieures et économiques — de s'étendre sur ce qu'il avait accompli comme gouverneur de Georgie. Il est difficile d'imaginer que ses arguments puissent impressionner un électeur de l'Oregon.

Pendant 15 minutes, le président Ford marqua des points puis Jimmy Carter se révéla le "battant" qu'il est et qui lui a permis d'éliminer ses 11 rivaux dans les primaires.

Il ne manqua pas une occasion d'associer Ford à Nixon, tout en soulignant à un moment donné que

Richard Nixon avait eu de meilleurs rapports avec le Congrès que l'actuel président.

Il a également marqué des points en notant que l'Exécutif ne peut pas gouverner en opposant son veto à la majorité des projets de lois présentés par le Congrès, notamment aux projets sociaux.

Il a nettement remonté la pente en condamnant les privilèges dont bénéficient les sociétés et les chefs des grosses entreprises.

Il était en pleine forme et le président Ford paraissait fatigué lorsqu'une panne de son de 27 minutes a interrompu la fin de l'émission. On n'a pas fini d'entendre parler de ce miracle de l'électronique.

Durant ces interminables minutes, les deux candidats ont dû demeurer figés sur leurs tabourets, derrière leurs estrades respectives, sans s'adresser la parole, transpirant à qui mieux mieux sous la chaleur des projecteurs. Charitable, une jeune technicienne les a invités à s'essuyer le front, ce qu'ils ont fait presque simultanément.

Cet incident sans précédent, qui a ébranlé la confiance de dizaines de millions de téléspectateurs dans la perfection des techniques de transmissions, a pris place neuf minutes avant la fin du débat, et en a retardé ainsi de près d'une demi-heure la conclusion. Le président Ford a donné quelques signes d'impatience, mais Jimmy Carter est demeuré impassible, les bras croisés.

Visiblement embarrassé, le "modérateur", le journaliste de télévision Edwin Newman, les a remerciés de "leur compréhension et de leur patience".

Lorsque le programme fut enfin terminé, Mme Rosalynn Carter est montée sur l'estrade, pour embrasser son mari, tandis que les collaborateurs de M. Ford venaient le féliciter. Puis, comme ils l'avaient fait avant d'engager la bataille, les deux candidats se sont serré la main, et ont échangé quelques mots.

Tous deux se retrouveront le 6 octobre à San Francisco pour un second débat télévisé important, celui-là sur les problèmes de défense et de politique étrangère.



# VENTE TRANS CANADA EATON

## Dernier jour samedi

Des centaines  
et des centaines  
d'articles  
à prix spéciaux !

Venez aussi profitez  
des occasions  
non annoncées  
chez Eaton,  
Place Ste-Foy.

Sauf avis contraire  
Venez ou téléphonez  
**653-9331**

La carte-comptable  
Eaton  
une façon moderne  
de magasiner.

Etant donné  
l'importance de  
cette vente, il y aura  
probablement un  
léger retard dans  
la livraison.



## Manteau de cuir

Prix  
Eaton **159.00**

Modèle à devant croisé, épaulettes, plis dans le dos, fente arrière. Doublure matelassée. Roux ou beige soutenu. Tailles 10 à 20. Confort et chic assurés.

Modèle à devant croisé, pli dans le dos, surpiqûre en V et ceinture nouée. Doublure matelassée. Roux ou beige soutenu. Tailles 10 à 20. Du classique indémodable.

Autres modèles aussi disponibles.  
Achats en personne seulement.

Eaton, Place Ste-Foy (445)

# EATON

## Le poste de Caouette... (Suite de la première page)

Les autres candidats sont M. Martin Hattersley, d'Edmonton, Alberta, président du parti; M. Alex Barker, un entrepreneur de Saskatoon, en Saskatchewan et un Ontarien, M. John H. Long, de Kentbridge.

## Les délégués

Hier, un porte-parole créditiste a apporté quelques précisions sur le choix des délégués qui auront à élire un successeur au député de Témiscamingue, M. Réal Caouette, au cours du congrès de novembre prochain dans la capitale fédérale.

Les militants créditistes, qui

désirent être du nombre des "élus" qui auront à participer directement à l'élection du nouveau chef créditiste, disposent de trois moyens afin d'être reconnus comme délégués officiels.

Une première grappe de délégués est nommée par les exécutifs de chaque comté; cinq délégués sont ainsi désignés au niveau des comités fédéraux en plus du président.

En second lieu, un délégué par 50 membres en règle peut représenter ce groupe et a droit de vote.

Le Parti du crédit social du Canada vise certainement une très forte participation car, en troisième lieu, tout membre qui enrole ou renouvelle dix membres se voit automatiquement reconnu comme délégué officiel. Ainsi, tout militant créditiste qui fait signer dix cartes de membres, au coût de \$5 l'unité, a le privilège d'être sur la liste des délégués.

Les responsables du scrutin lors du prochain congrès anticipent donc une forte représentation, certains ont même risqué un chiffre voulant que le nombre de délégués puisse atteindre 1,700.

## Lang s'en tiendra... (Suite de la première page)

crive un pourvoi en troisième instance, devant la cour Suprême.

On sait que, le 7 septembre dernier, le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, M. Jules Deschênes, émettait deux ordonnances d'injonction à la demande de 41 pilotes francophones d'Air Canada; l'une pour obliger la compagnie à traduire en français ses manuels techniques d'ici deux ans, l'autre pour annuler le règlement interne d'Air Canada interdisant formellement, depuis avril 1976, l'usage du français dans les cabines de pilotage.

Air Canada s'était adressée immédiatement à la Cour d'appel pour faire

infirmier les deux ordonnances du juge Deschênes mais la cour d'appel a rejeté cette demande.

Air Canada plaide pour sa part que la traduction des manuels techniques compromettrait la qualité de ses services au public et que l'usage du français dans les cabines de pilotage risquerait d'amener de la confusion parmi l'équipage et de créer une injustice à l'égard des personnes ne comprenant pas le français.

## Immédiatement

La Cour d'appel l'oblige néanmoins à se conformer immédiatement aux ordonnances, d'ici en tout cas à ce

qu'elle statue au mérite sur ces injonctions.

Entre-temps, le président de l'Association des gens de l'air du Québec, le capitaine Roger Demers, a exprimé sa satisfaction: "C'est la victoire de la justice, du bon sens et de la logique," a-t-il dit. "Nous souhaitons que le gouvernement prenne fait et cause pour ce jugement."

M. Pierre Beaudry, secrétaire de l'AGA, a espéré pour sa part que le gouvernement fédéral "encourage pas Air Canada à entreprendre une autre escalade juridique sur cette question."

# Le quotidien Le Jour bel et bien enterré

par Lise LACHANCE  
du bureau du Soleil

MONTREAL — Le Jour est mort.

Ainsi en ont décidé à 0h30, ce matin, les actionnaires du quotidien indépendantiste, fondé en avril 1974. Le vote a été de 1.514 voix pour sa disparition, 380 contre et trois abstentions.

Immédiatement après, les sociétaires ont voté pour le lancement d'un hebdomadaire, "Le 6e Jour". Cette naissance, cependant, interviendra seulement lorsque le conseil d'administration de SODEP (la société éditrice) jugera le moment opportun. Ses modalités seront auparavant soumises à l'assemblée générale des actionnaires.

Par ailleurs, l'ancien député Guy Joron, qui vient d'être choisi candidat du PQ dans le comté des Mille-Îles, a réussi à faire passer une résolution voulant que SODEP règle en priorité le contentieux financier avec les 60 employés en chômage.

## Agressivité

La décision concernant la cessation des opérations du Jour — dont la publication avait été interrompue le 24

août 1976 — a fait l'objet de trois heures de discussions intenses.

Beaucoup de participants ont manifesté une agressivité telle, à l'égard des journalistes, que l'écrivain Gérard Godin (administrateur démissionnaire) a dit sentir dans la salle un antisyndicalisme qui l'effrayait. A son avis, la théorie du sabotage que les têtes d'affiche du PQ ont invoqué pour expliquer la crise du Jour sert de prétexte pour éviter une autocritique.

Les intervenants étaient, au début, assez partagés. C'est peut-être l'intervention de Yves Michaud, l'ancien directeur du journal, qui a fait basculer l'assemblée contre les rédacteurs et a scellé la mort du quotidien.

Il a été chaudement applaudi quand il a accusé les journalistes de l'avoir dépouillé des pouvoirs qu'eux, les actionnaires, lui avaient confiés. C'est, a-t-il dit, "pour que les actionnaires du Jour ne soient pas dépouillés de leur légitimité" qu'il a suspendu la publication du quotidien. Il a même parlé "d'anarchie libertaine".

Plusieurs intervenants se sont ensuite écriés: "Le journal tel qu'il a été fait pendant 30 mois, on n'en veut plus!" C'est d'ailleurs là ce qu'a affirmé un pionnier de l'indépendance, Marcel Chaput.

Au début de l'assemblée, le président sortant, Me André Bélanger, a annoncé aux sociétaires que le conseil d'administration retirait sa recommandation de fermer le quotidien, à cause d'un changement de circonstances. Il préférait laisser carte blanche là-dessus aux participants.

Ce qui a motivé ce revirement c'est, a expliqué Me Bélanger, l'ouverture des employés à une négociation à partir du protocole d'entente que lui-même leur avait soumis, en fin de semaine dernière, afin de permettre la reprise du quotidien.

Non seulement les employés ont-ils rencontré l'avocat pour obtenir des précisions sur le document en question mais encore lui ont-ils fait tenir, hier soir, juste avant l'assemblée générale, une lettre réitérant leur désir d'utiliser le protocole comme base de discussions. Ce qui implique, selon lui, qu'ils étaient prêts à accepter des conditions de travail de type plus traditionnel que ce qu'ils avaient connu au Jour.

Dans cette lettre, les employés insistent pour qu'on leur verse dès maintenant une partie des sommes dues. Et pendant que les travailleurs estiment ces sommes à plus de \$200,000, les états financiers de SODEP ne parlent que de \$5,891.

Le bilan, qui couvre les huit premiers mois de l'année, note un déficit de \$806,178. Les dirigeants soutiennent cependant que, pour liquider SODEP, il faudrait entre \$200,000 et \$225,000.

Dans leur rapport, les experts-comptables Brisson, Guérin, Grenier, Lalonde et associés soulignent qu'ils ne sont pas en mesure d'exprimer une opinion sur les états financiers de SODEP, tant à cause d'un retard de deux mois dans la comptabilisation des opérations qu'à cause de l'inexistence d'un contrôle interne à la date du bilan.

## Les administrateurs

A 1h30, ce matin, le résultat du vote portant sur la composition du conseil d'administration a été connu. Les nouveaux administrateurs sont: Me André Bélanger, Me Jean-Roch Boivin, Mme Francine Jutras, de Drummondville, M. Charliès Poirier, vice-président de la compagnie d'assurance La Solidarité, de Québec, M. François Dagenais, économiste à l'Union des producteurs agricoles, et M. Raynald Brisson, C.A.

## Le Canada est touché par l'extension des lois anti-boycottage américaines

WASHINGTON (PC) — La Chambre des représentants a approuvé un projet de loi qui forcerait certaines compagnies canadiennes à se conformer à la législation américaine relative au boycottage des pays amis.

Le projet de loi, approuvé par 318 à 63, "interdit aux compagnies américaines de participer de quelque façon que ce soit à un boycottage d'un pays étranger à l'endroit d'un autre pays amical aux Etats-Unis et envers lequel Washington n'impose aucun type de restrictions".

Un adjoint du représentant démocrate de l'Etat de New York, M. Jonathan Bingham, a confirmé que "cette législation s'adresse également

aux succursales à part entière des compagnies américaines établies au Canada".

En vertu de cette législation, les compagnies-mères des Etats-Unis seraient responsables de son application auprès de leurs succursales étrangères.

L'amendement s'inscrit dans une nouvelle législation ayant pour objectif d'étendre la portée de la Loi sur les exportations. Son parrain avait pour intention "d'étendre la portée des lois anti-boycottage à toutes les personnes et entités soumises d'une façon ou d'une autre aux lois américaines".



# monsieur québec

par yves bernier

## Votre câble s'en vient!

Oyez! Oyez! Citoyens de Montcalm, St-Jean-Baptiste, ne désespérez pas, le câble s'en vient à grands, moyens et petits pas! M. Fernand Parent, directeur général de Télé-câble de Québec, Inc., nous a confirmé, hier, que son organisation est actuellement paralysée par la grève de la construction en ce qui a trait à l'installation des câbles aériens ou souterrains dans les secteurs encore à desservir dans la région métropolitaine. Pour les habitants des Jardins du Vallon, à Ste-Foy (150 logements habités sur une possibilité de 458), les gros fils sont installés, mais la pièce qui manquait au mécano vient d'arriver et on sera prêt d'ici une semaine à vous "ploguer". Dans Montcalm (après Montcalm, c'est St-Jean-Baptiste, voyons, tout le monde sait ça), du côté est de la rue Des Erables, en direction du soleil levant, la construction du réseau est arrêtée également et reprendra aussitôt le conflit de la construction terminé. M. Parent nous souligne qu'il faut généralement compter trois semaines entre la demande d'installation et le raccordement chez vous. Dans ce dernier coin, si les travaux reprennent la semaine prochaine, le réseau serait prêt au début de novembre. Dans l'ensemble, le développement des installations annoncé par la compagnie, en novembre dernier, est réalisé à 65%. En moyenne, Télé-câble de Québec fait 225 nouvelles installations quotidiennement.

### C'est très spécial

Une exposition de travaux d'artisanat faits par des prisonniers politiques chiliens du Chili actuel et arrivés au Canada grâce aux organismes de la solidarité internationale avec le peuple chilien. La conception et le montage de l'exposition ont été faits par le Centre chilien Pablo Neruda. Originalité: cette exposition est disponible aux organismes québécois qui sont intéressés à la présenter dans leurs locaux. L'artisan: un professeur, un ouvrier agricole, l'avocat, le travailleur de la construction. Le matériau: ce qui tombe sous la main en prison, fil de fer, noyau de fruit, os de poulet, etc... C'est la géographie de la répression chilienne. Pour informations: 529-5180, 525-8334.

### Artisanat

On aime tellement ça que tout le monde s'y intéresse de nos jours. C'est beau, c'est de chez nous, c'est l'artisanat. Une exposition du Cercle des Fermières Notre-Dame de Foy, demain et dimanche, au 814 Route de l'Eglise, de 14h à 17h et de 19h à 22h.

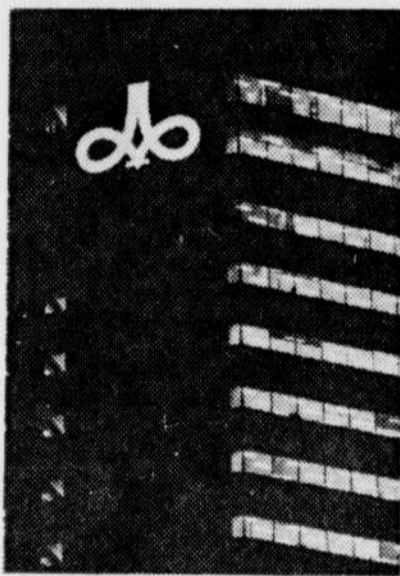
### Pratiquer ce qu'il enseigne

M. Jean-Marie Pouliot, un des jeunes cerveaux responsables de l'élaboration de la politique forestière du gouvernement du Québec, de 1971 à 1973, vient de se voir confier la



M. Jean-Marie POULIOT

responsabilité de la planification du secteur forêt au ministère des Terres et Forêts. Diplômé en génie forestier et détenteur d'une maîtrise en Sciences économiques, Jean-Marie Pouliot était, depuis janvier 1975, coordonnateur de l'organisation des plans de gestion. Si les politiques forestières du ministère, consacrées maintenant dans des nouvelles lois, suivent le même cheminement que la carrière profes-



### La plus élevée

C'est l'enseigne de l'Auberge des Gouverneurs, Place Haute-ville, qui est maintenant la plus élevée à Québec (580 pieds) et conçue par Côté Enseignes. Placée presque sur le toit de l'édifice à bureaux où loge l'hôtel, ce point lumineux qui se voit des milles à la ronde nous fait penser que ceux qui dénoncent les gratte-ciel à Québec ne mentionnent jamais cet édifice construit à côté de Place Québec (?). On parle du "G", de la Banque de Montréal, du Hilton, jamais de Place Haute-ville. Bizarre!

sionnelle de l'un de leurs concepteurs, la forêt est entre bonnes mains au Québec.

### Une épluchette

Au profit des Loisirs populaires de la paroisse Jacques-Cartier, une épluchette de blé d'inde, demain soir, 20h30 au Centre Mgr Bouffard, 295 Marie de l'Incarnation. C'est \$1.50 pour manger à votre faim et danser au son d'un orchestre enlevé. Le groupe a besoin de votre appui "concret" pour pouvoir remplir ses fonctions adéquatement. Pour cartes: 527-8431.

### Les 20 ans de St-Eugène

Anciens paroissiens, St-Eugène célèbre déjà son 20e anniversaire. En fin de semaine, les 25 et 26, on fête ça. Pour détails, téléphonez au presbytère: Messe spéciale, soirée "rétro" (c'est le cas de le dire), récital, etc...



Le Soleil, Reynald Lavioie

### On se familiarise avec Québec

Une trentaine d'étudiants, dont une vingtaine venant de Thetford Mines et Sept-Îles, qui se sont inscrits à l'option informatique en secondaire V à l'école Louis-Jolliet de Québec, ont visité la ville de Québec et la banlieue, cette semaine, dans le cadre d'un projet d'accueil. La direction de l'école avait constaté que les étudiants originaires de régions éloignées se sentaient isolés à Québec pendant leur année scolaire et même s'y ennuyaient. C'est dans le but de remédier à cette situation que l'école a décidé de les familiariser avec le milieu urbain dans lequel ils vivront pendant six mois.

## Face à un troisième acquittement de Morgentaler, le Barreau du Québec demande un réexamen de la loi

MONTREAL (PC) — Face à l'acquiescement pour une troisième fois du Dr Henry Morgentaler et devant l'opposition que suscite la loi fédérale en matière d'avortement, le Barreau du Québec demande un moratoire aux poursuites judiciaires et un réexamen de cette loi aux gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Le Barreau du Québec, sans nommer nulle part le Dr Morgentaler dans un communiqué émis hier, estime qu'il

est préjudiciable à une saine administration de la justice de persister à rechercher des condamnations contre un même individu à la suite de verdicts répétés de jurys le déclarant non coupable d'actes semblables.

L'ordre des avocats du Québec ajoute que lorsqu'à la suite d'une évolution de l'opinion populaire, des couches importantes s'opposent manifestement à une interprétation rigoureuse d'une loi, il y a lieu de la réexaminer.

### ANNONCE

## Régime Naran: la recette pour maigrir chez soi.

Le régime Naran vous aidera à vous débarrasser de vos livres superflus de graisse, et ce sans que vous ayez à sortir de chez vous. Un tel régime est économique et aussi, facile à suivre. Rendez-vous d'abord à la pharmacie et demandez le régime amaigrissant Naran. Chaque emballage contient tous les détails; quant au mode d'emploi, il est clairement décrit sur l'étiquette. Vous n'avez qu'à verser la formule liquide dans un contenant d'une chopine, puis à ajouter du jus de pamplemousse jusqu'à la pleine contenance. Deux cuillerées à soupe suffisent, deux fois par jour, selon vos besoins. Absorbent toutefois le supplément vitaminique inclus et tenez-vous-en au régime alimentaire quotidien à faible teneur en calories.

Dès le premier essai, vous saurez qu'il s'agit là de la meilleure façon, car la plus simple, de diminuer votre embonpoint et de vous redonner grâce et sveltesse. Cou, menton, bras, hanches, poitrine, mollets et chevilles reprendront bonne forme, par suite de la perte de poids excédentaire et des poudres superflues de graisse. Si vous ne retirez pas entière satisfaction au premier essai, retournez-nous la boîte vide: nous vous la rembourserons. Optez donc pour la méthode facile que plusieurs personnes ont déjà expérimentée avec succès. Voyez vous-même avec quelle rapidité les boursofflures disparaîtront et le regain de bien-être qui en naîtra. Vous retrouverez votre apparence de jeunesse, votre entrain et votre vivacité.

## VOTRE ENFANT LOUCHE? ...C'EST TRÈS GRAVE!

Plus que des yeux croches, le strabisme peut éventuellement nuire à la bonne vision. De plus, l'enfant peut-être l'objet de moquerie de la part de ses compagnons de classe et il peut en découler des effets néfastes sur sa personnalité. Un traitement précoce fait toute la différence.

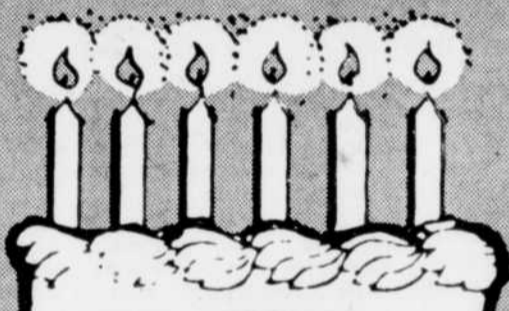
M. YVES R. GIRARD, opticien d'ordonnances AU SALON D'OPTIQUE DU SYNDICAT DE QUÉBEC, projette dans le Mail de PLACE FLEUR DE LYS les films: "DES YEUX POUR VOIR" et "VITRAIL" qui traitent respectivement de strabisme et de greffes de cornée. Ces activités, ajoutées à la distribution de pamphlets explicatifs et à la démonstration d'objets dangereux pour les yeux de nos enfants font partie de la CAMPAGNE DE PREVENTION DE LA CECITE INFANTILE dont monsieur Girard est le promoteur.

Le tout Québec est invité à visiter les kiosques DU SALON D'OPTIQUE DU SYNDICAT DE QUÉBEC, dans le mail de PLACE FLEUR DE LYS pour y puiser l'information qui, peut-être, sauvera les yeux de ses enfants. (ANN.)

## TAPIS METROPOLITAIN

# \$1,000,000.00 EN TAPIS

UNE VENTE HISTORIQUE! NOUS AVONS POUR \$1,000,000.00 EN TAPIS A VENDRE A PRIX REDUITS POUR VOUS PERMETTRE D'ECONOMISER



# 6<sup>e</sup>

# VENTE ANNIVERSAIRE

TOUTES LES MARQUES RECONNUES SONT EN SPECIAL

- CROSSLEY KARASTAN
- HARDING
- ARMSTRONG
- PEERLESS
- VENTURE
- CARAVELLE
- GELANESE

... ET BEAUCOUP D'AUTRES

PRIX REDUITS JUSQU'A 50%

100% NYLON TAPIS COMMERCIAL Idéal pour ville de jeux cottage etc. Reg. \$8.95 v.c. PRIX ANNIVERSAIRE \$5.95 v.c.

TREVIRA STAR POLYESTER pour une apparence riche et durable dans une gamme de couleurs attrayantes. Reg. \$19.95 v.c. PRIX ANNIVERSAIRE \$14.95 v.c.

SPLUSH VELOUTE - 2 TONS Choix de couleurs à la mode. Reg. \$8.95 v.c. PRIX ANNIVERSAIRE \$4.95 v.c.

DES CENTAINES D'AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

AUCUN COMPTANT le paiement dans 45 JOURS SUR PLAN DIFFERE

VOTRE PRIX EST GARANTI POUR 100 JOURS

## GAGNEZ L'UN DES 2 VOYAGES AUX BARBADES

pour 2 personnes plus 250\$ en argent de poche

Ces voyages comprennent: transport aller-retour, hôtel pour 7 nuits, déjeuners continents, cocktail de bienvenue, sac de plage.

REGLLEMENTS: les gagnants devront répondre à une question mettant leurs connaissances à l'épreuve. Les voyages devront être faits avant le 11 déc. 1976 (si non, les gagnants devront absorber l'augmentation des prix s'il y a lieu).

"Main-d'oeuvre et satisfaction garanties sur toute marchandise achetée chez nous"



# TAPIS METROPOLITAIN

215, BOUL. HAMEL, VILLE-VANIER - TEL.: 681-3514 (FACE A L'HOPITAL DU CHRIST-ROI)

"Toute notre marchandise porte la garantie des manufacturiers."



OUVERT TOUTS LES JOURS JUSQU'A 18H. - JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 21H. - SAMEDI JUSQU'A 17H.

# la consommation

## Importance de légiférer sur les achats d'automobiles

par Monique PAYEUR

Même s'il crie bien haut ne pas être avocat, le président de l'Association de protection des automobilistes (APA), Philip Edmonston, ne manque pas d'éloquence et d'arguments quand il se met en frais de défendre la cause des automobilistes du Québec.

Edmonston, qui avait promis une entrée remarquée à la commission parlementaire des consommateurs qui viendrait le moment de présenter le mémoire de l'APA, n'a pas raté son petit effet quand ce moment est venu, soit hier midi.

Accompagné de trois avocats, d'une dizaine d'automobilistes ayant eu des expériences malheureuses avec des voitures, de trois impressionnantes piles de dossiers

et d'un pneu de voiture en piteux état, M. Edmonston a tenté à l'aide d'exemples précis de démontrer l'importance de légiférer hermétiquement sur les achats de voitures neuves et usagées.

### Les carences

En accord avec plusieurs articles du projet de loi 7, notamment ceux portant sur les pratiques interdites et le crédit, l'organisme, très actif surtout dans la région de Montréal, a cependant souligné les carences qu'il lui apparaît nécessaire de corriger.

L'absence de dispositions protégeant l'acheteur d'une voiture neuve et qui se retrouve avec un "citron" n'est pas acceptable, selon l'APA. Son porte-parole en commission parlementaire, hier, Me David Appel, a expliqué la

situation du propriétaire d'un "citron" et proposé des solutions.

"Dans le cas d'une voiture neuve, jouissant de la garantie du manufacturier et affectée d'un ou plusieurs problèmes importants, le consommateur devrait, après que le commerçant ait eu toutes les chances de faire les réparations, avoir le choix entre trois possibilités, soit, obtenir une autre voiture de modèle identique, obtenir remboursement ou obtenir une diminution de prix."

Et, ajoute l'avocat qui a plaidé de nombreuses causes d'automobilistes lésés, il s'agit d'avoir rencontré un propriétaire de citron pour savoir à quel point ces propositions n'ont rien d'exagéré.

L'APA croit d'ailleurs que ces mesures devraient s'ap-

pliquer non seulement aux voitures, mais aussi aux appareils électro-ménagers, stéréophoniques, etc...

Le groupement de 5.000 consommateurs-automobilistes, qui défend les automobilistes grâce à des revenus de membership et des subventions de l'Etat, estime également que le projet de loi devrait contenir une disposition annulant la nécessité de consignation du véhicule dans le cas d'une action en annulation pour vices cachés.

"Il serait aussi nécessaire, peut-on lire dans le mémoire de l'APA, de prévoir un fonds d'indemnisation qui servirait à dédommager les automobilistes-consommateurs qui se verraient dans l'impossibilité de faire exécuter un jugement rendu contre un com-

merçant insolvable. Ce fonds serait alimenté par les commerçants."

### La garantie

En ce qui a trait à la garantie accordée sur les voitures usagées, l'APA la juge insuffisante.

Présentement, le projet de loi prévoit à l'article 53 que le commerçant doit effectuer les réparations à une voiture usagée vendue à un prix de \$1.000 et plus pendant une période de deux mois à compter de la livraison, et assumer la moitié des frais encourus.

L'APA croit que la garantie devrait couvrir toute la voiture et non seulement le moteur et le rouage d'entraînement comme dit la loi. Elle pense aussi que la garantie devrait être d'un mois ou 1.000 milles quand la voiture a été payée entre \$1.000 et \$2.000 et que cette garantie joue dans le cas de voitures usagées payées \$3.000 et plus.

Enfin, le groupe d'Edmonston rejette totalement la disposition moitié-moitié pour le paiement des frais de réparations encourus pendant la durée de la garantie, car, selon ses nombreuses expériences, "c'est totalement inefficace".

Il faudrait que le commerçant assume ces frais de réparations pour que le consommateur acheteur d'une automobile usagée soit assuré qu'il obtient un produit à peu près de la valeur de son déboursé.

Quant à la possibilité de soustraire les ventes de voitures usagées entre consommateurs à la loi 7, M. Philip Edmonston ne juge pas cette mesure à propos.

Il faut que la même justice s'applique à tout le monde, a-t-il dit, et même aux relations commerciales entre consommateurs.

Des groupes avaient précédemment suggéré que les ventes entre consommateurs, qui représenteraient 45 pour

cent des ventes de voitures usagées au Québec, soient exemptées de la loi.

### L'équité du tribunal

D'autre part, M. Edmonston a insisté à plusieurs reprises, au cours de son exposé, sur l'importance de laisser au tribunal le loisir de juger bon nombre de conflits entre commerçants et consommateurs.

A la lumière des jugements déjà obtenus, M. Edmonston affirme que, même si des consommateurs ont perdu leur cause, d'autres, nombreux, ont obtenu un traitement "d'équité" de la part du tribunal, surtout dans les cours des petites créances.

Sur un plan plus général, le mémoire de l'organisme souligne enfin "le manque d'intérêt manifesté par le ministre à la protection du consommateur", parce qu'il n'assume pas sa responsabilité d'orientation du Conseil de la protection du consommateur.

L'APA est représentée au Conseil de la protection du consommateur par un de ses membres, Me Appel, qui songe à s'en retirer "parce que le dernier rapport présenté au ministre était trop rétrograde et qu'il a dû marquer sa dissidence".

A cela, le ministre Lise Bacon réplique que le conseil est un organisme autonome de par sa nature même et que le ministre ne peut en aucune façon venir intervenir dans son fonctionnement.

Consultatif, le conseil étudie les problèmes choisis par lui, siège à huis clos et soumet des recommandations au ministre.



M. Philip Edmonston, derrière ses dossiers de cas problème et un vieux pneu "magané", explique à la commission parlementaire les doléances des automobilistes, propriétaires de "citrons" ou de "minoues".

## Sans vulgarisation massive, la loi ne peut protéger le consommateur

Sans interférer dans le fonctionnement normal et sain des affaires entre commerçants et consommateurs, il faut que le projet de loi 7 réussisse à rétablir l'équilibre des forces en présence.

Offrant une attitude modérée et des remarques d'ordre pratique au gouvernement, la présidente de l'Association des consommateurs du Canada, section Québec, madame Nicole Forget, a présenté hier le mémoire de son association à la commission des Consommateurs.

Le mémoire de l'organisme ne constituait pas une étude point par point du projet de loi mais plutôt une série de remarques générales "parce que, a expliqué madame Forget, le temps a manqué pour entreprendre une étude poussée" du projet de 273 articles.

L'ACCQ se prononce contre toute publicité aux enfants et toute autre forme de publicité qui n'a pas pour but "d'informer", souhaite une volonté politique de réglementer et, surtout, insiste sur l'importance de vulgariser la loi pour la rendre efficace.

"A moins d'un réel parti pris en faveur du consommateur et d'une vulgarisation massive, aucune loi ne pourra protéger le consommateur", a déclaré madame Forget.

L'organisme, qui regroupe majoritairement des consommateurs "ordinaires" oeuvrant à travers une vingtaine de bureaux régionaux, trouve le projet de loi 7 "indigeste pour monsieur tout le monde".

"Ce texte est peut-être une oeuvre d'art pour les juristes, a commenté la présidente provinciale, mais nous ne sommes pas certains d'y avoir reconnu tous les droits des consommateurs, tant il est empreint de formalisme."

### A distance

L'ACCQ a cependant déploré que l'article actuel de la loi sur les primes ne change rien à la pratique courante. Elle pense qu'il faut carrément interdire les primes, de même que toute publicité sur les compagnies de finance, "car les gens qui ont besoin d'argent savent très bien où ils peuvent en trouver."

Dans le cas de la période de réflexion de dix jours au consommateur accordée par la loi dans le cas de contrats conclus par vente itinérante, l'organisme, comme d'autres précédemment, souligne le fait que, tel que formulé actuellement, l'article n'oblige pas le commerçant à remettre le bien au consommateur.

Il faudrait, dit madame Forget, s'assurer que le bien

est remis entre les mains du consommateur et appliquer la période de réflexion seulement à compter de ce moment.

Dans le cas des vendeurs itinérants, l'ACCQ souhaite enfin que ces derniers soient aussi soumis à la loi quand ils "élisent domicile" dans les foires et expositions de tous genres.

Le consommateur québécois n'a aucune garantie sur les normes de qualité et de sécurité quand il achète une maison mobile. La construction de la maison mobile n'est soumise à aucune réglementation précise.

C'est ce qui donne, selon les constructeurs québécois de maisons mobiles, libre cours à l'inondation du marché québécois par des produits insatisfaisants dont un grand nombre provient des Etats-Unis.

Me Gobeil estime enfin que la nouvelle législation sur la protection du consommateur pourra se faire en harmonie avec l'intérêt des fabricants de maisons mobiles et celui des consommateurs.

A titre d'exemple des inconvénients qui surviennent, le porte-parole des fabricants québécois de maisons mobiles, Me Bertrand Gobeil, cite l'isolation insuffisante pour notre climat et la faiblesse des systèmes de chauffage.

M. Gobeil a déclaré, face à la vogue croissante des maisons mobiles comme habitations permanentes, que toute maison mobile vendue au Québec devrait être soumise obligatoirement aux normes de la Canadian Standard Association (ACNOR).

Me Gobeil estime enfin que la nouvelle législation sur la protection du consommateur pourra se faire en harmonie avec l'intérêt des fabricants de maisons mobiles et celui des consommateurs.



**Pennington's**  
La mode pour les grandes tailles

**C'est bien vous** Tailles 16 1/2 à 24 1/2

La robe de restaurant... toujours adaptable. On peut la porter pour aller en ville ou bien à des occasions imprévues. En maille de polyester fluide, encolure délicatement nouée. En gris, noir et brun. \$33. C'est exclusif chez Pennington dans les tailles 16 1/2 à 24 1/2.

PLACE LAURIER, STE-FOY - Tél.: 653-2484 PLACE QUEBEC - Tél.: 523-6885

**LA LAINNE**  
le choix naturel

...l'amie du grand air

Chandail très sport bien au goût des fervents de la vie en plein air. Réalisé par Bonda et tricoté de pure laine vierge, il offre un haut degré de douceur, de chaleur et de confort dans un style tout à fait décontracté.

par **Bonda**

PURE LAINE VIERGE le choix naturel... Jamais regretté

En vente chez:

BOUTIQUE LAMONTAGNE & FRERE INC.  
PAQUET INC.  
SYNDICAT DE QUEBEC LTEE  
JEAN GUY BOILARD INC.  
JACQUES GIRARD INC.  
LA CIE CARMICHAEL LTEE  
J.B. LAUBERTE LTEE

LES VETEMENTS RAOUL GARNEAU INC.  
E. T. COULOMBE & CIE LTEE, STE-FOY  
JACQUES VEILLETTE INC., LEVIS  
E. E. LEMIEUX LTEE, LEVIS  
CLAUDE LECOURS, ST-ROMUALD

**Maintenant**  
fertilisez avec:

Pré-hiver NUTRITE est un puissant conditionneur d'hivernement. Votre pelouse résistera mieux aux rigueurs de l'hiver.

NUTRITE "Un coup de main à la nature".  
Disponible chez votre fournisseur préféré d'engrais.

**GENSTAR Chimie Ltée**

# Le jury délibère sur le sort de Réjean Lehoullier

par Marcel COLLARD  
Réjean Lehoullier, 25 ans, devrait être fixé ce soir relativement à l'accusation de meurtre portée contre lui, à l'issue d'un procès instruit depuis quelques jours au palais de justice de Québec.

Les 12 hommes formant le jury commenceront à délibérer après le dîner aujourd'hui pour déterminer si l'accusé a bel et bien assassiné le chauffeur de taxi Richard Giguère, au matin du 5 décembre 1975, à Québec, pour rendre une décision éventuellement au cours de la soirée ou peut-être demain.

Ce matin, le juge Jean-René Beaudoin avait convoqué les jurés à 11h pour leur transmettre diverses recommandations avant que ces derniers se retirent à l'écart jusqu'à la décision finale. Les plaidoyers des deux procureurs furent fort courts, moins d'une heure chacun.

Premier à s'adresser au jury, le procureur de la défense, Me Pierre Gaudreault a allégué que le ministère public avait failli dans sa tentative de démontrer que Lehoullier ait eu l'intention de voler et de tuer le chauffeur de taxi.

Il a plaidé la légitime défense, rapportant que dans son témoignage, son client avait affirmé avoir été agressé et même frappé à coups de micro par Giguère.

Pour sa part, Me John d'Arcy Asselin a dit aux jurés qu'il s'agissait du coup classique d'un individu assaillant un chauffeur de taxi pour lui voler de l'argent. Il a émis la théorie que Lehoullier avait agrippé sa victime par l'arrière pour la forcer à remettre l'argent à la pointe d'un couteau.

"Deux hommes furent les seuls témoins de ces secondes dramatiques, la victime et l'accusé, mais, selon Me Asselin, un des témoins ne peut plus venir donner sa version des faits."



Hold-up rue Saint-Jean

La succursale de la Banque Canadienne Nationale, située au 598 rue Saint-Jean, à Québec, a été la scène d'un vol à main armée, hier après-midi. Portant un foulard sur le bas du visage, des verres teintés et armé d'un revolver à canon long, un individu de six pieds a ordonné aux clients de se coucher et il s'est adressé à une caissière, lui réclamant le contenu de sa caisse. Avec quelque \$5.000, il s'est éloigné à pied. Plusieurs policiers ont répondu à l'alerte. En fouillant les environs, ils ont trouvé les verres teintés, le foulard à pois et un blouson. En fin de soirée, personne n'avait été arrêté.

# Trois condamnations en rapport avec le hold-up au ciné Cartier

La reddition de l'un des auteurs du vol à main armée perpétré au cinéma Cartier, le 1er février, a permis à la cour des sessions de la paix de classer un dossier sans trop de frais et disculper un individu faussement accusé.

Le vrai complice  
Le complice de Pouliot a également passé aux aveux. Gaétan Simard, du 391 de la deuxième rue, à Québec, fut inculpé peu après le vol et il était incarcéré depuis ce temps, pour continuer à purger une sentence jusqu'en mars 1977, suite à la révocation de sa liberté conditionnelle.

l'accusation de complicité après le fait. Mais, la sentence semble beaucoup moins douce quand on apprend que Luc Vézina était en libération conditionnelle. Sa libération révoquée, il devra d'abord terminer les quatre ans de pénitencier restant à purger suite à une précédente condamnation pour homicide involontaire.

André Pouliot, 26 ans, du 958 rue Dosquet, s'est constitué prisonnier sur les conseils de son procureur, Me Mario Bilodeau, et il avoua, hier, avoir été le complice de Gaston Simard, pour accomplir le forfait, reléguant un autre individu, Luc Vézina, à un rôle de simple complice après le fait.

A compter du mois de mars, Simard restera en prison durant quatre autres années. Pour chacun de quatre chefs d'accusation, soit le vol à main armée des recettes du cinéma, les biens de la caissière et deux accusations de port d'une cagoule, Simard aura à payer par quatre années de détention; et s'ajoute une autre année, concurremment avec les premières, pour le vol de l'automobile.

En plus, il confessa avoir blessé une amie avec l'intention de la mutiler, lors d'une querelle le 5 février, et il fut condamné à quatre ans d'emprisonnement. Le ministère public a accepté de réduire ainsi une accusation de tentative de meurtre.

Le ministère public, représenté par Me Jean-François Dionne, a reconnu que Pouliot avait contribué à clarifier une situation sans qu'on ait à faire témoigner les accusés les uns contre les autres dans de longues procédures.

Après le fait  
Luc Vézina, 28 ans, 794 rue Saint-Jean que les enquêteurs avaient désigné comme complice après l'avoir arrêté en possession des armes et du butin, a été déchargé des accusations portées contre lui par la reddition de Pouliot.

Le juge Potvin n'a imposé que six mois de prison pour

Même le juge Cyrille Fortin a félicité Pouliot de son attitude, en même temps qu'il louait l'initiative de Me Bilodeau.

Pouliot a été condamné à trois années d'emprisonnement pour le vol à main armée, à trois autres peines de six mois chacune pour le vol d'un sac à main et d'une somme de \$10 appartenant à la caissière du cinéma; le port d'une cagoule, et le vol d'une automobile, alors qu'il était muni d'une arme offensive, dans la journée du premier février 1976.

**REMORQUES REFRIGERÉES**  
Pour: Produits laitiers  
Aliments congelés  
Viande de boucherie  
Produits agricoles.

Choix exceptionnel de remorques en aluminium Great Dane usagées - Livraison immédiate - Va jusqu'à 20" sous zéro. Diesels Transcold - Mousse isolante - 7 rails à viande - Font partie d'une flotte bien entretenue. 40' de longueur.

**RITEWAY TRAILER SALES**  
30 Shorncliffe Road, Toronto, Ont. (416) 236-2545.

**SALON D'OPTIQUE DU Syndicat**  
**PLACE FLEUR DE LYS**  
529-7351 LOCAL 366

# Un mort sur la route et une noyade dans l'Est

Un citoyen de Québec a perdu la vie à Tadoussac, hier, et un sexagénaire s'est noyé à Ville Dégelis. Les victimes sont Gilles Gauvin, âgé de 31 ans, du 114 boulevard Johnny-Parent, à Québec, et Hector Gagnon, âgé de 64 ans, de Ville Dégelis.

chaloupe ramasser du bois sur la rivière. Le soir, l'embarcation a été trouvée vide. Des recherches ont été entreprises, hier matin, et le corps a été repéré à peu de distance de la chaloupe.

La Sûreté du Québec à Rimouski précise que M. Gauvin était passager à bord d'un camion-remorque qui a pris une embardée sur la route 138 à Tadoussac, vers 13h. Le camionneur s'en est tiré avec des blessures mineures.

Au sujet de M. Gagnon, la SQ révèle qu'il a été trouvé noyé dans la rivière Madawaska, en face de chez lui, vers 11h hier matin. La veille, M. Gagnon était parti en

**C.G.A. Dîner - Causerie**

**M. CLAUDE MERINEAU**  
La Corporation des comptables généraux licenciés (C.G.A.) section de Québec invite tous ses membres et invités à un dîner-causerie, le lundi 27 septembre '76 à 5:30 p.m. au Château Frontenac (salle Laval). La causerie sera donnée par le vice-président de la Régie des mesures anti-inflationnistes du Québec. Il nous entretiendra sur les mesures anti-inflationnistes au Québec.

**LES CUBES RANGE-TOUT**  
FONCTIONNELS  
AVEC OU SANS CLOISONS ET TIROIRS  
EN JAUNE BLANC, NOIR ROUGE ET BRUN

**CUBES**  
**9.95**  
REG. \$19.95

**AVEC CLOISONS**  
**11.95**  
REG. \$24.95

**AVEC TIROIRS**  
**15.95**  
REG. \$32.95

**EN VENTE EXCLUSIVEMENT AU 231 ST-PAUL**  
**LE MOBILIER INTERNATIONAL**  
STATIONNEMENT A L'ARRIERE DU MAGASIN

# Finis les rafistolages. En haute fidélité les appareils Technics sont faits l'un pour l'autre.

Se procurer un récepteur d'une marque, un tourne-disque d'une autre et des enceintes acoustiques d'une troisième n'a aucun sens. On n'achète pas une voiture en pièces détachées de plusieurs concessionnaires avec l'espoir d'obtenir une automobile impeccable! C'est la raison pour laquelle Technics vous propose toute une panoplie d'appareils compatibles les uns aux autres.

Dans les systèmes sonores de Technics, on retrouve le tourne-disque SL-20 dont le taux de pleurage et de sautellement est de 0.05%, ce qui se compare avantageusement à certains appareils d'un coût deux fois plus élevé. De plus, votre détaillant possède une sélection complète de cellules compatibles.

L'enceinte acoustique deux voies T-100 est à montage pneumatique et ses haut-parleurs de 8" pour les basses et de 2" pour les aigus offrent une puissance adaptable très étendue.

Le récepteur Technics SA-5060 est d'un rendement remarquable dans sa catégorie. Il inclut des filtres à déclenchement retardé pour les fréquences intermédiaires et des circuits "PLL/FM stéréo multiplex", ce qui lui confère une sonorité d'une pureté exceptionnelle.

Comparez les systèmes sonores Technics chez votre détaillant aujourd'hui même et vous constaterez qu'à valeur égale leur prix est difficile à battre.

Peu importe par où vous commencez, avec Technics c'est un adieu aux rafistolages en haute fidélité.



**DEPOSITAIRES**

<b>MOISAN ELECTRIQUE &amp; MEUBLES</b> 1466 St-Jacques Ancienne-Lorette Tél.: 872-2944 Panasonic	<b>GERARD DOYON MEUBLES</b> 9766, ROYALE STE-ANNE-DE-BEAUPRE 827-3110 Panasonic	<b>SYNDICAT DU BIJOU</b> 10 Rte Trans-Canada Tél.: 833-2173 Panasonic
<b>CHAMPLAIN IMPORTATEUR ENR.</b> 351 est, boul. Charest Québec Tél.: 525-7905 Panasonic	<b>PLANTE T.V.</b> 11 ouest, boul. St-Cyrille Québec Tél.: 529-3145 Panasonic	<b>REMBLAY ameublements</b> 1123, rue Commerciale St-Romald (Sortie 19e, Route 20) 839-9441 Panasonic
<b>CHINIC</b> 28 de la Fabrique, Québec Tél.: 529-6617 Panasonic	<b>Sonart Enr.</b> Centre Normandie St-Nicolas, Cité Lévis 831-1164 Panasonic	<b>Ste-Foy Electronique</b> 3188 chemin Ste-Foy, Québec. Tél.: 653-3054 Panasonic
<b>CENTRE DE LA COULEUR</b> 7439, 1re Avenue Charlesbourg Tél.: 623-1171 Panasonic		

## Le zoom: un "monstre" fort utile parfois

Je me souviens de l'achat de mon premier zoom: un Vivitar 85-205 mm. Sitôt la première euphorie dissipée, je me suis demandé si je n'étais pas tombé, une fois de plus, dans la trappe à gadgets. Est-ce qu'un bon vieux 105 mm et un doubleur de focale n'aurait pas constitué un meilleur choix? Pourquoi étais-je allé m'encombrer d'un objectif lourd, volumineux, cher et, en outre, d'un piqué supposément inférieur.

Aujourd'hui, après plus de deux années d'utilisation, toutes mes réserves se sont envolées et je prends plus de la moitié de mes photos avec ce zoom.

Est-ce à dire qu'un zoom est indispensable? Non. Mais terriblement utile? Oui. C'est pourquoi sa popularité est à la hausse et son usage croissant, tant chez les professionnels que chez les amateurs.

### Les atouts

La grande qualité du zoom est de permettre le passage d'une focale à une autre par le simple déplacement d'une bague sur l'objectif. Ce qui permet de modifier le cadrage et la profondeur de champ 1) sans avoir à bouger, 2) sans avoir à changer d'objectif, 3) sans avoir à corriger la mise au point (sauf sur les modèles du type "varifocal"). Les situations où ces caractéristiques constituent des atouts majeurs sont fort nombreuses.

Convenons que vous avez décidé de photographier votre chat avec un zoom 75-150. Vous pouvez le laisser aller dans votre appartement en le suivant à une certaine distance, de façon à ne pas le gêner. Il s'étend paresseusement, comme seuls les chats savent le faire, et baille. Focale 150 mm: gros plan de la tête. Soudain, il aperçoit une mouche et bondit dans le moustiquaire pour l'attraper. Focale 75 mm: vous incluez la fenêtre dans votre cadrage.

Si vous vous étiez servi d'un 135 mm, vous auriez réussi la première photo, mais la deuxième aurait été trop serrée. Un 50 mm vous aurait obligé à suivre le chat de trop près; par surcroît, le cadrage de la première photo aurait été trop large.

Autre exemple: la neige se met à tomber à gros flocons. De votre fenêtre, vous trouvez la scène magnifique et vous voulez la photographier; mais il faut faire vite, car la précipitation risque de ne pas durer. Quel objectif choisir? Encore une fois, un zoom doté d'une focale assez courte pour réaliser des vues d'ensemble et assez longue pour faire des plans de détails.

Autrement dit, le zoom se révèle supérieur à l'objectif à focale fixe là où le lieu et le temps vous empêchent 1) de vous approcher ou de vous reculer, 2) de changer d'objectif. C'est dire qu'il est particulièrement utile à la photo d'action. Mais il est presque aussi précieux pour le paysage et le portrait.

Autre grande qualité: le zoom se

substitue à plusieurs objectifs. Pour remplacer adéquatement un zoom 85-205, par exemple, il faudrait acquérir un 85 mm, un 105, un 135 et un 200. Mais qui a les moyens d'acheter quatre téléobjectifs, et qui est disposé à les trainer avec lui?

Le zoom permet enfin de réaliser un effet spécial que les Américains appellent "zooming". En déplaçant la bague des focales au cours d'une même exposition, on peut superposer plusieurs images d'un même sujet. Il

s'agit d'un effet spectaculaire, intéressant, mais dont les ressources sont cependant limitées.

### Les handicaps

Bien sûr, le zoom n'a pas que des avantages. Son poids, son encombrement et la pauvreté de son piqué ont longtemps limité son emploi. Toutefois, l'appétit du profit a amené les constructeurs à perfectionner le zoom, de sorte que de grands progrès ont été

réalisés au cours des dernières années.

Prenons le poids et l'encombrement. Les premiers zooms étaient de véritables monstres. Les derniers nés pèsent à peine plus que les objectifs conventionnels équivalents. Le zoom 75-150 de Olympus, par exemple, ne pèse que 14 onces et ne fait que quatre pouces et demi, ce qui se compare avantageusement à la plupart des 135 mm existants.

Les progrès optiques sont eux

aussi importants. Certains zooms atteignent même maintenant le niveau de qualité des objectifs conventionnels.

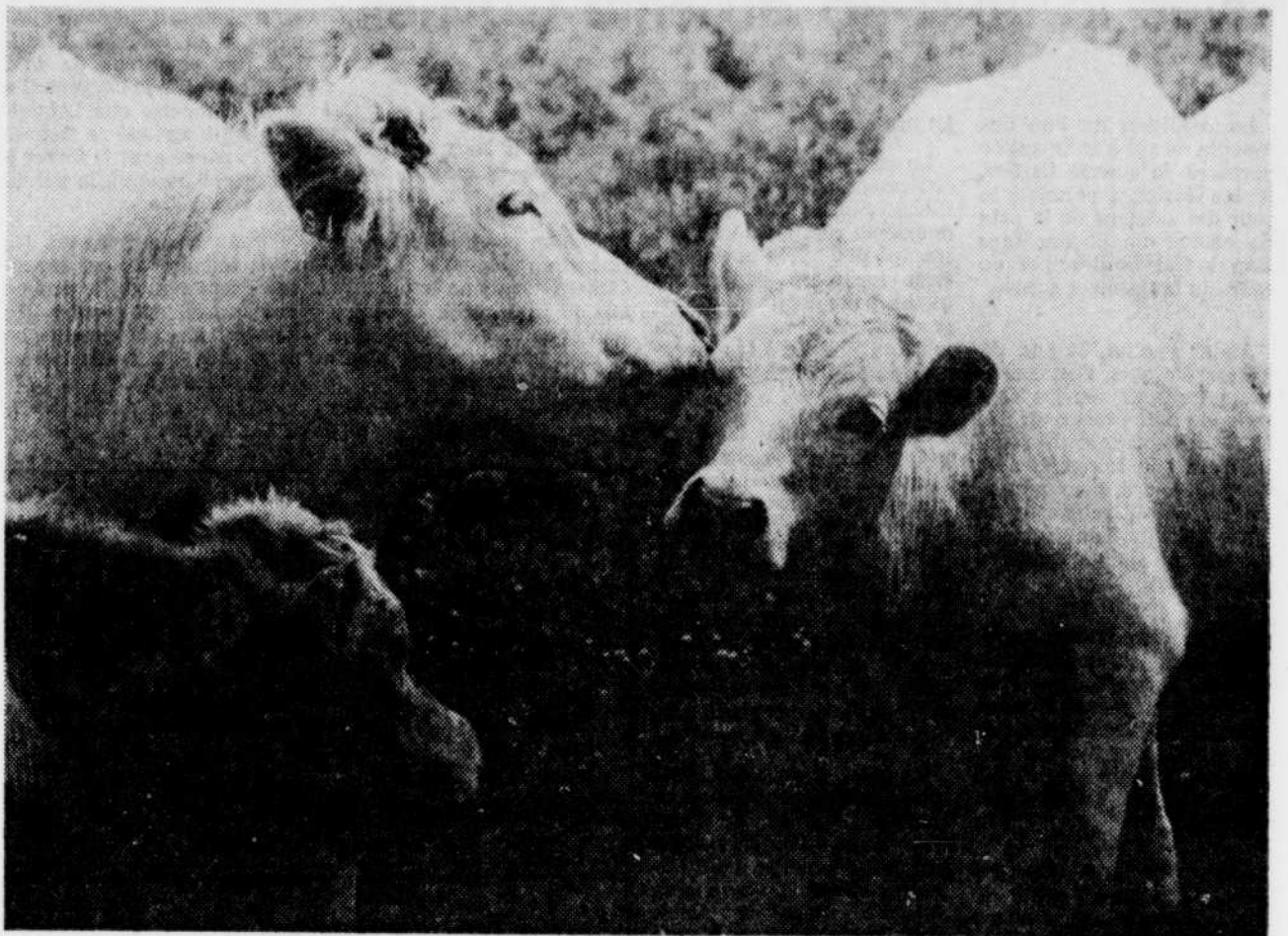
Du reste, lorsque le piqué d'une photo réalisée avec un zoom paraît inférieur, il faut éviter d'en rejeter trop facilement le blâme sur l'objectif. Le choix d'une vitesse d'exposition appropriée est particulièrement important. Qu'on ne s'étonne pas de trouver un peu floues des photos faites à la main, au 1/60 ou au 1/30 de seconde, avec un zoom de deux livres.

Il faut préciser enfin que tous ces perfectionnements sont récents. C'est pourquoi, si l'achat d'un zoom vous tente, assurez-vous qu'il est de conception récente, faute de quoi il risque d'être déjà périmé. Et ne soyez pas trop pressés. De nombreux zooms intéressants sortiront en 1977. Peut-être que celui qui vous convient est du lot.

La semaine prochaine, je ferai une revue des différents types de zoom actuellement disponibles.



paul roux  
la photo



Ces photos ont été prises derrière une clôture, la crainte du taureau m'empêchant d'avancer. Toutes deux ont été réalisées avec un zoom 85-205mm. La première (à gauche) a été faite avec la bague fixée à 90mm, celle ci-dessus, à 205mm.

### le courrier

Depuis que je tiens cette chronique, j'ai reçu de nombreux téléphones de lecteurs qui me demandent divers renseignements. Ce qui m'a donné l'idée d'ouvrir un courrier. Je vous invite donc à me faire parvenir vos questions. J'y répondrai régulièrement dans le cadre de cette chronique.

Le Pour et le contre Le vendredi 8 octobre à 20h30

## Le droit de grève dans le secteur public

Avec ses invités, lors de la prochaine émission de **Le Pour et le contre**, Pierre Nadeau abordera la question des relations de travail entre le gouvernement et ses employés.

Dès aujourd'hui, vous êtes invités à nous indiquer par écrit comment vous envisagez ce problème. En complétant le questionnaire qui suit, vous nous aiderez à présenter une émission fidèle à vos préoccupations.

Cochez de la façon suivante la réponse à chacune des phrases

Veuillez nous retourner ce questionnaire à l'adresse suivante:  
**Le Pour et le contre**  
Société Radio-Canada  
Case postale 6000  
Montréal H3C 3A8

	oui	non
1. Que pensez-vous du comportement des représentants syndicaux lors des négociations pour les contrats de travail dans les secteurs public et para-public?		
Ils sont plus préoccupés à lutter contre le gouvernement qu'à défendre les travailleurs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ils comprennent les aspirations des travailleurs et les font valoir.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Que pensez-vous du comportement du gouvernement lors des négociations pour les contrats de travail dans les secteurs public et para-public?		
Trop souvent, il laisse traîner les conflits.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il fait ce qu'il peut pour le bien commun de la population.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Doit-on abolir le droit de grève dans les secteurs public et para-public?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Considérez-vous que la façon de négocier les contrats de travail présentement est satisfaisante ou qu'il faut en chercher de nouvelles?		
Satisfaisante	<input type="checkbox"/>	
En chercher de nouvelles	<input type="checkbox"/>	
Que suggérez-vous?		

Sexe:  M  F Age: \_\_\_\_\_ Profession: \_\_\_\_\_

15-24-9-76

Partout pour nous... Radio-Canada est là!

CHOI - FM & CHRC  
PRESENTENT

UNE SOIRÉE  
AVEC  
**★ PAUL ANKA ★**  
EN VEDETTE  
**ODIA COATES**  
SOUS LA DIRECTION DE  
**JOHNNY HARRIS**

VENDREDI - LE 15 OCTOBRE - 20H00  
COLISEE DE QUEBEC

Billets \$8.50, \$7.50 et \$6.50  
aux GUICHETS DU Colisée de Québec  
Produit par C.P.I. et Donald K. Donald

Le Groupe La Laurentienne présente

**LES GRANDS EXPLORATEURS**

**KENYA**  
SPLENDEUR SAUVAGE  
avec Jean-Claude BERRIER

POUR TOUS

OCTOBRE 1976 à 20.30 hres  
Du vendredi 1er au dimanche 3, inclusivement  
Une production Expo Mundo PRIX D'ENTRÉE \$3.25

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC  
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

Gilles Lecours en collaboration avec

**CFLS 1240**  
présente  
**Nanette Workman**  
Jeudi 30 septembre  
20h30

Billets: \$6.50 - \$5.50 - \$4.50

En vente aux guichets du Grand Théâtre et dans les Marchés JATO de Villeneuve, Limoilou, Neuchâtel, Sainte-Foy (St-Louis-de-France) et Lauzon.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC  
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

# L'incident Jean-Marie Lemieux: L'Institut attendait le Trident

(MRC) M. Louis Fortin, président sortant de l'Institut Canadien de Québec nous faisait parvenir cette semaine une lettre visant à rétablir les faits concernant le refus qu'aurait essuyé de la part de l'Institut, la compagnie Les Productions Jean-Marie Lemieux Inc., qui voulait y présenter "Connaissez-vous la voie lactée" en octobre.

La lettre de M. Fortin reconnaît que M. Lemieux avait demandé à l'Institut "l'utilisation de la salle de spectacle" et que cette demande avait retenu l'attention du comité exécutif, "cette pièce ayant déjà été présentée à l'Institut, il y a quelques

années. Elle connut d'ailleurs un succès incontestable. En outre, la compétence et les talents de monsieur Lemieux jouaient nettement en sa faveur."

"Sa demande, cependant, parvenait aux administrateurs de l'Institut au moment où la salle était retenue par le Trident qui, comme vous le savez, y avait présenté des spectacles pour enfants montés en 1975. Le Trident avait donc une option prioritaire qu'il était difficile pour les administrateurs de balayer."

"Ceux-ci ont donc offert à M. Lemieux leur salle pour une période consécutive de

quinze jours, location qui n'aurait pas en conflit avec les réservations antérieures. M. Lemieux crut inutile de poursuivre le dialogue, alléguant qu'une telle période ne le satisfaisait d'aucune façon."

"Ces faits, consignés au procès-verbal du comité exécutif qui prit cette décision, reflètent les motifs véritables qui ont conduit les administrateurs à prendre la décision que vous connaissez."

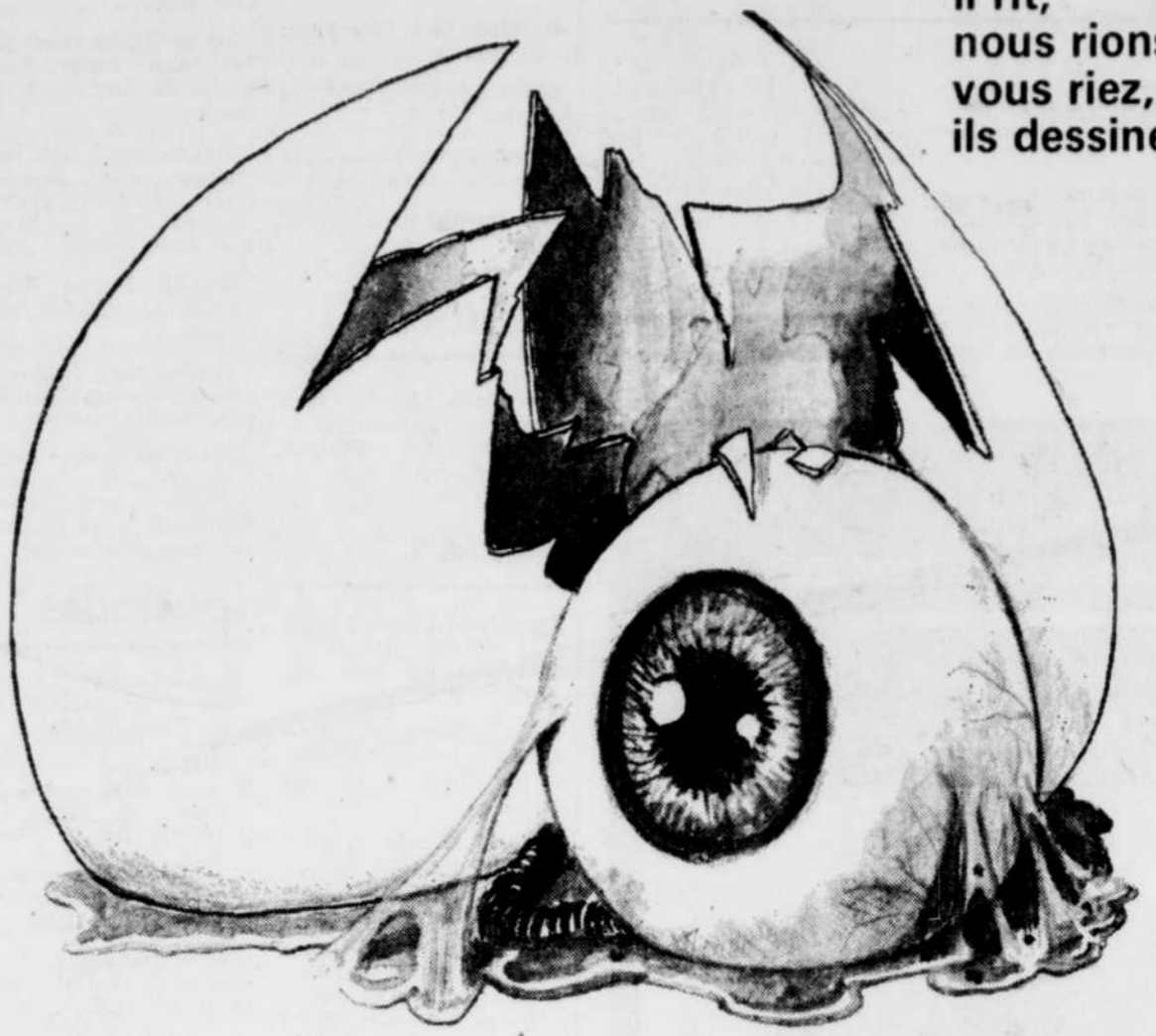
M. Fortin conclut en écrivant que "Nonobstant la déclaration de M. Lemieux, il va de soi que les administrateurs de l'Institut Canadien de Québec sont disposés à louer la salle dans son état actuel en tenant compte des

engagements contractés, à des comédiens aussi talentueux ou à des artistes professionnels ou débutants désireux de s'y présenter."

Lors de la conférence de presse au cours de laquelle il annonçait que la compagnie de production qu'il a fondée allait entreprendre, le 9 octobre prochain, une série de représentations de "Connaissez-vous la voie lactée", de Karl Wittlinger, au Palais Montcalm, M. Lemieux avait révélé qu'on lui avait refusé la location de la salle de l'Institut sous prétexte qu'elle était réservée à des productions québécoises.

M. Lemieux avait présenté son projet en mars, alors que la crise du Trident paralysait toutes ses activités.

Je ris,  
tu ris,  
il rit,  
nous rions,  
vous riez,  
ils dessinent



Ministère des  
Affaires culturelles  
Musée du Québec

Je ris, tu ris...

Ce dessin de Cédric Loth illustre la page couverture du catalogue de l'exposition "Je ris, tu ris..." présentée au Musée du Québec, jusqu'au 3 octobre prochain. L'événement réunit des dessins humoristiques, bandes dessinées, caricatures et dessins d'animation réalisés par des artistes du Québec. Une exposition réservée à ceux qui ont le sens de l'humour.

**2e SEM.**  
Tout homme rêve d'une lune de miel extraordinaire!...  
**FOLLES NUITS de NOCES**  
avec Christine Blanc  
**ALOUETTE**  
2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-VOY 656-0554

**18 ANS Adultes**  
COULEUR PLUS  
**LES DEPRAVEES du PLAISIR**  
avec RUDY LENOIR

**VOUS N'AVEZ ENCORE JAMAIS VU CA!** POUR TOUS

**93 VOITURES DÉMOLIES... en moins d'une heure!**

**LA GRANDE CASSE**  
V.F. UN GONN IN 60 SECONDES

**5e sem.**  
Même quand on est le meilleur voleur de voitures aux Etats-Unis, tout ne va pas toujours comme prévu!...

**LE PIGALLE**  
315 rue St-Joseph 525-9724

**CINEPARC BEAUPORT** **LOUISE ST-PASCAL**

vous avez aimé la chanson, alors voyez le film!  
(PAROLES et MUSIQUE de CLAUDE FRANÇOIS)

**14 ANS**

**le TELEPHONE PLEURE**  
DOMENICO MODUGNO  
MARIE YVONNE DANAUD

**LA POURSUITE IMPLACABLE**  
OLIVER REED FABIO TESTI

**HORAIRE:**  
TELEPHONE: sem.: 9.25, som.: 6.00, 9.50, dim.: 3.00, 6.00, 9.50  
POURSUITE: sem.: 7.30, som.: 7.50, dim.: 1.00, 4.50, 7.50

**ADMISSION: \$3.00**

**ST-ROMUALD**  
37 rue de l'Eglise 839-6553

**ETUDIANTS**  
**ADMISSION: \$2**

Pierre David présente  
Une Sélection des Films Mutuels

**14 ANS**

Philippe Noiret  
Romy Schneider

**Le vieux fusil**

Un film de Robert Enrico

**2e film en couleur**

Claude Michèle Serge  
**LELOUCH / MORGAN / REGGIANI**

**LES FEMMES DES LEGIONS** 18 ANS Adultes

d'HITLER qui combattirent et aimèrent avec une rage implacable!

**2e SEM.**

**FRAULEIN EN UNIFORME**  
avec Karl Moller, Brigit Bergen, Couleur

**DES FILLES QUI CRIENT APRES L'AMOUR**  
avec Christa Frenz et Renita Flynn COULEUR

Sem. et dim.: 12.80, 3.30, 6.35, 8.15. Rep. compl. sam.: 1.00, 4.00, 7.05, 8.45. Rep. compl.

**CINEMA MIDI-MINUIT**  
QUEBEC 522-2828

**Le chat ET LA SOURIS**

**LE PLUS ORIGINAL DES SUSPENSES**

**HORAIRE:**  
LE VIEUX FUSIL: SEM.: 9.00 - DIM.: 1.35, 5.20, 9.15  
LE CHAT ET LA SOURIS: SEM.: 7.05 - DIM.: 3.25, 7.10

**BJOU**  
15 chemin Ste-Foy 522-7956

**Combien survivront et dans quel état seront-ils ?** 18 ANS Adultes

**"LE MASSACRE A LA SCIE"**  
V.F. de THE TEXAS CHAINSAW MASSACRE

**Le crime le plus brutal et le plus bizarre jamais commis en Amérique**

Ces faits ont réellement eu lieu. Ce film vous les révèle

**PLUS**  
**2e GRAND FILM À CHAQUE CINÉMA**

**cinéma DE PARIS**  
Place d'Youville 694-0891

**CANARDIERE**  
GALERIES CANARDIERE 661-8575

**LIDO LEVIS** **VIMY ST-GEORGES** **Théâtre Beauceville BEAUCEVILLE**

# à québec aujourd'hui

## convocations

**Yoga Lotus Blanc:** Méditation dirigée par Swami Shanti Chandrananda à 20h, au 805 avenue Murray, app. 9.

**La Société Linnéenne de Québec Inc.:** Conférence à 20h15 à la salle Marquette du collé-

ge des Jésuites, 1150 boul. Saint-Cyrille ouest, entrée rue Joffre. Conférencier: Benoît Gauthier. Sujet: Les pieds dans l'eau du Saint-Laurent.

## cabarets

**Cercle Electrique:** danse ce

soir avec l'orchestre "Airborne".

**Club Social Horizon Nouveau:** ce soir danse.

**Chez Gérard:** La revue "Les Girls".

**Holiday Inn (Ste-Foy):** Israël et Steve.

**La Cloche d'Or:** ce soir "Les Mercédès".

**L'Entre-Deux:** ce soir de 4h00 à 3h00 a.m., danse.

**L'Harmonique:** ce soir "Av'nir".

## cinéma

**Ciné-Musée:** Lismer — Jean Bazaine — Hectorologie — L'enfer de Rodin — Sculpture décorative: le bronze.

## galeries

**Roger Belliot, Harold Pfeiffer, s.s.c.:** huiles, Galerie Lafayette-St-Jean, 1093 rue St-Jean.

**Gilles E. Gingras, F.-R. Cantin, Marie Laberge:** Galerie Charles Huot, 1 rue du Trésor.

**Germain Larochelle,** peinture, sculpture, Galerie Trait Carré, 7985 Trait Carré Est, Charlesbourg.

**Exposition de céramique:** présentée par l'Association des céramistes de Québec, à la Maison Chevalier, Place Royale.

**Artistes canadiens:** huiles et aquarelles, Galerie d'Art du Château, au Château Frontenac.

**Artisanat chilien "géographie de la répression au Chili":** 400 B, rue des Sables, Limoilou.

**Madeleine Samson,** peintures, tapisseries, aquarelles, Café d'Europe, 27 Ste-Angèle.

**Stéphane Lemieux,** encres: Galerie d'Art La Minerve, 40 Ste-Famille.

**Onze artistes québécois:** tableaux présentés par la Cie Charrart, au Québec Hilton, 3 Place Québec.

**James Halpin,** aquarelles; **Tex Lecor,** huiles, Galerie Michel de Kerdour, 4 Place Québec.

**Flaque:** émail, poterie, céramique, métal, tissage et cuir. Maison Maheucouillard, 31 rue Sous-le-Fort, Place Royale.

**Danielle Poisson,** dessins, au Café Le Carcajou, 100 rue St-Jean.

**Charles Jean,** batiks; **Norman Grant,** photos, Chez Temporel, 25 rue Couillard.

**Musée du Québec:** Acquisitions récentes: art ancien, moderne, contemporain; ethnologie — Je ris, tu ris, vous riez, ils dessinent.

## spectacles

**André Gagnon,** au Grand Théâtre de Québec, salle Louis-Fréchette, 20h30.

**Ricet Barrier, et Valentin et Jésus,** au Théâtre de l'Île, St-Pierre, I.O. (première partie: Céline Côté).

**Av'nir (groupe québécois) rock inédit:** à l'Harmonique, 1100 rue St-Jean, 22h00.

**Marie Trudeau, Lucie Sauvageau;** à l'Ostradamus, 29 Couillard, 21h00.

## théâtre

**"La Baraka",** vaudeville de Michel André, Théâtre La Fenière, Ancienne-Lorette, 21h00.

# le cinéma à québec

**CANADIEN:** Le locataire (3), 13h30, 16h00, 18h30, 20h45.

**CANARDIERE:** Massacre à la scie (1), 13h00, 15h45, 18h35, 21h25. Le carnage (1), 14h20, 17h10, 20h00.

**CAPITOL:** Ces adorables victoriennes (1), 13h00, 15h00, 17h00, 19h00, 21h00.

**CARTIER:** Les aventures extraordinaires d'un visage pâle (3), 19h00. Les chiens de paille (1), 21h30.

**CINEMA DE PARIS:** Massacre à la scie (1), 12h45, 15h40, 18h20, 21h30. L'amour motorisé (1), 14h10, 17h00, 20h00.

**EMPIRE:** Le château des chiens hurlants (5), 13h10, 16h25, 19h40. Attention au Blob (1), 14h45, 18h00, 21h15.

**LAIRET:** Nous sommes tous en liberté provisoire (4), 19h15. Maman, laisse-moi vivre ma vie (6), 21h10.

**LE BIJOU:** Le chat et la souris (4), 19h05. Le vieux fusil (4), 21h00.

**LIDO:** Les machines du diable (6), 19h30. Le massacre à la scie (1), 21h15.

**MIDI-MINUIT:** Fraulein en uniforme (1), 12h30, 15h30, 18h30, 21h35. Des filles qui rient après l'amour (1), 14h10, 17h15, 20h15.

**ODEON: DAUPHIN:** La kermesse des aigles (1), 15h50, 19h45. L'autre versant de la montagne (4), 14h00, 17h50, 20h45.

**ODEON: FRONTENAC 1:** Vol au-dessus d'un nid de

coucou (3), 13h45, 16h15, 19h00, 21h30.

**ODEON: FRONTENAC 2:** Flics et voyous (1), 12h50, 16h25, 20h05. Tueur d'élite (1), 14h20, 18h00, 21h30.

**PIGALLE:** La grande casse (6), 14h35, 17h55, 21h30. Les deux corniauds contre Cosa Nostra (1), 13h00, 16h20, 19h45.

**PLACE QUEBEC 1:** The Gumball Rallye (5), 18h45, 20h45.

**PLACE QUEBEC 2:** La bête (5), 19h00, 21h00.

**STE-FOY: ALOUETTE:** Folles nuits de noces (1), 12h45, 15h50, 18h50, 22h05. Les dépravées du plaisir (1), 14h05, 17h10, 20h15.

**STE-FOY: CHAMPLAIN:** Ces adorables victoriennes (1), 13h00, 15h00, 17h00, 19h00, 21h00.

**ST-ROMUALD:** La poursuite implacable (4), 19h30. Le téléphone pleure (5), 21h25.

## ciné-parcs

**BEAUFORT 1:** La grande casse (6) — La grande nouba (5).

**BEAUFORT 2, MONTMAGNY:** Le canardeur — Les collines de la terreur.

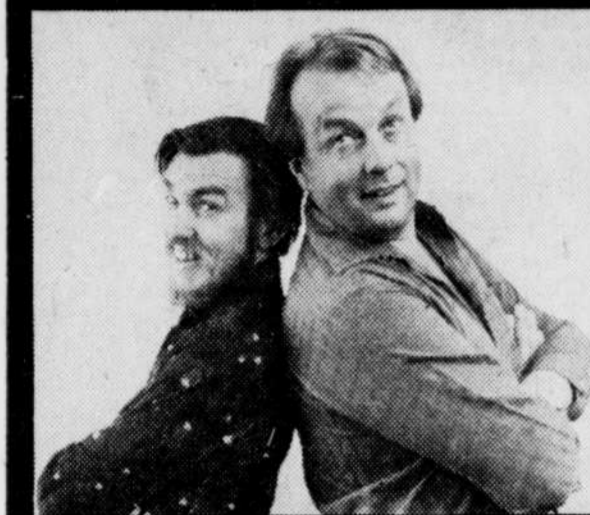
**DE LA COLLINE:** Le despote cruel (5) — La fureur de vaincre (5).



**Aurore boréale**  
La sculpture "acrylique" réalisée par James Houston a eu son "petit" effet, hier, à la cérémonie d'ouverture du Glenbow Centre, à Calgary. Cette sculpture "Aurore boréale" traverse quatre étages du nouveau bâtiment, qui abritera aussi l'Institut Glenbow-Alberta.

## Les Productions JEAN-MARIE LEMIEUX INC.

présentent au PALAIS MONTCALM  
A PARTIR DU 9 OCTOBRE 76



# CONNAISSEZ-VOUS LA VOIE LACTÉE ?

de **KARL WITTLINGER**  
avec  
**JEAN-MARIE LEMIEUX**  
**JEAN GUY**  
metteur en scène : **GUILLERMO DE ANDREA**  
décors et costumes : **PAUL BUSSIÈRES**

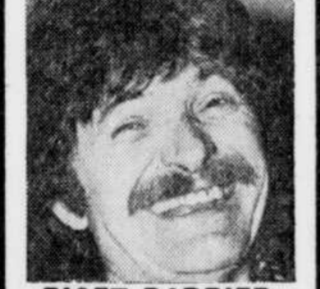
**Billets: \$4.00 à \$5.50**  
en vente dès maintenant  
au Palais Montcalm de 12h00 à 18h00  
et aux Librairies Garneau.

En collaboration avec  
**LA BRASSERIE**  
**chrc** et **Labatt** LIMITÉE

**YOGA MÉDITATION**  
681-0759

**Théâtre de l'Île**  
(St-Pierre Ile d'Orléans)

présente du 16 au 26 sept.  
(relâche le lundi)  
à 20h30



**RICET BARRIER**  
En première partie  
**GÉLINE CÔTÉ**

N.B. Les billets, réservés doivent être réclamés 30 minutes avant le spectacle.

"Je le considère comme étant le meilleur et le plus professionnel des films érotiques produits aujourd'hui". — Hugh Hefner. PLAYBOY  
"Interdit pendant 75 ans, ce bijou de la littérature victorienne est devenu un film somptueux". — GROVE PRESS

**18 ans**

**LE CHEF-D'OEUVRE DE LA LITTÉRATURE ÉROTIQUE DU XVIIIÈME SIÈCLE EST ENFIN UN FILM**

**LES ADORABLES VICTORIENNES**

accompagné de la musique de **GILBERT et SULLIVAN**

SUSAN SLOANE-BERBOHM TREE  
mise en scène **ROBERT KINGER**  
producteur **JOHN BUTTERTH**

**A VOIR SANS FAUTE!**

Horaires des deux cinémas:  
13h.00-15h.00-17h.00-19h.00-21h.00

**CAPITOL**  
972, St-Jean, 694-0806

**CHAMPLAIN**  
2500, BOUL. LAURIER  
PLACE STE-FOY, 656-0592

**La prison: une usine à dégrader les hommes!**

**14 ANS**

**nous sommes tous en liberté provisoire**

VEDETTE DE SACCO ET VENETZINI  
RÉALISÉ PAR DAMIANO DAMIANI  
RICCARDO CUCCIOLA  
FRANCO NERO

Le cri du cœur d'une génération  
**MAMAN, LAISSE-MOI VIURE MA VIE**  
JACQUELINE ANDER  
JORGIE RIVE

**LAIRET**  
1044, St-AVIGNON, 523-5050

Horaires: "maman": 9h.10  
"liberté": 7h.15

Luc Phaneuf présente

# André Gagnon

**24 SUPPLÉMENTAIRE**  
Dimanche 26 sept. 20h.30

Une collaboration

**choi fm**  
98.1  
le FM de Québec

**Billets: \$5 à \$9**

En vente aux guichets du Grand Théâtre et dans les marchés JATO de Villeneuve, Limoilou, Neufchâtel, Sainte-Foy (St-Louis de France) et Lauzon.

**GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**  
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TÉL. 643 8131

**LA BÊTE DE BOROWCZYK EST LE KING KONG DE L'ÉROTISME**

**18 ANS**  
Adultes

- LE FIGARO

La Bête est un film érotique d'une inspiration digne des œuvres les plus audacieuses mais aussi les plus belles de la littérature et de la peinture. — FRANCE SOIR

La Bête se révèle en tous points supérieure aux Contes Immoraux. — CHARLIE HEBDO

Borowczyk est un artiste qui construit par sa mise en scène tout un cérémonial de beauté, d'étrangeté, d'horreur, de folie, de sang et de mort. — LE MONDE

La Bête est une œuvre d'art, un spectacle merveilleux. — REVUE DU CINÉMA

**LA BÊTE**

UN FILM DE WALERIAN BOROWCZYK  
avec SIRPALANE-PIERRE BENEDETTI-enCOULEUR

**CINÉMA 2**  
PLACE QUÉBEC 525-4524

Horaire: 18h.30-20h.30

ROMAN POLANSKI va très loin... et vous amène avec lui.

**14 ANS**

**5e sem. LE LOGATAIRE**

Horaires: 6h.30 et 8h.45 p.m.  
2700 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9922

It's a hilarious outrageous road race. **POUR TOUS**

**"LA course de l'année...!"**

**THE GUMBALL RALLY**

**CINÉMA 1**  
PLACE QUÉBEC 525-4524 Horaire: 18h.45-20h.45

IL EST ROUGE IL RESPIRE IL DEVORE TOUT SUR SON PASSAGE

**ATTENTION AU BLOB!**

Horaires: "Blob": 2h.45-6h.00  
"Chien": 1h.10-4h.30

# Ernest Guimond: bientôt 60 ans de vie théâtrale

par Martine CORRIVAULT

Ernest Guimond est né en 1897 et, en avril prochain, ce comédien mont-réalais qui a vu grandir le théâtre, le cinéma, la radio et la télévision au Québec, célébrera son soixantième anniversaire de vie théâtrale. Monté sur la scène pour la première fois à l'âge de neuf ans, l'artiste qui vit désormais au jour le jour, sans faire de projets, est toujours actif.

En plus de participer à certaines émissions de télévision dont "Chère Isabelle", le comédien joue présentement au Théâtre d'Aujourd'hui, dans une pièce dont l'action se passe aux

confins de la peur et de l'émerveillement, "Ma Corriveau", de Victor Lévy-Beaulieu. Il y tient le rôle du conteur, Jos Violon qui, dans la mise en scène d'André Pagé, possède une puissance d'évocation telle que les personnages des histoires qu'il raconte, viennent eux-mêmes se raconter.

En novembre, il reprendra, avec la Compagnie Jean Duceppe, son rôle du greffier du conseil municipal dans la pièce de Françoise Loranger "Medium Saignant" et en décembre, Jean-Louis Roux lui a demandé d'être de la distribution du "Pygmalion" que le TNM présentera pendant la période des Fêtes. Ensuite...?

"Je pense que je vais ralentir un peu. Je n'accepterai plus de rôles qu'occasionnellement, pour m'occuper un peu." Mais quand on a passé plus de la moitié de sa vie au théâtre, peut-on aussi simplement s'en éloigner? Ernest Guimond le croit.

Lui qui a joué dans bon nombre de ces comédies dramatiques et mélodrames qui faisaient les beaux dimanches des amateurs de théâtre, au début du siècle, regrette un peu que le théâtre contemporain se soit éloigné des "histoires avec un commencement et une fin, qui racontaient la vie des gens. Aujourd'hui, les auteurs s'engagent socialement et analysent des situations plutôt que de les raconter. Ils écrivent pour le présent, dans le présent, ce qui risque de donner des oeuvres qui se démoderont assez rapidement."

L'auteur "sur son 36"

Ernest Guimond ne s'est pas con-

tenté de jouer les textes des autres, que ce soit à Montréal ou en tournée. Employé à l'hôtel de ville de Montréal, il trouvait aussi le temps, entre 1926 et 1942, en plus de jouer au théâtre et à la radio, d'écrire des pièces. Il se rappelle sa première oeuvre, une dramatique histoire d'amour qui mettait en présence une chanteuse, un écrivain et un beau séducteur russe. Il dit avoir écrit 44 pièces dont quatre radio-romans par année pendant les huit années où il a travaillé à CHLP (la station de radio du journal La Patrie, à l'époque). Les radio-romans duraient généralement 13 semaines et consistaient en histoires complètes.

Il y a un peu plus de deux ans, Réjean Roy (celui-là même qui anime la Compagnie des Neuf, à Québec), avait rencontré M. Guimond pour préparer, à partir d'extraits des pièces qu'il avait écrites, un spectacle qui s'est intitulé "Ernest Guimond sur son 36".

"C'était très beau et très bien fait", reconnaît le vieux comédien, "mais ce fut malheureusement un spectacle raté pour diverses raisons."

D'abord, le public du Patriote, où s'était installée l'équipe, n'était pas un public de théâtre. "Et mes textes intéressent surtout des gens de plus de 40 ans. En plus, pour arriver à la salle de spectacles, il fallait monter des escaliers. Réjean avait utilisé six de mes pièces, ce qui faisait un peu trop touffu: il en aurait pris seulement trois et c'aurait été suffisant".



Viola Léger triomphe à Paris dans La Sagouine.

## Accueil chaleureux à La Sagouine à Paris

PARIS (AFP) — Le Figaro et Le Quotidien de Paris font, jeudi, une critique louangeuse de "La Sagouine" d'Antoine Maillet qui tient l'affiche du petit théâtre d'Orsay jusqu'au 3 octobre.

"Sûrement Bernanos aurait aimé la simplicité de cette petite vieille en fichu aux couleurs de son effacement, écrit Le Quotidien de Paris. On songe à la lumière des frères le Nain, qui tombe drue sur les rides de leurs demi-vivants attablés, bien au delà de toute douleur... Antoine Maillet a fait mieux que d'écrire un chef d'oeuvre. Nous lui devons ce que le théâtre peut nous offrir de plus indéfinissable, de plus indicible de plus profond: l'incarnation d'une vie dont l'éblouissement dépasse de loin tout pitié, tout cri, tout malheur".

"Du beau travail", titre de son côté Le Figaro qui voit dans La Sagouine "un de ces miracles dont seul le théâtre est capable. Le tout, écrit le journal, est interprété par Viola Léger, une comédienne hors du commun. Elle a le ton, le geste, le timbre, la note absolument justes, sans jamais chercher le moindre effet. Mais quelle présence, quelle chaleur et quelle leçon".

## La Corriveau de Beaulieu au Théâtre d'Aujourd'hui

Depuis quelque cinq ans, le personnage de la Corriveau, cette femme qui, aux premières heures du régime anglais, fut jugée par un tribunal anglophone pour répondre à deux accusations de meurtres contre ses deux maris, fascine les auteurs. Gilles Vigneault lui a écrit une chanson que Pauline Julien interprète aussi. Certains ont vu dans le roman d'Anne Hébert, "Kamouraska", une certaine parenté avec la jolie veuve de Saint-Vallier, même si l'intrigue imaginée et racontée par Anne Hébert n'a rien à voir avec le drame vécu par la veuve de Louis Dodier, onze ans après son mariage. Le seul véritable rapprochement pourrait être une sorte de réhabilitation de l'héroïne historique par l'explication de la passion vécue par le personnage du roman.

Au théâtre aussi le personnage fascine. Victor Lévy-Beaulieu, profitant de ses origines "bas-du-fluviennes" pour fouiller les légendes racontées par Félix Aubert de Gaspé au sujet de la sorcière La Corriveau, avait écrit un texte qui fut créé lors d'un atelier à l'École nationale de théâtre, en octobre 1973, dans une mise en scène de Michelle Rossignol. Aujourd'hui, son ami Jean-Claude Germain reprend la pièce au Théâtre d'Aujourd'hui, avec une distribution de comédiens de métier, dans une mise en scène d'André Pagé.

C'est surtout le personnage légendaire qui retient l'attention de Beaulieu. Il dédouble la femme, en faisant une Corriveau blanche et une Corriveau noire, cette dernière étant naturellement le mauvais esprit de l'autre. Il nous la présente au moment de son procès, accompagnée de son père et s'expliquant devant un juge (Françoise Berd compose une image hallucinante) qui siège devant un drapeau britannique. Mais l'histoire de la meurtrière n'est finalement qu'un épisode dans ce jeu dramatique qui dure à peine une heure et demie.

Jos Violon, le conteur, évoque des personnages qu'il appelle et qui nous arrivent en chasse-galerie. La production technique de la pièce est remarquable: dommage qu'il n'en soit pas de même pour l'oeuvre qui gagnerait à être élaguée de certains propos tenus par les gars des "chanquiers" et développée du côté du personnage des deux Corriveau. Après tout, c'est le titre de la pièce. Mais là encore, Lévy-Beaulieu nous fait peut-être une autre de ses grimaceries de joueur de tour qui ne prend rien au sérieux, surtout pas ce qu'il écrit.

Il a écrit "sa" Corriveau comme Patricia Dumas a aussi rédigé la sienne, après bien des recherches, pour le Trident d'hier. Celui d'aujourd'hui s'intéresse à d'autres sujets et Mme Dumas, elle, fait lire sa pièce à d'autres directeurs de compagnies. Parce que l'histoire de la Corriveau, personne ne la connaît encore vraiment. Et c'est le genre d'histoire à raconter dont nous parlait, quand nous l'avons rencontré, Ernest Guimond.

Martine CORRIVAULT

### BONNE NOUVELLE!

TOUTES LES VOIES D'ACCÈS SONT MAINTENANT PAVÉES AU CINÉPARC DE LA COLLINE ROUTE ALLARD ST-NICOLAS

1/2 MILLE DES PONTS LAPORTE PONT DE QUÉBEC RIVE-SUD

**DEUXIEME SEMAINE**

93 VOITURES DÉMOLIES... en moins d'une heure!

**LA GRANDE CASSE**

POUR TOUS

cinéparc **1** BEAUPORT

AUSSI A L'AFFICHE: LA GRANDE NOUBA

**CLINT EASTWOOD**

GEORGE KENNEDY

Il a sept minutes pour devenir riche...

**LE CANARDEUR**

CHARLES BRONSON

LES COLLINES DE LA TERREUR

ciné Parc BEAUPORT - 2

14 ANS

2 fois plus d'ACTION, 2 fois plus de DANGER!

BRUCE LEE

AVEC le MAÎTRE du KARATE-KUNG FU

ciné Parc De La COLLINE

2 GRANDS FILMS

**BRUCE LEE**

DESPOTE CRUEL

FUREUR de VAINCRE

INCROYABLE! INSUPPORTABLE! IMBATTABLE!

ciné Parc MONTMAGNY

OUVERT TOUTS LES SOIRS A 6.30- LA PROJECTION DEBUTE VERS 7.30- LES MOINS DE 14 ANS; GRATUIT

## LES CINEMAS ODEON

8<sup>e</sup> SEM. **en français** 14 ANS

**5 OSCARS HOLLYWOOD** MEILLEUR FILM

- MEILLEURE MISE EN SCÈNE
- MEILLEUR ACTEUR
- MEILLEURE ACTRICE
- MEILLEUR SCÉNARIO

**JACK NICHOLSON**

"VOL AU DESSUS D'UN NID DE COUCOU"

(ONE FLEW OVER THE CUCKOO'S NEST)

HORAIRE: 1.45, 4.15, 7.00, 9.30

**FRONTENAC I**

2<sup>e</sup> SEM. **ILS TUERAIENT MÊME LEURS AMIS POUR DE L'ARGENT!** 14 ANS

**TUEUR D'ELITE**

HORAIRE: Les Films: 12.50, 4.25 - 8.05, Tumeur: 2.20, 6.00 - 9.30

**JAMES CAAN** **ROBERT DUVAL**

2 FILMS EN COULEURS

"LES FLICS ET VOYOUS"

**FRONTENAC II**

Le film qui a bouleversé des milliers de spectateurs. Le récit véridique d'un amour et d'un courage extraordinaires

POUR TOUS

**L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE**

8<sup>e</sup> SEM. 2<sup>e</sup> FILM EN COULEURS

L'histoire émouvante de la skieuse Jill Kinnmont, l'espoir olympique dont l'existence fut brisée par une chute tragique.

avec Marilyn Hassel et Beau Bridges

**Robert Redford**

"LA KERMESSE DES AIGLES"

LES MOINS DE 14 ANS \$1.25

**LE DAUPHIN**

DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745

SALLES CLIMATISÉES STATIONNEMENT INTÉRIEUR

PARC-AUTO PAQUET & LALIBERTE

## Claude Taylor au menu de "Le Pour et le Contre"?

Quelque 1.000 Québécois auraient répondu affirmativement à la question "Voler en français! Qu'en dites-vous?" telle que publiée dans certains journaux (mais pas dans LE SOLEIL) par le réseau-TV de Radio-Canada, en prévision de la première, ce soir à 20h30, de "Le Pour et le Contre", une émission d'affaires publiques de 60 minutes animée, en direct, par Pierre Nadeau.

Celui-ci me confiait, hier, que son invité-surprise pourrait être Claude Taylor, le controversé président d'Air Canada, dont la tête est mise à prix par des députés francophones, à Ottawa. Selon Nadeau, Taylor semblait bien décidé, hier matin, à se mouiller pour la première fois devant l'auditoire francophone au sujet de la crise du bilinguisme, qui déchire depuis plusieurs mois la société fédérale qu'il dirige.

Air Canada en appelait du jugement Deschênes, qui enjoignait la compagnie de permettre à ses pilotes d'utiliser le français dans les cabines de pilotage. Taylor

affrontera-t-il l'opinion publique québécoise sur les ondes, alors même que l'on prête au gouvernement Trudeau l'intention de contourner le jugement Deschênes — maintenu en appel — pour faire droit à l'unilinguisme anglais d'Air Canada?

Nadeau n'en sait rien mais s'attend à tout. Pour le premier sujet "chaud" de son émission, il est très engagé, puisque le 30 mai dernier, dans une lettre à Taylor, il se dissociait de la commandite d'Air Canada, jugeant "intolérable" l'encouragement tacite de ses

réalis d'origine polonaise, bilingue bien que très "contre" le bilinguisme dans les airs, mais qui n'a pas demandé son transfert hors du Québec...

L'émission exposera le problème pendant 15 à 20 minutes, à l'aide de séquences filmées très brèves. On verra à l'oeuvre des contrôleurs de l'air français postés à Roissy, en France, qui accueillent successivement un avion d'Air France et un Boeing 747 d'Air Canada; ensuite un monomoteur de Saint-Hubert, zone bilingue, fera connaître les limites de la sécurité aérienne; enfin, on visitera le laboratoire de simulation créé par la



jacques dumais  
radio et télévision

dirigeants à la "francophobie" des airs. Dominique Michel se désistait aussi par la suite.

A compter de 19h30, ce soir, quelque 25 téléphonistes conscrées par "Le Pour et le Contre", recueilleront (code régional 514 et 790-0961, à frais virés) les vues des téléviseurs sur le français dans l'air. Comme les circuits risquent une surcharge, les intervenants sont priés de s'exprimer en dedans de 30 secondes.

Ces commentaires, colligés par l'animateur Serge Arseneault, le chercheur Pierre Leduc et le Service de recherches de Radio-Canada, permettront à Nadeau et à ses six ou sept invités en studio, favorables ou non au français dans l'air, d'orienter la prise de bec en fonction du pouls du public. Taylor mis à part, ces invités sont:

**POUR** — Vic Dupéré, contrôleur francophone, dont l'expérience du bilinguisme s'étend à l'échelle mondiale; Claude Laurin, commandant d'un appareil 707, qui, représentant des Gens de l'air, a lui aussi travaillé autour du globe; Dave Mills, commandant d'un DC-8, exprésident de la CALPA, qui, à titre d'unilingue, opte pour le bilinguisme tant pour la sécurité que pour l'avenir du pays;

**CONTRE** — Jacques Demers, francophone établi à Toronto, commandant d'un 727 et membre de la CALPA; Georges Plourde, commandant d'un DC-9, pour qui la sécurité passe avant le bilinguisme; Tom Foudokowski, un contrôleur mont-

commission d'enquête sur la sécurité aérienne.

Les invités se prononceront surtout à titre personnel. Mais Nadeau les amènera à oublier leur spécialité afin de connaître leurs vues de "citoyens canadiens" sur le poids qu'une telle crise du bilinguisme fait peser sur l'avenir du pays. De même, Nadeau embarquera si les téléspectateurs aborderaient, au téléphone, la menace de manipulation — politique — de l'Association des Gens de l'air du Québec. Au cours d'une tribune téléphonique qui se déroulera samedi dernier, à CKRL-MF ("A gauche et à droite"), le problème fut soulevé devant un porte-parole des Gens de l'air.

Chose sûre, les Québécois semblent bien au fait du sujet, puisque parmi les 1.000 représentants au questionnaire diffusés dans les journaux, 900 ont exprimé une opinion personnelle en plus de cocher "oui" ou "non" au bout de six phrases-réponses suggérées à la question: "Voler en français? Qu'en dites-vous?"

Ces phrases se lisaient comme suit: 1) Au Québec, la langue parlée est le français, pourquoi pas dans l'aviation?; la sécurité n'est qu'un prétexte; 2) Qu'on utilise le français seulement, ça m'importe peu. L'important c'est l'avion, de se rendre à destination; 3) C'est la faillite de la politique de bilinguisme au Canada; 4) Fallait s'y attendre: les anglophones n'allaient pas se laisser faire tout le temps; 5) Le bilinguisme, ça coûte cher; ce serait plus simple si tout le monde parlait anglais; 6) La langue internationale de l'aviation, c'est l'anglais; il est normal d'utiliser l'anglais seulement dans l'aviation au Canada.

## télé. choix

•A 19h30, à Radio-Québec **Déjà demain**. L'étude scientifique du sport peut se comparer au programme spatial et nous permettra d'atteindre la planète Mars du monde sportif;

•A 20h30, au onze, **Le Pour et le Contre**. Première de cette prise de bec bi-mensuelle animée par Pierre Nadeau. "Voler en français" ou la sécurité aérienne et l'unité nationale;

•A 21h30, à la même antenne, **Ici et là**. Le retour des saumons ou comment ils survivent dans un siècle de pollution.

•A 22h, à la même antenne, **Sciences-Réalité**. Première de la saison pour ce magazine qui aborde l'entreposage des déchets radioactifs cependant que Fernand Séguin nous parle du drame de Seveso, en Italie;

•A la même heure, à Radio-Québec, **Cher Engène**. Tout sur l'existence et le fonctionnement de l'Aide Juridique. Invités: Yves Lafontaine, vice-président de la Commission des services juridiques, et Me Gilles Trudel, membre de l'Aide Juridique;

•A 23h05, au onze, **Cinéma présente**: "Madly" un drame français de 1970, avec Alain Delon, Mireille Darc et Jane Davenport;

•Demain à 11h, à CBV, **A l'air libre** nous initie à la fabrication du vin et interroge des Québécois sur leurs loisirs de fin de semaine.

•A 12h, à CKRL-MF, **A gauche et à droite**. Interview avec Antoine Normand, relationniste de Radio-Québec; André Sirois, du Comité de citoyens du Vieux-Québec.

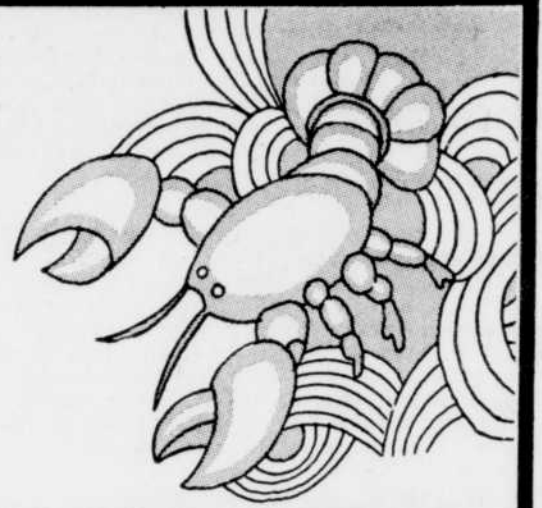
### SELECTION SPECIALE POUR LES ABONNES DE TELECABLE DE QUEBEC INC. VENDREDI le 24 septembre

- 11:30 — Les Aventures de Tom Sawyer, canal 6
- 22:00 — Science-réalité, canal 6
- 24:00 — The 12 Midnight Movie, canal 12
- 01:30 — Late, Late Show, canal 7



Tous les postes se réservent le droit de modifier, sans préavis, leur programmation.

# FESTIVAL DU HOMARD



Rien de meilleur pour célébrer notre 3e anniversaire! Nous vous gâterons...

- HOMARD 1 livre \$4.75
- FILET MIGNON et DEMI-HOMARD \$7.50

Incluant délicieuse salade du Chef et pain-maison chaud.

Nos homards proviennent des Pêcheurs Unis du Québec.

Le sympathique propriétaire, Yves Cloutier, vous invite à venir vous régaler!



**Le Deauville**

3000, boulevard Laurier, Ste-Foy. Réservations: 658-3644

## horaire

Comprenant également les postes transmis par câble. De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (N.B.) Emission Noir et Blanc. Source d'information: Office des Communications Sociales

- (4) Québec CFCM-TV
- (5) Québec CKMI-TV
- (11) Québec CBVT
- (3) Burlington WCAX-TV
- (9) TCQ (Télé-câble de Québec)
- (7) Sherbrooke CMTL-TV
- (8) Trois-Rivières CHEM-TV
- (8) Mt. Washington WMTW-TV diffusé au 13
- (10) Montréal CFTM-TV
- (12) Montréal CFCE-TV
- (13) Trois-Rivières CKTM-TV et TCQ Diffusés au 9
- (15) CIVQ (UHF Radio Québec)
- (3) Burlington WCAX-TV diffusé au 7

- 7-8 Vedettes québécoises
- 8 Family affair
- 10 Le 10 vous informe
- 11 Régional 03
- 12 Holmes and Yoyo (première)
- 13 Le 13 vous informe
- R-Q. Un p'tit coup de cœur. "Le tir à l'arc". Anim: Jeanette Biondi. — L'équipement, le coût, les facilités et les clubs de tir à l'arc au Québec. Reprise.
- TCQ Mireille et Sans Sonnette. Le milieu estival des enfants. Aujourd'hui: du bricolage. Anim: Mireille Pouliot Bouchard.
- 3 The \$25,000 pyramid
- 4-7-8-10 Médicin d'aujourd'hui
- 5 The Diane Stapley show
- 8 Hogan's heroes
- 11-13 Marcus Welby, M.D.
- 12 The David Steinberg show (première)
- R-Q. Déjà demain. "Les sports: les gladiateurs syndiqués". L'étude scientifique du sport peut se comparer au programme spatial et nous permettra d'atteindre la planète Mars du monde du sport.
- TCQ Le monde de Monsieur Danse. Reprise du lundi 22h30.
- 3 Hee haw
- 5 The Mary Tyler Moore show
- 8-12 Donny and Marie
- R-Q. Les gros sous. "Trois trente sous pour une piastre". Anim: Pierre Olivier. Le pouvoir d'achat. — Reprise.
- TCQ A l'écoute des astres. — Reprise du mardi 21h30.

- TCQ Téléphoto. — Reprise du lundi 21h30.
- 3 Friday Movie: "Magnon force". E-U. 1973. Drame policier de T. Post avec Clint Eastwood, Hal Holbrook et Felton Perry. — Un détective à qui on confie l'enquête sur une série d'assassinats découvre que des policiers sont mêlés à l'affaire.
- 4-7-8-10 Spécial André Gagnon. "Neiges".
- 5 Tommy Hunter Country
- 8 Friday Movie: "Walking tall". E-U. 1975. Drame policier de E. Bellamy avec Bo Svenson, Robert Doqui et Bruce Glover. — Un shérif acharné dans la lutte contre le crime échappe à toutes sortes d'embûches placées par des tueurs.
- 12 The Rockford files (première)
- R-Q. Les grands chefs d'orchestre. — Portrait du chef d'orchestre Thomas Schippers.
- TCQ Comme la vie. — Reprise du lundi 20h00.
- 11-13 Ici et là
- TCQ Les maternelles
- 4-7-8-10 La corne d'abondance
- 5 The Lawrence Welk show
- 11 Science-réalité
- 12 Serpico (première)
- 13 La p'tite semaine
- R-Q. Cher Engène. Anim: Lise Lebel. — Les structures et les procédures de l'aide juridique. A quel point est-elle accessible?
- TCQ Trois lecteurs en difficulté (2e partie). — Film présenté en collaboration avec l'ONF.

- 11 Nouvelles du sport et météo
- 13 Le 13 vous informe
- 3 Channel 3 night beat
- 4 Monsieur Météo
- 5-8-12 News
- 7-8 Informa
- 10 La couleur du temps
- 4 D'un sport à l'autre
- 11 Cinéma "Madly". Fr. 1970. Drame de R. Kahone avec Alain Delon, Mireille Darc et Jane Davenport. — Un couple aux idées larges tente de former un ménage à trois.
- 13 Programme double: "Le corsaire de la Reine". Il. 1963. Aventures de R. Maté et P. Zedillo avec Rod Taylor, Keith Mitchell et Irene Worth. — Elizabeth d'Angleterre charge Francis Drake de s'emparer de trésors cachés par les Espagnols. "L'or se barre". G-B. 1969. Comédie policière de P. Collinson avec Michael Caine, Noël Coward et Maggie Blye. — Un petit escroc anglais conçoit le projet d'un vol de quatre millions en lingots d'or à Turin.
- 12 Pulse
- 5 The Merv Griffin show
- 7-8-10 Film: "Deux salopards en enfer". It. 1969. Drame de guerre de T. Ricci avec Klaus Kinski, George Hilton et Ray Sanders. — Deux soldats réussissent à échapper au peloton d'exécution pendant la campagne d'Italie.
- 3 Late Movie: "Heat Wave". E-U. 1974. Drame de J. Jameson avec Ben Murphy, Bonnie Bedelia et Lew Ayres. — Les habitants d'une ville sont impuissants à régler les problèmes causés par une vague de chaleur imprévue.
- 8 S.W.A.T.

- 12 Perfecta
- 21.00
- 4 Ciné-4: "Les nièces de la Colonelle". All. 1968. Comédie de M. Thomas avec Xai Fisher, Heidrun Van Hoven et Tamara Baroni. — La veuve d'un colonel présente tour à tour ses amants à ses deux nièces.
- 12 The 12 Midnight Movie: "Battle of the Bulge". E-U. 1965. Drame de guerre de X. Annakin avec Henry Fonda, Robert Shaw et Robert Ryan. — Au début de l'hiver de 1944, les Nazis font une attaque massive sur les lignes alliées en Belgique.
- 11 Ciné-Nuit: "L'homme de Bornéo". E-U. 1962. Drame psychologique de R. Mulligan avec Rock Hudson, Burl Ives et Gena Rowlands. — Un médecin athlète retrouve la foi dans la jungle indonésienne.
- 00.35
- 8 PTL Club
- 00.52
- 5 Music with Marc Legrand
- 01.15
- 7-8 Informa
- 10 Film-o-dix: "Le crâne maléfique". G-B. 1965. Drame d'horreur de F. Francis avec Peter Cushing, Christopher Lee et Patrick Wyllie. — Un savant achète le crâne du marquis de Sade qui exerce sur lui une influence maléfique.
- 01.30
- 3 Late Late Show: "Night Creatures". G-B. 1962. Drame d'horreur de P.G. Scott avec Peter Cushing, Patrick Allen et Yvonne Romain. — Un ancien pirate devenu pasteur se livre à la contrebande pour aider les pauvres.
- 4 Musique Marc Legrand
- 02.55
- 10 Le 10 vous informe

- SAMEDI 25 SEPTEMBRE 1976**
- 06.00
  - 12 University of the air
  - 06.30
  - 3 Sunrise Semester
  - 07.00
  - 3 Laurel and Hardy N.B.
  - 8 Across the fence
  - 12 The circle square
  - 07.30
  - 8 The Jetsons
  - 12 The Waterville Gang
  - 08.00
  - 3 Sylvester and Tweety
  - 8 The Tom & Jerry Grape
  - 12 Ape-Mumble show
  - 12 The Pink Panther show
  - 08.30
  - 3-12 The Bugs Bunny-Road runner hour
  - 08.45
  - 4 Mire et musique
  - 8 Informa 8
  - 08.54
  - 4 Musique Marc Legrand
  - 08.55
  - 10 Bienvenue CFTM
  - 4 Mag-Samedi
  - 5 Parade
  - 11-13 Sporthèque
  - 12 Saturday at the Movies: "Norwood". E-U. 1969. Comédie de J. Haley avec Glen Campbell, Kim Darby et Joe Namath. — Un jeune campagnard fait diverses rencontres au cours de la randonnée qui le mène à New York.
  - 09.00
  - 3 Tarzan: Lord of the Jungle
  - 4-10 Thierry la Fronde N.B.
  - 7-8 Thibaud
  - 12 The Scooby doo-Dynomutt hour
  - 11-13 Wickie
  - 12 Kidstuff
  - 10.00
  - 3 The Shazam-Isis hour
  - 4-7-8-10 Tarzan
  - 11-13 Les travaux d'Hercule Jonsson
  - 10.30
  - 8 The Kroffts supershow
  - 11-13 Lassie
  - 12 The Flintstones
  - 10.45
  - 5 Test Pattern & Music
  - 10.54
  - 5 Music with Marc Legrand
  - 11.00
  - 3 Ark II
  - 4 Les Sentinelles de l'air

- 5 The Flaxton boys
- 7-8-10 La piste aux étoiles
- 11-13 Les enfants du 47 A
- 12 Merrie Melodies
- 11.30
- 3 Clue Club
- 5 Klahanie
- 11-13 Les aventures de Pinocchio
- 12 Spiderman
- 12.00
- 3 Fat Albert and the Cosby Kids
- 4 De tout de tous
- 5 The High Chaparral
- 7-8-10 Four hommes seulement
- 8 Jr. Almost anything goes
- 11 Les héros du samedi
- 12 Star trek
- 13 Union nationale
- 12.15
- 13 Les petites annonces
- 12.30
- 3 Way out games
- 8 American Bandstand
- 13 Phare sur le monde
- 13.00
- 3 Children's film festival
- 4 Mag-Samedi
- 5 Parade
- 11-13 Sporthèque
- 12 Saturday at the Movies: "Norwood". E-U. 1969. Comédie de J. Haley avec Glen Campbell, Kim Darby et Joe Namath. — Un jeune campagnard fait diverses rencontres au cours de la randonnée qui le mène à New York.
- 13.30
- 8 Football
- 13.45
- 7-8 Vos droits
- 10 Les causeries de M. Camille Samson
- 14.00
- 3 Tarzan
- 4 Giné-Samedi: Programme double: "De l'amour à la haine". E-U. 1970. Drame psychologique de G. McCowan avec Peter Haskell, Lesley Warren et Ryan O'Neal. — Un déséquilibré accepte mal que celle qu'il aime lui en ait préféré un autre.

- "Comment tuer un oncle à héritage". G-B. 1957. Comédie réalisée et interprétée par Nigel Patrick, avec Charles Gôburn et Katie Johnson. — Les membres d'une famille ruinée tentent de tuer un riche parent.
- 5 Game of the Week
- 7-8 Le 7 jours
- 10 La Soeur volante
- 11-13 Le XIXe siècle, ce romanique
- 5-11-13 Baseball
- 10 Vive les jeux
- 15.00
- 3 People
- 7-10 Ciné-Jeunesse: "Furie sur le Nouveau-Mexique". E-U. 1964. Western de C. Nyby avec Roy Calhoun, Virginia Mayo et Preston Pierce. — Après une absence prolongée, un homme revient dans son village et tente de reconquérir l'affection de son fils.
- 8 Ciné-Jeunesse: "Une bonne plaisanterie". E-U. 1971. Comédie policière de T. Post avec Helen Hayes, Myrna Loy et Vince Edwards. — Quatre vieilles dames sont mêlées aux méfaits d'un maniaque.
- 12 Wrestling
- 13 The champions
- 16.00
- 12 Wide world of sports
- 16.30
- 3 CBS sports spectacular
- 5 Sportsweek
- 7-8-10 La bobinette cherra
- 11-13 Echos du sport
- 17.00
- 4 Robin Fusée
- 5 Space 1999
- 8 Wide world of sports
- 11 Le monde merveilleux de Disney
- 13 Bagatelle
- 17.25
- 4 Les informations
- 17.30
- 4 Au royaume des animaux
- 7 Miroir de la vie N.B.
- 8 Les cadets de la forêt
- 10 Sports Mag

### VENDREDI 24 SEPTEMBRE 1976

- 18.00
- 3 Channel 3 news hour
- 4-7-8-10 Parle parle, jase jase.
- 5 The city at six
- 11 Ce soir
- 12 Pulse
- R-Q. A vrai dire. Reprise du jeudi 10h p.m.
- 18.30
- 8 Bewitched
- 13 La soeur volante
- R-Q. Au cœur des mots. Anim: François Chamberland. Avec Marielle Bernard. — Les sens propre et figuré des mots "glisser" et "glorie". Reprise.
- 18.45
- R-Q. Auto-Nomie. "Subdivisions de l'auto". Anim: François Favreau. Le châssis, le moteur, la transmission et la carrosserie. Reprise.
- 19.00
- 3m News
- 4 Aujourd'hui le 24 septembre
- 5 Around the city with Bob

- 20.00
- 3 Hee haw
- 5 The Mary Tyler Moore show
- 8-12 Donny and Marie
- R-Q. Les gros sous. "Trois trente sous pour une piastre". Anim: Pierre Olivier. Le pouvoir d'achat. — Reprise.
- TCQ A l'écoute des astres. — Reprise du mardi 21h30.
- 20.30
- 4-7-8-10 Qui dit vrai
- 5 Chico and the man
- 11-13 Le pour et le contre (première)
- R-Q. La vie qu'on mène à l'Assemblée nationale. Anim: Laurent Laplante. — Les différents systèmes parlementaires.

- 22.15
- 4-10 Point d'orgue
- 7-8 Les causeries de M. Camille Samson
- 4-7-8-10 Les nouvelles TVA
- 11-13 Le téléjournal

- 22.55
- 11 Nouvelles du sport et météo
- 13 Le 13 vous informe
- 3 Channel 3 night beat
- 4 Monsieur Météo
- 5-8-12 News
- 7-8 Informa
- 10 La couleur du temps
- 4 D'un sport à l'autre
- 11 Cinéma "Madly". Fr. 1970. Drame de R. Kahone avec Alain Delon, Mireille Darc et Jane Davenport. — Un couple aux idées larges tente de former un ménage à trois.
- 13 Programme double: "Le corsaire de la Reine". Il. 1963. Aventures de R. Maté et P. Zedillo avec Rod Taylor, Keith Mitchell et Irene Worth. — Elizabeth d'Angleterre charge Francis Drake de s'emparer de trésors cachés par les Espagnols. "L'or se barre". G-B. 1969. Comédie policière de P. Collinson avec Michael Caine, Noël Coward et Maggie Blye. — Un petit escroc anglais conçoit le projet d'un vol de quatre millions en lingots d'or à Turin.
- 12 Pulse
- 5 The Merv Griffin show
- 7-8-10 Film: "Deux salopards en enfer". It. 1969. Drame de guerre de T. Ricci avec Klaus Kinski, George Hilton et Ray Sanders. — Deux soldats réussissent à échapper au peloton d'exécution pendant la campagne d'Italie.
- 3 Late Movie: "Heat Wave". E-U. 1974. Drame de J. Jameson avec Ben Murphy, Bonnie Bedelia et Lew Ayres. — Les habitants d'une ville sont impuissants à régler les problèmes causés par une vague de chaleur imprévue.
- 8 S.W.A.T.

- 12 Perfecta
- 21.00
- 4 Ciné-4: "Les nièces de la Colonelle". All. 1968. Comédie de M. Thomas avec Xai Fisher, Heidrun Van Hoven et Tamara Baroni. — La veuve d'un colonel présente tour à tour ses amants à ses deux nièces.
- 12 The 12 Midnight Movie: "Battle of the Bulge". E-U. 1965. Drame de guerre de X. Annakin avec Henry Fonda, Robert Shaw et Robert Ryan. — Au début de l'hiver de 1944, les Nazis font une attaque massive sur les lignes alliées en Belgique.
- 11 Ciné-Nuit: "L'homme de Bornéo". E-U. 1962. Drame psychologique de R. Mulligan avec Rock Hudson, Burl Ives et Gena Rowlands. — Un médecin athlète retrouve la foi dans la jungle indonésienne.
- 00.35
- 8 PTL Club
- 00.52
- 5 Music with Marc Legrand
- 01.15
- 7-8 Informa
- 10 Film-o-dix: "Le crâne maléfique". G-B. 1965. Drame d'horreur de F. Francis avec Peter Cushing, Christopher Lee et Patrick Wyllie. — Un savant achète le crâne du marquis de Sade qui exerce sur lui une influence maléfique.
- 01.30
- 3 Late Late Show: "Night Creatures". G-B. 1962. Drame d'horreur de P.G. Scott avec Peter Cushing, Patrick Allen et Yvonne Romain. — Un ancien pirate devenu pasteur se livre à la contrebande pour aider les pauvres.
- 4 Musique Marc Legrand
- 02.55
- 10 Le 10 vous informe

- SAMEDI 25 SEPTEMBRE 1976**
- 06.00
  - 12 University of the air
  - 06.30
  - 3 Sunrise Semester
  - 07.00
  - 3 Laurel and Hardy N.B.
  - 8 Across the fence
  - 12 The circle square
  - 07.30
  - 8 The Jetsons
  - 12 The Waterville Gang
  - 08.00
  - 3 Sylvester and Tweety
  - 8 The Tom & Jerry Grape
  - 12 Ape-Mumble show
  - 12 The Pink Panther show
  - 08.30
  - 3-12 The Bugs Bunny-Road runner hour
  - 08.45
  - 4 Mire et musique
  - 8 Informa 8
  - 08.54
  - 4 Musique Marc Legrand
  - 08.55
  - 10 Bienvenue CFTM
  - 4 Mag-Samedi
  - 5 Parade
  - 11-13 Sporthèque
  - 12 Saturday at the Movies: "Norwood". E-U. 1969. Comédie de J. Haley avec Glen Campbell, Kim Darby et Joe Namath. — Un jeune campagnard fait diverses rencontres au cours de la randonnée qui le mène à New York.
  - 09.00
  - 3 Tarzan: Lord of the Jungle
  - 4-10 Thierry la Fronde N.B.
  - 7-8 Thibaud
  - 12 The Scooby doo-Dynomutt hour
  - 11-13 Wickie
  - 12 Kidstuff
  - 10.00
  - 3 The Shazam-Isis hour
  - 4-7-8-10 Tarzan
  - 11-13 Les travaux d'Hercule Jonsson
  - 10.30
  - 8 The Kroffts supershow
  - 11-13 Lassie
  - 12 The Flintstones
  - 10.45
  - 5 Test Pattern & Music
  - 10.54
  - 5 Music with Marc Legrand
  - 11.00
  - 3 Ark II
  - 4 Les Sentinelles de l'air

- 5 The Flaxton boys
- 7-8-10 La piste aux étoiles
- 11-13 Les enfants du 47 A
- 12 Merrie Melodies
- 11.30
- 3 Clue Club
- 5 Klahanie
- 11-13 Les aventures de Pinocchio
- 12 Spiderman
- 12.00
- 3 Fat Albert and the Cosby Kids
- 4 De tout de tous
- 5 The High Chaparral
- 7-8-10 Four hommes seulement
- 8 Jr. Almost anything goes
- 11 Les héros du samedi
- 12 Star trek
- 13 Union nationale
- 12.15
- 13 Les petites annonces
- 12.30
- 3 Way out games
- 8 American Bandstand
- 13 Phare sur le monde
- 13.00
- 3 Children's film festival
- 4 Mag-Samedi
- 5 Parade
- 11-13 Sporthèque
- 12 Saturday at the Movies: "Norwood". E-U. 1969. Comédie de J. Haley avec Glen Campbell, Kim Darby et Joe Namath. — Un jeune campagnard fait diverses rencontres au cours de la randonnée qui le mène à New York.
- 13.30
- 8 Football
- 13.45
- 7-8 Vos droits
- 10 Les causeries de M. Camille Samson
- 14.00
- 3 Tarzan
- 4 Giné-Samedi: Programme double: "De l'amour à la haine". E-U. 1970. Drame psychologique de G. McCowan avec Peter Haskell, Lesley Warren et Ryan O'Neal. — Un déséquilibré accepte mal que celle qu'il aime lui en ait préféré un autre.

- "Comment tuer un oncle à héritage". G-B. 1957. Comédie réalisée et interprétée par Nigel Patrick, avec Charles Gôburn et Katie Johnson. — Les membres d'une famille ruinée tentent de tuer un riche parent.
- 5 Game of the Week
- 7-8 Le 7 jours
- 10 La Soeur volante
- 11-13 Le XIXe siècle, ce romanique
- 5-11-13 Baseball
- 10 Vive les jeux
- 15.00
- 3 People
- 7-10 Ciné-Jeunesse: "Furie sur le Nouveau-Mexique". E-U. 1964. Western de C. Nyby avec Roy Calhoun, Virginia Mayo et Preston Pierce. — Après une absence prolongée, un homme revient dans son village et tente de reconquérir l'affection de son fils.
- 8 Ciné-Jeunesse: "Une bonne plaisanterie". E-U. 1971. Comédie policière de T. Post avec Helen Hayes, Myrna Loy et Vince Edwards. — Quatre vieilles dames sont mêlées aux méfaits d'un maniaque.
- 12 Wrestling
- 13 The champions
- 16.00
- 12 Wide world of sports
- 16.30
- 3 CBS sports spectacular
- 5 Sportsweek
- 7-8-10 La bobinette cherra
- 11-13 Echos du sport
- 17.00
- 4 Robin Fusée
- 5 Space 1999
- 8 Wide world of sports
- 11 Le monde merveilleux de Disney
- 13 Bagatelle
- 17.25
- 4 Les informations
- 17.30
- 4 Au royaume des animaux
- 7 Miroir de la vie N.B.
- 8 Les cadets de la forêt
- 10 Sports Mag

# La femme qui travaille pour son mari est défavorisée

par Louise PICARD

Il existe, au Québec, des milliers de femmes qui, dans la majorité des cas, n'ont pas de salaires, donc, pas de régime de rentes, pas d'assurance-chômage, pas de caisse de retraite sans compter celles qui n'ont pas le droit à des vacances payées ni à un recyclage rémunéré.

Qui sont ces femmes qui ont, jusqu'à ce jour, fait partie d'une majorité par trop silencieuse?

Ce sont les femmes collaboratrices de leur mari dans l'entreprise à but lucratif. Elles sont un peu plus d'un demi-million qui travaillent avec leur mari au sein d'une entreprise familiale. Dans 84 pour 100 des cas, il s'agit de maris propriétaires uniques.

Une importante recherche effectuée durant plusieurs mois par l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) a permis la publication d'un rapport de 220 pages, lequel était rendu public, hier, à Sainte-Foy, au cours d'une séance d'information.

Ce rapport volumineux que l'AFEAS considère comme sa contribution à l'année internationale de la femme, fut rendu possible grâce à des collaborateurs spéciaux, notamment une équipe d'étudiantes en travail social de

l'UQUAM, dans la région de Montréal, de même que la participation des 38.000 membres de l'AFEAS à travers le Québec.

Ce travail, largement financé par le Conseil du statut de la femme, le ministère fédéral de la Santé et du Bien-Être social et le secrétariat d'Etat, se veut beaucoup plus qu'une simple recherche scientifique.

Il comporte également une évaluation de la situation défavorisée d'un grand nombre de femmes qui vivent

dans une situation marginale par rapport à l'ensemble des travailleurs.

Bon nombre de femmes, qui adhèrent encore à des valeurs traditionnelles, pourront s'étonner que des mouvements féminins, tel l'AFEAS, réclament un statut légal pour ces femmes collaboratrices de leur mari qui, selon le rapport, devraient être des associées à part entière plutôt que des collaboratrices.

Ce droit d'être rémunérée devrait d'abord être reconnu

par les législateurs, car, dans une société qui se dit évoluée, la loi sur la fiscalité considère comme une fraude l'épouse rémunérée par son mari pour le travail qu'elle accomplit dans son entreprise — familiale dans la plupart des cas.

Cette enquête fut effectuée à partir d'un échantillonnage de 962 femmes sur une liste de 1.700 noms de femmes éligibles à ce type d'enquête.

Parmi 84 pour 100 des femmes travaillant dans une

entreprise à propriétaire unique, environ la moitié proviennent de milieux ruraux, et l'autre, de milieux urbains (30 pour 100 dans l'exploitation agricole et 34,7 pour 100 dans le commerce).

Selon le portrait-type, elle est âgée d'environ 40 ans, mariée depuis 18 ans, elle a eu deux ou trois enfants qui ont entre 16 et 17 ans, fréquentent l'école et habitent le domicile familial. Seulement 7,1 pour 100 sont légalement partenaires de leur mari et les autres sont peu indépendantes financière-

ment, n'étant pas rémunérées.

Dans bien des cas, après sept ou huit heures de travail à l'extérieur, elle regagne le foyer où l'attendent des tâches domestiques. En vertu d'une aberration du système, la femme accepte avec résignation les deux tâches, endossant, de ce fait, une surexploitation. Ce groupe de femmes offre l'image de femmes ayant poussé leur exploitation à un degré plus élevé que celle subie par la masse de la société féminine en général.

Leur vie est entièrement orientée en fonction de celle de leur mari, tant au point de vue du foyer, des vacances, et des loisirs, qu'au point de vue de sa sécurité financière et légale.

Comme dans toute structure de production d'une société capitaliste, le partage des tâches est clairement établi: direction, exécution. Cette structure se retrouve chez le couple alors que l'homme dirige et la femme exécute.

On a constaté, en outre, le manque flagrant d'informa-

tion sur des points la touchant directement, tels que les régimes matrimoniaux, les testaments, de même que sur les lois qui régissent les secteurs économiques.

Toujours selon le rapport, un vingtième seulement de femmes collaboratrices possède un maximum de sécurité financière en cas de faillite. Les autres situations hypothétiques dans lesquelles la femme est presque toujours la grande perdante sont: la liquidation du mariage par séparation légale ou le divorce; la dissolution du mariage par décès du mari.

Les principales raisons qui la motivent à travailler avec son mari sont parce qu'elle aime son mari, puis parce qu'elle aime travailler avec lui et, finalement, elle croit que c'est le rôle de la femme de travailler avec son mari.

Ce sont là, poursuit le rapport, des séquelles d'un colonialisme clérical et de l'éducation reçue dans leur milieu familial, qui les ont convaincues que c'est le rôle de la femme d'aider son mari et qu'elles doivent servir de "cheap labor" parce qu'elles aiment leur mari.

L'AFEAS recommande, parmi les nombreuses recommandations le droit de la femme au travail d'être rémunérée, qu'elle soit ou non, collaboratrice de son mari, de même que les avantages que la loi accorde aux salariés tels que la régie des rentes, le salaire minimum, l'assurance-salaire, les caisses de retraite et l'assurance-chômage.

D'autres réformes ont trait aux régimes matrimoniaux, à la fiscalité et, notamment, le droit de déduire de ses revenus des dépenses tel que le service d'une gardienne ou d'une aide familiale.

Les personnes intéressées à se procurer ce rapport dont le coût est de \$3 peuvent s'adresser à la présidente de l'AFEAS, Mme Lucille Côté, 1175 Saint-Jean-Baptiste, Ancienne-Lorette ou chez l'Éditeur officiel du Québec.

## Enseignants protestants: menace de grève dès le 1er octobre

MONTREAL (PC) — Le plus important syndicat d'enseignants anglo-protestants de la province, le Montreal Teachers Association, s'est prononcé, hier, à 84 pour cent en faveur de la grève illimitée commençant le 1er octobre prochain si aucune entente entre le gouvernement et son partenaire, l'Association des commissions scolaires protestantes, n'intervient, d'ici là, avec les 6.700 enseignants de l'élémentaire et du secondaire.

Déjà sept syndicats ont pris position en faveur de la grève, dans des proportions de 70 pour cent et plus. La consultation générale de tous les syndicats affiliés à la Provincial Association of Protestant Teachers (PAPT) doit se terminer lundi mais le mandat accordé par les membres est d'ores et déjà acquis.

Commentant ces votes massifs, le président de la PAPT, M. Donald Peacock, s'est déclaré très "fier" de ses membres qui ont démontré qu'ils avaient "des tripes", même si tous et chacun préféreraient avoir un bon contrat de travail entre les mains au lieu d'être obligés de se prononcer sur la mesure de pression ultime, la grève.

La PAPT réclame des conditions de travail identiques à celles accordées par le gouvernement aux enseignants de la Centrale de l'enseignement du Québec, le mois dernier.

## Deux chefs syndicaux devront comparaître

(PC) — Des accusations de fabrication de faux, d'usage de faux et de complot seront portées incessamment contre deux officiers du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, MM. Jacques Doré et Henri Claret.

Ces procédures font suite aux enquêtes policières qui ont été ordonnées à la suite de la publication, le 16 juin dernier par le SPFG, d'un bulletin de liaison portant en première page, une lettre truquée, présumément écrite par le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent.

Les propos alors prêtés au ministre et apparaissant sous sa signature truquée, donnaient à entendre qu'il avait imaginé des stratagèmes pour tromper et casser les syndicats.

Les deux chefs syndicaux ont été sommés de comparaître en cours des sessions de la paix aujourd'hui.

# VOICI

## Player's

*Légère*

# N

# TROP FORTE

# N

# TROP DOUCE

Disponible en format Régulier et King Size.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger croît avec l'usage évité d'inhaler.  
Moyenne par cigarette-Format King Size: "goudron" 17 mg, nicotine 1.3 mg. Format régulier: "goudron" 14 mg, nicotine 0.9 mg.

## Consultation du registre des permis interdite à Montréal

MONTREAL (PC) — Depuis environ deux semaines, par ordre du directeur du service des permis et inspections, M. Léopold Laurin, il est strictement interdit à la population de consulter le registre des permis de démolition et de construction délivrés par la ville de Montréal.

Ces registres, qui sont des documents publics où sont consignés toutes les informations pertinentes sur les permis, étaient, depuis toujours, consultables par la population — simples citoyens, journalistes, etc. — aux bureaux du service des permis, au 810, rue Craig.

M. Laurin a affirmé qu'il avait pris cette décision de son propre chef, sans au préalable consulter l'exécutif de la ville.

"Nos dossiers"

Interrogé sur les raisons qui l'ont amené à poser ce geste, M. Léopold Laurin a expliqué:

"Vous viendrez plus fouiller dans nos dossiers. Vous n'avez pas d'affaire à fouiller dans nos dossiers. C'était rendu que ça avait plus de bon sens, on n'est pas capables de travailler tranquilles. C'est fini cette affaire-là"

## Péril pour la culture française

MONTREAL (PC) — Selon la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la croisade des immigrants contre la loi 22 constitue un péril pour la culture française au Québec.

Le président de l'organisation nationaliste, M. Gérard Godin, a déclaré, hier, que les immigrants choisissent l'anglais "non pas comme langue seconde mais comme environnement culturel. Ils sont intégrés à la majorité anglo-saxonne du continent, contre sa minorité française."

## Cardinal tentera de devenir candidat du PQ

MONTREAL (PC) — L'ex-ministre québécois de l'Éducation sous le régime uni-oniste, M. Jean-Guy Cardinal, a officiellement posé sa candidature, en vue du choix d'un candidat du Parti québécois dans le comté de Prévost.

M. Cardinal, qui avait annoncé son adhésion au PQ en juin dernier, a révélé que son bulletin officiel de candidature a déjà été déposé et qu'il est prêt à entrer en campagne.

Dans une interview, il a exprimé l'espoir que la nouvelle étape qu'il a franchie, dans son retour en politique, mettra fin à la campagne de harcèlement qu'il subit depuis quelques mois. Selon lui, un groupe d'individus le harcèle depuis juin, prétendant qu'il "a été parachuté dans ce comté".

M. Cardinal rappelle que ses parents sont originaires de ce comté où il a passé sa jeunesse et qu'il y réside aujourd'hui.

Le nouveau candidat péquiste fut élu à l'Assemblée nationale pour la première fois en 1968 et devint officiellement ministre de l'Éducation, poste qu'il détenait d'ailleurs depuis deux ans sans avoir été élu. Il fut réélu en 1970, mais siégea alors dans l'Opposition, avant de se retirer de la vie publique en 1973.

**Idéologie**  
Quant au cheminement

idéologique qui l'a mené de l'UN au PQ, M. Cardinal affirme qu'il a suivi un processus très long qui a débuté avec sa visite au général de Gaulle, à Paris, en janvier 1969, malgré l'opposition du Premier ministre Trudeau.

"A ce moment, la France et une vingtaine de pays francophones n'auraient pas hésité à reconnaître le Québec comme un Etat autonome si le gouvernement canadien avait donné suite à sa menace de

rompre ses relations diplomatiques avec Paris."

Le Québec aurait alors passé à un cheveu d'être impliqué dans un choix indépendantiste.

"J'ai ultérieurement adhéré au slogan de M. Johnson 'Égalité ou indépendance'."

"L'égalité n'existant pas, force me fut d'adhérer à

l'idéologie indépendantiste," de dire M. Cardinal.

Le nouveau candidat PQ a aussi donné comme raisons de son adhésion à la cause indépendantiste la bataille linguistique des pilotes et contrôleurs aériens, l'apathie au chapitre de la constitution, la réforme fiscale québécoise, la démocratisation de l'enseignement qui est au point mort et l'assujettissement du Québec aux idées fédérales.

# Le PQ se penche sur le cas des producteurs laitiers

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

**SAINT-JOSEPH** — Le problème laitier, les Gens de l'air, et les prochaines élections, ont été les sujets soulevés par le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, lors d'une tournée qu'il a effectuée, hier, dans la circonscription de Beauce-Nord, en compagnie du candidat du PQ de ce comté, M. Adrien Ouellette, de Saint-Joseph.

L'accueil qu'on lui a réservé dans différentes industries de cette région et les contacts qu'il a eus avec des industriels, travailleurs et gens de la rue, a été fort chaleureux.

A une question qui lui a été posée lors d'une émission de ligne ouverte à la station radiophonique CJVL, de Sainte-Marie, le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a répondu "qu'il était déplorable que les producteurs laitiers de la Beauce perdent quelque \$7 millions avec l'application de la nouvelle politique laitière du gouvernement d'Ottawa et que le gouvernement Bourassa ne s'occupe pas d'eux".

On est à se demander, dit-il, "si en ce moment le Québec aux yeux du gouvernement d'Ottawa est une colonie qu'on peut manipuler comme bon lui plaît".

Parlant des Gens de l'air, d'après M. Lévesque, c'est un cas comme bien d'autres, car le Parti libéral est habitué à faire du patronage depuis que Bourassa est au pouvoir.

Il a même ajouté "qu'il était regrettable que le ciel du Québec soit contrôlé aux trois quarts par des gens hors du Québec".

## Elections

A savoir si le Parti québécois était prêt pour les prochaines élections, M. René Lévesque a dit "qu'actuellement 28 candidats ont été choisis à travers le Québec et que ce nombre sera porté à une quarantaine d'ici le dé-

but du mois d'octobre".  
Avenant que des élections soient déclenchées pour novembre prochain, comme l'a laissé entendre le candidat du Parti québécois dans Beauce-Nord, M. Adrien

Ouellette, son chef M. Lévesque a été catégorique en ajoutant que "le parti qu'il dirige était prêt à faire la lutte au gouvernement Bourassa et qu'il y aurait 110 candidats".

A la rumeur voulant que le juge Robert Cliche, ainsi que l'ex-ministre libéral Claude Castonguay et Alfred Rouleau, président du mouvement Desjardins, aient été

approchés pour être des candidats du Parti québécois aux prochaines élections, M. René Lévesque a tout simplement dit que ce sont des amis qu'il connaît depuis longtemps et que ça pourrait être oui ou non.

Quant à la venue des députés libéraux fédéraux sur la scène provinciale, tels que Jean Marchand, André Ouellet et autres, M. René Lévesque ne semble pas s'en faire, car selon lui, "ceci permet-

trait au Parti québécois d'avoir un plaisir fou".

Selon M. Adrien Ouellette, le Parti québécois dans Beauce-Nord est prêt à affronter des élections, car

dans chaque bureau de scrutin, déjà il y a quatre travailleurs en place et qu'il peut compter sur l'appui de 1.200 membres actifs au lieu de 300 comme ce fut le cas aux dernières élections.

## Baron

### LES CUIRS À CHÉRIR

pour le modèle, pour la coupe ou par préférence, on le choisit parce qu'on le chérit pour tous ses atouts.

**en gros plan:** se pique sur toutes les coutures. Sa fantaisie: une ganse aux poches, au dos; une patte d'attache aux manches, des rabats sur la poitrine. De 5 à 15 en noir ou henné. **\$225.00**

**au centre:** aime les poches françaises, les rabats à pointes et les poignets chemisiers. De 5 à 17, 4 choix de couleurs: whisky, noir, rouge 'bombay', henné. **\$175.00**

**à la droite:** un brin masculin, long pli couché au dos; très pratique: des poches en double bien pensées. 5 à 15. Noir, henné, bombay. **\$225.00**

Dites: 'portez à mon compte'.

• mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon.

## Des étudiants auraient de la difficulté à voter

**MONTREAL (PC)** — Des milliers d'étudiants pourraient être empêchés d'exercer leur droit de vote si une élection était déclenchée pour une date ultérieure au 30 octobre.

Cette révélation a été faite, hier, par deux membres de l'exécutif national du Parti québécois, MM. Pierre Marois et Bernard Landry.

Les deux membres du PQ ont en effet souligné qu'il apparaissait maintenant clairement que le Parti libéral utiliserait une tactique bien précise pour arriver à ce résultat.

D'abord, il semble qu'on ait donné instructions aux recenseurs du Parti libéral de n'inscrire que les étudiants qui vivent chez leurs parents et d'exclure de la liste tous ceux qui sont obligés de vivre à l'extérieur de leur domicile familial durant leur année scolaire, bien que la loi électorale permette à ces étudiants de s'inscrire dans le comté de leur choix.

Cette directive libérale, dans bien des cas, forcerait les étudiants à retourner chez eux le 4 octobre prochain, au moment du recensement, pour s'inscrire au domicile de leurs parents, à revenir à Montréal en attendant l'élection et à y retourner au moment de la tenue du scrutin.

Dans certains autres comtés, les directives aux recenseurs libéraux sont plus précises encore. "Les parents des étudiants ne pourront pas inscrire leurs enfants vivant dans une autre ville". Ailleurs, on demande aux mêmes recenseurs de ne pas inscrire les étudiants qui habitent ailleurs qu'à leur domicile familial.

## Plus de révisions

Si l'élection est déclenchée après le 30 octobre, il n'y aura plus de périodes de révisions et tous les étudiants qui seront empêchés de s'inscrire à leur domicile temporaire ne pourront même pas retourner dans leur famille pour faire placer leur nom sur la liste des électeurs.

Le PQ, qui aura droit, le 4 octobre prochain, à un recenseur par bureau de vote, prendra les mesures qui s'imposent pour que la loi permettant à l'étudiant de s'inscrire dans le comté de son choix soit respectée.



lévis la banlieue de québec

# le québec métropolitain

## dans nos régions



### Lancement d'un nouveau volume

Marcel Migneault, animateur pédagogique à la bibliothèque du Collège de Sainte-Anne, a lancé ces jours derniers un nouveau volume intitulé "Lise et Bruno dans l'univers des livres". A cette occasion, il était accompagné, de gauche à droite, de l'abbé Lionel Léveillé, de M. Réal-L. Lévesque et de l'abbé J.-Albert Anctil.

### La Rive-Sud

L'augmentation de salaires accordée aux employés des chantiers maritimes Davie, conformément au renouvellement du contrat de travail, est parfaitement justifiable devant la Commission de lutte contre l'inflation. Dans une nouvelle, publiée dans notre édition d'avant-hier, il s'était glissé une erreur typographique: il fallait voir "justifiable", au lieu de "injustifiable". Le reste du texte permettait aux lecteurs de déceler facilement l'erreur; mais nous demandons quand même excuse auprès des 1,600 travailleurs concernés.

### L'Amiante

Maire de la ville de Disraëli depuis mai 1963, M. René Guertin vient d'abandonner son poste. Dans sa lettre de démission, il explique à ses collègues que ses obligations personnelles ne lui permettent plus de consacrer suffisamment de temps à la mairie. Si le conseil ne réussit pas à nommer un successeur, une élection sera décrétée.

### Portneuf

La corporation du Moulin Marcoux, à Pont-Rouge, a remporté un prix de \$2,000, dans le cadre du concours Héritage Canada. Le prix permettra la poursuite des travaux de réfection du vieux moulin de cette localité et d'activer sa mise en valeur. Mentionnons que la corporation du Vieux Moulin Marcoux a terminé parmi les 24 premiers sur un total de 79 participants à ce concours canadien.

### La Côte-Nord

Ellette Dufour-Brassard, de Sacré-Coeur, Saguenay, exposera une trentaine d'oeuvres (encres, gouaches, collages) à la Galerie Signal, 4545 St-Denis, à Montréal. Cette exposition se tiendra sous l'égide de la Société des artistes professionnels du Québec, du 2 au 20 octobre.

### Côte-du-Sud et Grand-Portage

Les centres de plein air ne sont pas réservés à l'usage exclusif des jeunes. Ainsi, la Base de plein air du lac Pohénégamook offre un programme spécial aux personnes du 3e âge. Il s'agit de vacances de quatre jours, dans un chalet pourvu d'un foyer et situé aux abords du lac, avec activités animées par un moniteur. On y fait de la randonnée pédestre, de la chasse, des jeux sociaux et autres. Lynn Cassista s'occupe du service. (Pohénégamook: 859-2405).

### Le Bas-Saint-Laurent

Les Hebdo du Canada pour l'Est du Québec tiendront, les 1er et 2 octobre prochains, un cours de formation professionnelle à l'intention des responsables des journaux régionaux, afin de leur offrir la possibilité de présenter des journaux mieux écrits et graphiquement mieux faits. MM. Arthur Glada, Jean-Jacques Mercier, Roland Gauvreau et Pierre-Paul Laforêt, connus dans les domaines du graphisme et du journalisme, traiteront notamment du graphisme dans le journal, du graphisme en publicité, du maquetisme et de la présentation des nouvelles. Le cours se tiendra à l'Auberge des Gouverneurs de Rimouski.

# Décision aujourd'hui dans le litige Transport Chauveau

par Jacques DALLAIRE

Le juge Roger Chouinard, de la cour supérieure doit décider aujourd'hui, après une semaine d'audience, s'il retient ou non la demande d'injonction interlocutoire (permanente) de la compagnie Transport scolaire Chauveau Ltée contre la commission scolaire régionale De Tilly.

La requête en injonction vise à suspendre l'effet de la décision de la régionale d'annuler le 8 septembre dernier, le contrat la liant à ce transporteur écolier.

La décision du juge Chouinard risque, si elle devait lui être défavorable, de mettre en péril la survie même de Transport scolaire, Chauveau, selon Me André Jolicœur, qui fut le premier procureur à compléter sa preuve, hier, devant le magistrat.

Cette entreprise utilise 223 autobus scolaires et selon les contrats répartis dans cinq commissions scolaires (les régionales De Tilly, Chauveau, ainsi que la CECQ et The Greater Quebec School Board), elle peut assurer le transport quotidien de 30,000 élèves.

Selon les arguments invoqués par ailleurs, par le procureur de la régionale De Tilly, Me Jacques Langlois, il y avait lieu de ne pas acquiescer à la requête de Transport Chauveau, parce que d'abord, la compagnie ne s'est pas acquittée dans les délais prévus de ses obligations légales, à savoir qu'elle n'a pas présenté à la régionale un certificat de cautionnement (garantie assumée par une tierce personne, égale à 20 pour 100 du contrat, en vue d'assumer les responsabilités perti-

nelles). Et ce, contrairement aux 256 autres transporteurs faisant affaires avec la régionale De Tilly.

Plus encore, cependant, Me Langlois s'est demandé si on a le droit, par une injonction, de forcer la régionale De Tilly, à transporter des élèves dans des véhicules aussi peu sécuritaires, selon ce qu'il a déclaré devant le tribunal, que ceux de la compagnie de Transport Chauveau Ltée.

Me Langlois a mis en preuve, hier, qu'une importante fuite d'essence s'est produite ces jours-ci dans le moteur de l'un des autobus de la compagnie, affecté au transport d'étudiants sur le territoire d'une autre commission scolaire (Jean-Talon).

"Vous vous imaginez un peu ce qui aurait pu arriver, a dit Me Langlois à

l'adresse du juge Chouinard. C'est une bombe! Et c'est ce genre de véhicules qu'on veut mettre à notre disposition".

Me Langlois a, par ailleurs, fait valoir que si la requête en injonction est retenue, on risque de se trouver dans un cul-de-sac.

Malgré la suspension de la décision de la régionale le 8 septembre, il n'y aurait pas de contrat liant les parties, légalement, selon le procureur. Et, selon lui, pourrait suivre sans doute un ordre de la cour visant à empêcher la régionale De Tilly de conclure des ententes avec d'autres transporteurs. Il est possible au aussi qu'il y ait un ordre de la cour pour que la régionale se conforme au "nouveau contrat". Me Langlois a cependant demandé comment cela serait possible, si ce contrat n'existe pas!

# Les Fondations Joseph-Rhéaume peu connues mais d'une aide efficace

par Gilles PEPIN du bureau du Soleil

LEVIS — Les Fondations Joseph-Rhéaume, créées par un homme d'affaires originaire de Lévis, en 1943, ont aidé une foule d'institutions intéressées à l'enseignement, à la recherche et au développement de l'agriculture dans notre province. Sans tapage publicitaire, des dons et des bourses totalisant \$1,725,000 ont pu ainsi être distribués.

Cela n'a pas été sans aider la région de Québec, où l'on connaît au moins quatre institutions bénéficiaires: le Collège de Lévis, l'université Laval par sa faculté d'Agriculture et de l'Alimentation, l'Institut de cardiologie de Québec et la toute dernière secourue, l'école d'agriculture de Sainte-Croix.

Lors d'une entrevue accordée au SOLEIL, cette semaine, en compagnie d'une vingtaine de représentants de bénéficiaires, les fiduciaires des Fondations Rhéaume ont bien voulu lever le voile et permettre des témoignages fort élogieux.

"Ce n'est pas par désir de publicité que nous avons accepté de rencontrer la presse aujourd'hui; nous voulons plutôt faire penser aux organismes et aux hommes d'affaires qu'un grand nombre d'oeuvres restent à encourager", a déclaré le doyen des fiduciaires, Me René Boutet, c.r., qui est, par ailleurs, conseiller juridique à la Société de développement industriel du Québec. Les trois autres fiduciaires sont MM. Guy Rhéaume, comptable à la Caisse de dépôt et de placement du Québec, Lionel Forgue, curateur public et Fernand Perron, administrateur-délégué du Trust général du Canada. Seul M. Boutet habite dans la région de Québec.

De tous les chiffres qui ont été révélés, lors de cette rencontre, on constate évidemment que c'est dans la métropole que se situent une majorité des bénéficiaires. L'université de Montréal, avec sa recherche en biologie, son Institut de microbiologie et ses bourses aux étudiants, figure en tête de liste pour avoir reçu au total \$843,488, entre 1943 et 1975.

La liste des autres bénéficiaires vient naturellement compléter le tableau des oeuvres qui sont aidées par les Fondations Rhéaume: le Collège de Lévis (\$264,727), les Instituts de cardiologie de Montréal et de Québec, la faculté d'Agriculture de l'université Laval, l'Institut du cancer de l'hôpital Notre-Dame, la Société du prêt d'honneur, le collège Saint-Jean-Vianney, l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'Hôpital Maisonneuve, l'université de Sherbrooke, l'école polytechnique de Montréal, le Séminaire des Saints-Apôtres, le collège l'Assomption, le Séminaire

Saint-Sacrement et diverses institutions d'enseignement.

Qui était Joseph Rhéaume?

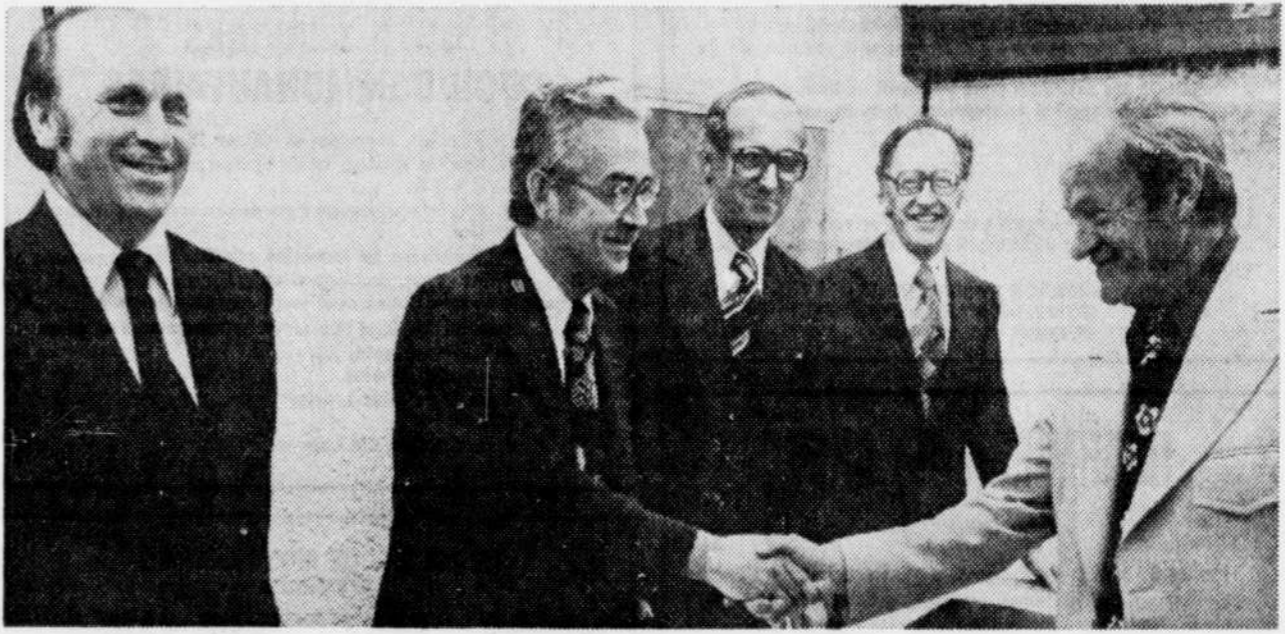
L'un des quatre fiduciaires, M. Guy Rhéaume, avec qui nous avons parlé, hier, était nul autre que le neveu de l'initiateur des Fondations Rhéaume. "Mon oncle était extrêmement simple et généreux. C'était un homme qui ne gaspillait pas. Il fumait avec une pipe de plâtre et il traînait son lunch sur le lieu du travail."

En fait, on ne connaît que peu de choses sur Joseph Rhéaume. Il n'avait

qu'un frère et deux soeurs; tous sont morts de même que ses cousins.

Joseph Rhéaume, fils de Magloire, est né à Lévis, sur la rue Déziel, en 1867. Il a étudié pendant deux ans au Collège de Lévis, ce qui explique sans doute le fait que cette institution fut la première à bénéficier de l'aide des Fondations Rhéaume.

Ayant exercé le métier de bricoleur, pendant un certain temps, Joseph Rhéaume s'établit cependant très jeune à Montréal, où il fit des affaires heureuses, notamment en achetant des terrains et en exploitant des carrières.



Les Fondations Joseph-Rhéaume ont fait un nouveau bénéficiaire, depuis quelque temps: l'École d'agriculture de Sainte-Croix, dont le président de la corporation, M. Léon Sylvestre, apparaît à la droite de cette vignette. Dans l'ordre, on reconnaît aussi les quatre fiduciaires des Fondations: MM. Fernand Perron, René Boutet, Guy Rhéaume et Lionel Forgue.

## Ouverture des classes à la régionale Louis-Frédette

Les écoles secondaires de la régionale Louis-Frédette ouvriront leurs portes du 27 septembre au 1er octobre. Telle est l'information qu'a communiquée, hier, au SOLEIL un porte-parole de la régionale.

La polyvalente de Lévis recevra les étudiants le 30 septembre et le 1er octobre; les écoles du secteur de

Lévis-Lauzon, le 29; les écoles Saint-Charles et Saint-Raphaël, le 27; la polyvalente Benoit-Vachon, le 29; l'école centrale Saint-Narcisse, les 27 et 28; la polyvalente Saint-Anselme, les 27 et 28; l'école Provencher, le 27; le pavillon du secondaire de Sainte-Claire, le 27; la polyvalente de Saint-Damien et l'école secondaire Saint-Damien, les 27 et 28.

**SPÉCIAL À NE PAS MANQUER**

**HUMIDIFICATEUR INTÉGRÉ**

REMPLISSAGE AUTOMATIQUE HUMIDITÉ CONTRÔLÉE POUR SYSTÈME AIR CHAUD

**\$139.** 1<sup>er</sup> VERSEMENT AU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE '76 SEULEMENT.

**CASTEL** CANADIAN IMPORT

345, RUE FORTIN, VANIER, QUÉBEC, G1M 1B2 TEL.: (418) 688-8110  
130, ST-GERMAIN EST, RIMOUSKI, G5L 1A8 TEL.: (418) 723-5815

"... le Perma-Confort, c'est ça !"

**2%** escompte sur tout achat de \$50 et plus payé en argent et apporté.

**NOUS FAISONS LA LIVRAISON A L'EXTERIEUR ÉGALEMENT.**

<b>SPECIAL</b> Poignée de porte garantie G.-robe Chambre A clés \$2.95 \$3.50 \$6.85	<b>PIN MOULURE \$340 M.P.</b> 3/4" x 8"
<b>DECLIN DE PIN</b> 8 po. \$225 M.P.	<b>GOUITTIÈRES G.S.W.</b> Fini émail blanc choix d'accessoires .36 pl.
<b>BOIS DE TOUTES SORTES</b> 1 x 2 - 1 x 3 - 2 x 2 - 2 x 4 - 2 x 5 - 2 x 6 - 2 x 8 - 2 x 10 Planches de toutes sortes Exemples: 2 x 3 - 8 p. .40 2 x 4 - 8 p. .55 4 x 4 - 8 p. (cêtre) \$2.80	<b>TEINTURE INT. ET EXT.</b> Choix de couleurs le gallon \$5.95
<b>PORTE PATIO SOLARIS</b> 5' = \$305 6' = \$350	<b>"RIPPE PRESSE"</b> "ASPEN" 1/2" - 4 x 8 \$4.60
<b>TUILE à plafond</b> 1re qualité, 1/2" x 12" x 12" .15	<b>VENEER</b>
<b>STYROFOAM \$170 M.P.</b> Bleu 1" S.M.	5/16" \$ 6.15 l. 3/8" \$ 6.95 l. 1/2" \$ 9.20 l. 5/8" \$10.95 l. 3/4" \$13.95 l. 1/4" sablé \$ 5.60 l.

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE  
Aussi matériaux neuf de toutes sortes à prix d'adobe

**MODERN PLYWOOD LTD.**  
1255, Courcellette - Val Belair - Tél.: 842-1911  
• Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

cosmétiques 76

Ne manquez pas notre exposition de cosmétiques "76". Qui se tiendra du 20 au 25 septembre au Syndicat de Québec, mail St-Roch, 8e étage.

**Syndicat** DE QUÉBEC  
• Mail St-Roch

**VENTE SEMI ANNUELLE D'ENTREPÔT JUSQU'À 50% DE REDUCTION**

**UNIVERS DECOR INC. DIVISION TAPIS**

563 rte trans-canada, st-david, lévis, tél.: 837-3804

# Saisie de 504 paniers d'œufs valant \$8,568

MONTREAL (PC) — Le conflit qui oppose un groupe de réfractaires à la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec (FEDCO) a pris une tournure nouvelle, hier, quand l'organisme a procédé à une saisie d'œufs appartenant au président des "dissidents".

La saisie est survenue, hier matin, dans l'est de la métropole, quand des inspecteurs de FEDCO ont intercepté un camion transportant 504 paniers de 15 douzaines d'œufs chacun, d'une valeur marchande de \$8,568.

Les œufs appartenaient à M. Yvon Boulanger, de Bedford, président de l'Association des producteurs d'œufs québécois (APOQ).

On se souvient que FEDCO, par la bouche de son président, M. Ovide Lebel, de Saint-Félix-de-Kingsey, annonçait récemment qu'elle s'appretait à sévir, sous forme de saisies, contre les dissidents qui refusaient de res-

pecter les quotas et de payer leurs contributions.

Il y a deux semaines, ses inspecteurs avaient été déboutés dans leur tentative de saisir les œufs d'un producteur de Rivière-Beaudette (comté de Soulanges), à la suite de l'intervention rapide d'un groupe de dissidents accourus de plusieurs régions du Québec afin de prêter main forte à leur confrère. Ces derniers avaient alors juré de prendre des représailles contre toute tentative de saisie du même genre.

L'APOQ, qui doit représenter 187 des 392 producteurs québécois possédant plus de 250 poules pondeuses, prétend que les redevances exigées par FEDCO sont beaucoup trop onéreuses, et que l'organisme se laisse imposer par l'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO), des quotas trop faibles par rapport à l'Ontario, où la production atteint 110 pour cent de la consommation contre 55 pour cent au Québec.

# Nouveau programme nutrition-éducation qui s'appliquera de la maternelle à la 3e année

par Lise LACHANCE

MONTREAL — La Fédération des producteurs de lait du Québec a lancé, hier, un programme "nutrition-éducation" qui s'appliquera de la maternelle à la troisième année inclusivement, à travers le Québec.

Ce programme, qui origine de deux projets pilotes (le Département de santé communautaire de l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec et les commissions scolaires de l'île de Montréal), touche à la nutrition en général et non seulement au lait, même si ce dernier constitue un élément extrêmement important d'une alimentation équilibrée.

La Fédération a tenu, hier à

Longueuil, en banlieue de Montréal, une session d'information (qui se poursuit aujourd'hui) à l'intention des 32 nutritionnistes des Départements de santé communautaire de la province, de même que des huit nutritionnistes des huit commissions scolaires de l'île de Montréal.

Toutes ces nutritionnistes doivent s'adresser aux enseignants du premier cycle de l'élémentaire et les inviter à participer à un atelier sur la nutrition, dans le cadre des journées pédagogiques.

A ces séances d'atelier, qui dureront environ trois heures, les enseignants recevront des explications sur les principes de base de la nutrition puis se verront remettre un plan d'enseignement de même

qu'un ensemble de jeux éducatifs portant sur la nutrition.

Tout ce matériel didactique est fourni gratuitement aux nutritionnistes par la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Ainsi, les enfants apprendront à identifier les aliments et à les classer en quatre groupes: produits laitiers; fruits et légumes; viandes et substituts; céréales, pain et pâtes alimentaires. De cette façon, les enfants apprendront à composer un repas équilibré, c'est-à-dire un repas comprenant un élément de chaque groupe.

On recommande la dégustation de certains fruits et légumes ou encore leur exposition. Car rien ne sert par exemple à un enfant de connaître les mots "aubergine", "courge" ou "melon d'eau" s'il ne

sait pas à quoi ces aliments ressemblent.

La conseillère en nutrition du Centre de promotion de la Fédération des producteurs de lait du Québec, Mme Suzanne Gendron-Rigaud, a insisté, hier, sur l'importance d'une saine alimentation durant l'enfance et l'adolescence, non seulement parce que c'est à ce moment-là, que se créent les habitudes, mais aussi que la santé de toute une vie en dépend.

Or, les jeunes — comme d'ailleurs la population adulte — s'alimentent mal. Cette conclusion à laquelle est arrivée "Nutrition-Canada" se vérifie chez nous. La nutritionniste du département de santé communautaire de l'hôpital du Saint-Sacrement, Mlle Andrée Beaulieu, l'a constaté elle-même dans le milieu québécois.

## carrières et professions

POUR FAIRE PARAITRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3266 OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUEBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

**VENDEURS D'AUTOMOBILES d'expérience**  
Si intéressé(e), communiquer avec:  
**Paul Côté Automobiles**  
831-2171  
demander Maurice Dupéré

**COMMIS EN BIJOUTERIE**  
Parlant anglais; expérience préférable. 25 ans et plus. Temps partiel et complet.  
**Bijouterie Maurice Corriveau**  
1140 rue St-Jean, Québec

**PERSONNEL DEMANDE**  
Pour travail de soir  
Se présenter à:  
**25, rue d'Auteuil Québec**  
L'avant-midi seulement

**REPRESENTANTS(ES)**  
Pour suivre clientèle déjà établie, avec expérience dans l'imprimerie. Salaire et commission.  
**Paul Veilleux Ltée**  
683-2508

**COURTIERS D'ASSURANCES DE QUEBEC**  
recherche  
**COMMIS**  
pour département de comptabilité  
Dactylographie, connaissance en comptabilité, minimum d'un an d'expérience du travail général de bureau.  
Faire parvenir votre curriculum vitae à:  
**Dépt 8300 - Le Soleil**

Entreprise spécialisée en décoration paysagère d'intérieur est à la recherche d'une personne possédant personnalité représentative et dynamique.  
**CONDITIONS D'EMPLOI:** Fonction permanente, salaire suivant qualifications du sujet, automobile indispensable fournie par le (la) candidat(e).  
Faire parvenir votre curriculum vitae à:  
**Dépt 8304 - Le Soleil**

**URGENT**  
— Compagnie internationale,  
— \$7 l'heure  
— 6 personnes  
— 2 temps plein,  
— 2 personnes temps partiel.  
**Ste-Foy: 651-2722**  
**Limoilou: 647-3611**

Opportunité d'une excellente carrière dans l'industrie du papier pour une personne très agressive. Diriger le département des commandes et céder les opérations.  
Le candidat devra au minimum avoir terminé son secondaire, être bilingue, posséder de l'expérience ou avoir beaucoup d'intérêt pour les ventes.  
**Lieu de travail:** Ville de Québec  
Joignez notre équipe aujourd'hui même et faites parvenir votre curriculum vitae ainsi que vos exigences salariales à:  
**Dépt 8302, Le Soleil**

**BRULEURS A L'HUILE**  
Personnes demandées pour la région de Rivière-du-Loup. Service d'entretien, d'installation et de nettoyage de systèmes de chauffage.  
Salaire à discuter selon compétence. Travail à l'année.  
Téléphoner entre 6h00 et 7h00 le soir à:  
**(418) 862-2807**

**HOMMES OU FEMMES demandés**  
Avec expérience pour bureau d'assurance générale. Veuillez faire parvenir curriculum vitae à:  
**Dépt 8297 - Le Soleil**

**Paquet**  
**demande un CONSEILLER EN DECORATION**  
avec expérience pour son magasin de Centre-Ville. Age requis: 25 ans et plus. Automobile nécessaire. Salaire selon compétence. Semaine de 37 heures. Plan complet de bénéfices sociaux.  
Vous présenter au  
**Service du personnel, 6e étage, Centre-Ville.**

**LA VILLE DE Québec**  
**STENODACTYLOS**  
Concours numéro 430-21-76  
**EXIGENCES:**  
• Détenir un certificat de fin d'études secondaires;  
• Très bonne connaissance de la langue française, de la sténographie et de la dactylographie;  
• Démontrer des aptitudes pour le travail de bureau;  
• Qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.  
**TRAITEMENT:**  
• De \$6,804 à \$9,788.  
**INSCRIPTION:**  
Les personnes intéressées à participer à ce concours peuvent obtenir une formule d'inscription en s'adressant avant le 8 octobre 1976 au:  
**SERVICE DU PERSONNEL HÔTEL DE VILLE DE QUÉBEC QUÉBEC, GIR 489, QUE.**

**"DISPATCHER"**  
2 ans d'expérience en huile à chauffage, 2 ans d'université en administration,  
**offre ses services**  
Ecrire à:  
**Dépt 8305 - Le Soleil**

**DACTYLO BILINGUE demandé(e)**  
**EXIGENCES:**  
Avoir de l'initiative, belle personnalité, connaissance de la comptabilité, posséder automobile.  
**FONCTIONS:**  
Dactylographier la facturation et bons de commande; faire un peu de comptabilité.  
Salaire selon compétence. Faire parvenir curriculum vitae à:  
**Dépt 8306 - Le Soleil**

**INFIRMIER(ERE) CHEF demandé(e)**  
L'Hôpital St-Joseph de Rimouski est à la recherche d'un(e) infirmier(ère) chef à temps complet, pour son service de psychiatrie.  
**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
1. Infirmier(ère) autorisé(e) en règle avec l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec.  
2. Postsecondaire en Psychiatrie.  
3. Certificat en administration ou équivalent en expérience pertinente.  
4. Années d'expérience: un minimum de trois (3) ans dans la spécialité.  
5. Qualités de chef.  
6. Sens des responsabilités très marqué.  
7. Maturité et stabilité émotionnelles.  
8. Compréhension et courtoisie envers ses collègues et le personnel subalterne.  
Toute demande doit être accompagnée d'un curriculum vitae, au plus tard le 13 octobre 1976, à 16.30 heures, au:  
**Directeur du personnel, Hôpital St-Joseph de Rimouski, 150 av. Rouleau, RIMOUSKI, Qué. G5L 5T1**

**LE C.L.S.C. DE MONT-LAURIER RECHERCHE**  
**CHEF SERVICES SOCIOCOMMUNAUTAIRES**  
**Tâches:** Planifier, organiser et diriger la distribution des services sociaux, et de l'action communautaire du C.L.S.C.  
**Exigences:** Diplôme universitaire en service social ou équivalent. Expérience et formation additionnelle en gestion serait un atout appréciable.  
Adresser votre candidature avec votre curriculum vitae à:  
**Concours - Chef des services sociocommunitaires a/s Denis Paquin, T.S. Directeur général C.L.S.C. de Mont-Laurier C.P. 84 Mont-Laurier, Cté Labelle P.Q.**

**SECRETAIRE BILINGUE**  
Pour directeur général du crédit  
Salaire selon compétence, avantages sociaux  
Adresser curriculum vitae ou appeler:  
**M. L. Beaulieu 651-4660**  
**LES PETROLES IRVING INC.**  
2750 chemin des Foulons Sillery, Qué.

**INFIRMIER(ERE) CHEF demandé(e)**  
L'Hôpital St-Joseph de Rimouski est à la recherche d'un(e) infirmier(ère) chef à temps complet, pour son service des Soins Intensifs.  
**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
1. Infirmier(ère) autorisé(e) en règle avec l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec.  
2. Certificat en administration d'Unité de Soins (de préférence un postsecondaire en cardiologie ou expérience reconnue en administration).  
3. Années d'expérience: un minimum de trois (3) ans dans la spécialité.  
4. Sens des responsabilités très marqué.  
5. Qualités reconnues de leader.  
6. Souplesse de caractère et disponibilité.  
7. Maturité et stabilité émotionnelles.  
Toute demande doit être accompagnée d'un curriculum vitae, au plus tard le 13 octobre 1976, à 16.30 heures, au:  
**Directeur du personnel, Hôpital St-Joseph de Rimouski, 150 av. Rouleau, RIMOUSKI, Qué. G5L 5T1**

**LE C.L.S.C. DE MONT-LAURIER RECHERCHE**  
**CHEF - SERVICES DE SANTE**  
**Tâches:** Planifier, organiser et diriger la distribution des services de santé du C.L.S.C.  
**Exigences:** Diplôme universitaire dans l'une ou l'autre des sciences de la santé et/ou en administration. Expérience en gestion. Une expérience de gestion en santé exceptionnelle pourrait compenser une scolarité moindre. Expérience pertinente en santé communautaire serait un atout appréciable.  
Adresser votre candidature avec votre curriculum vitae à:  
**Concours - Chef des Services de Santé a/s Directeur Général C.L.S.C. de Mont-Laurier C.P. 84 Mont-Laurier, Cté Labelle P.Q.**

**DOMINION BOULANGERS et PATISSIERS**  
Minimum 1 an d'expérience. Salaire intéressant, avantages sociaux. Travail immédiat.  
Si intéressé(e) vous présenter au:  
**Service du Personnel 785, de Salaberry, Québec**

**agents du crédit**  
La Banque Fédérale de Développement est une Société de la Couronne dont le but principal est de fournir du financement à terme aux entreprises canadiennes à caractère industriel et commercial. La BFD possède un réseau de succursales à travers le pays, dont plusieurs sont situées dans les principaux centres du Québec.  
Nous sommes actuellement à la recherche d'agents du crédit pour plusieurs de nos succursales au Québec.  
**SOMMAIRE DE LA TÂCHE:**  
Mener les négociations devant aboutir à un prêt à l'entreprise.  
Travailler en collaboration avec une équipe de conseillers en génie, en matière juridique et en assurances.  
Administrer un portefeuille de prêts et pouvoir assumer la promotion des affaires de la Banque.  
**EXIGENCES:**  
Diplôme universitaire en commerce (cours du jour du soir) ou expérience équivalente dans le monde des affaires.  
Quelques années d'expérience pertinente sur le marché du travail, impliquant de préférence la négociation de prêts pour le compte d'une institution financière, la vérification ou la gestion financière.  
Aptitudes à transiger avec le public, un esprit analytique et la facilité de s'exprimer par écrit.  
**TRAITEMENT:**  
Selon l'expérience et les qualifications du candidat.  
**LIEU DE TRAVAIL:**  
Montréal, Québec ou ailleurs en province  
Une allocation de relocalisation pourra être considérée.  
**LES ENTREVUES PRÉLIMINAIRES AURONT LIEU A MONTRÉAL, QUÉBEC OU SHERBROOKE, AU CHOIX DU CANDIDAT.**  
Prière d'adresser votre curriculum vitae, en indiquant votre salaire actuel, au  
**Directeur général, Banque Fédérale de Développement Case postale 190 Tour de la Bourse Montréal, H4Z 1C8**

**INFIRMIER(ERE) CHEF demandé(e)**  
L'Hôpital St-Joseph de Rimouski est à la recherche d'un(e) infirmier(ère) chef à temps complet, pour son service de neurochirurgie.  
**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
1. Infirmier(ère) autorisé(e) en règle avec l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec.  
2. Certificat en administration d'Unité de Soins ou expérience reconnue en administration.  
3. Années d'expérience: un minimum de trois (3) ans dans la spécialité.  
4. Qualités de chef.  
5. Sens des responsabilités très marqué.  
6. Capacité d'adaptation et esprit d'initiative.  
7. Souplesse de caractère et disponibilité.  
8. Maturité et stabilité émotionnelles.  
Toute demande doit être accompagnée d'un curriculum vitae, au plus tard le 13 octobre 1976, à 16.30 heures, au:  
**Directeur du personnel, Hôpital St-Joseph de Rimouski, 150 av. Rouleau, RIMOUSKI, Qué. G5L 5T1**

**Sears**  
• Place Laurier  
**Vendeurs de haut calibre**  
**QUALIFICATIONS**  
• Dynamisme et ambition  
• Agés de 25 à 35 ans  
• Expérience obligatoire dans la vente  
• Bonne présentation  
• Capables d'un chiffre d'affaires élevé  
• Personnes faisant \$10,000 et plus, désirant améliorer leur salaire  
Semaines de 37½ hrs. Plan-bénéfices complet, plus 15% escompte sur achats. Prendre rendez-vous au bureau du personnel.  
**Simpsons-Sears Ltée**  
658-2121 Local 314



# carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE  
VOS ANNONCES  
DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3266**  
OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS  
LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUEBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

### SURINTENDANT

(Structure d'acier en construction navale)

**FONCTIONS:**  
Lecture de plans, traçage, supervision d'érections, planification, contrôle de la qualité.

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra faire parvenir son curriculum vitae au:

**Directeur du personnel  
VERREAULT NAVIGATION INC.  
Les Méchins, Cité Matane, Qué.**

### CONTREMAÎTRE

demandé  
chez un concessionnaire G.M.

- Avec expérience dans le produit;
- travail permanent et de jour;
- avantages marginaux.

Les intéressé(es) sont prié(s) de communiquer avec:

**Jean-Guy Audet  
Directeur du service après-vente  
ROGER BARRE AUTOMOBILES INC.  
1095, de la Canadienne, Québec  
Tél.: 629-3331**

### LOUBEC INC

Grossiste en plomberie, chauffage et ventilation recherche un:

### REPRESENTANT DES VENTES

Expérience requise, technicien ou 3 années d'expérience minimum.

Territoire: Côte sud et Beauce.

Salaires à discuter selon expérience.

Les intéressé(es) doivent s'adresser à:

**F. Poirier 687-3710**

### REPRESENTANT(E)

Compagnie en expansion recherche un(e) représentant(e) avec qualifications suivantes: — Bilingue; — entre 25 et 35 ans; — personnalité dynamique; — expérience en informatique serait un avantage.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

**AUTOCOMP INC.  
Gilles Plasse  
2480, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Qué. G1V 1T6**

### MONT VILLENEUVE

Centre d'accueil pour enfants mésadaptés sociaux (garçons 12 à 18 ans).

### EDUCATEUR(TRICE)

**FONCTIONS:**  
Personne qui, en collaboration avec l'équipe en place, répond aux besoins physiques, psychologiques et de rééducation totale des enfants.

**EXIGENCES:**  
D.E.C. en éducation spécialisée.

**REMUNERATION:**  
Selon les échelles du ministère des Affaires sociales.

Adresser curriculum vitae au:

**Directeur du personnel  
MONT VILLENEUVE  
St-Ferdinand, Cité Mégantic, Qué.**

### VENDEUR - REPRESENTANT

DEMANDE(E) POUR  
**LES CIRES JOHNSON**

JOHNSON a besoin d'un(e) représentant(e) pour la vente aux grossistes et aux détaillants de l'épicerie, de la quincaillerie et des pharmacies, sur un territoire basé à Québec.

A un diplômé de l'école secondaire, bilingue de préférence, et particulièrement intéressé au domaine des ventes, nous offrons: Un bon salaire de base, boni d'encouragement, boni de participation aux profits, assurance-maladie pour lui (elle) et sa famille, dépenses de voyage et automobile fournie.

Le(a) candidat(e) choisi(e) recevra un entraînement complet de quelques mois.

Pour entrevue, appeler le lundi 27 septembre, entre 9 heures et 17:00 heures:

**M. D. SAVOIE  
HOLIDAY INN, STE-FOY  
(418) 653-4901**

### INGÉNIEURS DEMANDÉS

Travelers du Canada compagnie d'indemnité

Invite toute personne intéressée dans l'avancement d'une carrière avec une compagnie d'assurance couvrant tout genre d'assurance.

Notre programme d'entraînement pour les candidats élus s'applique à l'assurance Feu, Machinerie et Appareils Sous Pression, Flotte d'Automobiles et Responsabilité Civile.

Qualifications minimales requises: Ingénieur gradué dans la mécanique. Mécanicien de machines fixes, possédant un certificat Classe 1 ou 2.

Rémunération selon son expérience et ses qualifications.

Les intéressé(es) doivent être bilingues et s'adresser, par écrit, fournissant tous les détails sur leur degré d'instruction, leur expérience et leurs qualifications, à:

**M. Guy-B. Lacroix  
Travelers du Canada, Compagnie d'Indemnité  
1091, chemin St-Louis, Québec G1S 1E2**

### INGENIEUR-GERANT

demandé(e)

Pour prendre charge de l'ingénierie, vente et estimation de la division mécanique industrielle d'une industrie de métallurgie située dans la ville de Québec.

**QUALIFICATIONS:**  
Ingénieur en génie mécanique possédant 5 à 10 années d'expérience dans le domaine mentionné ou connexe. Un technicien avec expérience équivalente serait apprécié. Bilingue de préférence.

**CONDITIONS:**  
Salaire et bénéfices marginaux avantageux.

Toute demande sera traitée confidentiellement et devra être accompagnée d'un curriculum vitae et envoyée à:

**Gilles Lortie  
Directeur général adjoint  
F. X. DROLET INC.  
C.P. 178, Québec  
G1L 4V4**

### • VENDEURS • HOMMES D'AFFAIRES • MARCHANDS

qui êtes intéressés à posséder votre propre entreprise commerciale dans le domaine des

**MEUBLES et APPAREILS ELECTRIQUES,**

avec un investissement maximal de \$2,500 pour la première année.

Revenu à la hauteur de vos capacités et ambitions.

Pour renseignements, demandez

**M. Paul Robert  
Coordonnateur du projet**

**YVON ST-GELAIS INC.**

**1020, boul. des Capucins, Québec.  
Tél.: 525-4671**

### REPRESENTANT(E) DES VENTES

**Débouché immédiat**

Notre compagnie, distributeur national de matériaux de construction, est à la recherche d'un(e) représentant(e) des ventes pour couvrir Québec et les environs.

**EXIGENCES:**  
5 années d'expérience pertinente, bilingue de préférence, ambition et dynamisme requis.

**AVANTAGES:**  
Voiture fournie, dépenses payées, bénéfices marginaux au-dessus de la moyenne, salaire selon expérience.

Pour une entrevue confidentielle, appeler:

**M. Lucien Lalonde, gérant  
CANFOR LIMITEE  
623-5477**

### DIRECTEUR EN READAPTATION

POUR UN NOUVEAU PROGRAMME

**EXIGENCES**  
Le candidat recherché devra démontrer ses aptitudes à administrer et à coordonner une équipe multidisciplinaire. De préférence, il devra avoir acquis ce type d'expérience dans un milieu hospitalier, dans un centre de réadaptation ou dans un milieu similaire.

Maîtrise en Sciences du Comportement, en Sciences humaines ou en Sciences de l'Éducation. Bilingue.

La connaissance des handicapés, particulièrement des handicapés visuels, serait un avantage. Le candidat sélectionné aura l'opportunité de parfaire ses connaissances en réadaptation pour handicapés visuels en suivant des sessions de formation.

Les candidats intéressés à relever ce défi devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 octobre 1976.

**Directeur général  
Centre Louis-Hébert  
1550 nord, rue Dorchester  
Québec - G1L 4M8**

Une compagnie nationale dans le domaine immobilier, située dans le centre-ville de Ste-Foy, recherche:

### ASSISTANT-SURINTENDANT MECANIQUE-ELECTRIQUE

**QUALIFICATIONS:**  
— Technicien en mécanique du bâtiment.  
— Entretien des contrôles pneumatiques ou électriques, compresseurs de réfrigération, systèmes centrifuges, bouillottes, électricité de réfrigération et chauffage.

**SCOLARITE:**  
Détenir un diplôme d'études collégiales avec spécialisation en techniques de mécanique du bâtiment.

**EXPERIENCE:** Avoir 3 ans d'expérience pertinente.

**EXIGENCES:**  
Posséder des connaissances générales des techniques d'entretien mécanique dans les édifices publics.

**REMUNERATION:** Selon compétence.

### SURINTENDANT A L'ENTRETIEN MENAGER

**QUALIFICATIONS:**  
— Est responsable de l'entretien ménager des immeubles.  
— Dirige, organise, distribue et vérifie les tâches exécutées par les employés d'entretien ménager.  
— Évalue le personnel sous sa responsabilité.  
— Accomplit tout autre tâche que lui demande son supérieur immédiat.

**EXPERIENCE:** posséder un minimum de 3 ans d'expérience.

**EXIGENCES:**  
Posséder un certificat de qualification valide pour exercer un métier pertinent.

**REMUNERATION:** selon compétence.

Pour entrevue et offre de services, toute personne intéressée doit transmettre un curriculum vitae complet par écrit à:

**Dépt 8301 - Le Soleil**



Personnes travaillant présentement et qui sont désireuses d'améliorer leur revenu. Doivent être disponibles les jeudi et vendredi soir ainsi que le samedi.

**Qualifications**

- Dynamisme, initiative
- Agés de 25 à 35 ans de préférence
- Expérience dans la vente
- Bonne présentation

15% d'escompte sur achats.

Prendre rendez-vous au bureau du personnel.

**Simpsons-Sears Ltée**

658-2121,  
local 314



### CENTRE DE RECHERCHES

demande un

### ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ EN DÉVELOPPEMENT DE CURRICULUM

**FONCTIONS:**  
Elaborer un programme cadre comprenant les objectifs de l'ensemble d'un programme d'études en français au Manitoba. En collaboration avec le ministère de l'Éducation (Bureau de l'éducation française), les enseignants, les administrateurs d'écoles et les parents, il devra aussi:

- déterminer les objectifs par niveau d'enseignement compte tenu de l'âge de la clientèle;
- déterminer les matières de base de ce programme d'études et les matières complémentaires;
- déterminer les objectifs spécifiques de ces matières;
- déterminer ensuite la répartition du temps accordé à ces différentes matières.


Il sera responsable de la présentation de ses recommandations au ministère de l'Éducation du Manitoba (Bureau de l'éducation française).

**EXIGENCES:**  
Maîtrise en éducation (ou plus) avec de préférences spécialisation en curriculum et expérience dans le domaine.

**TRAITEMENT:**  
\$16,000 à \$25,000, selon qualifications, expérience.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 29 septembre 1976 à:

**Monsieur Robert Léger, directeur  
Centre de recherches  
Collège Universitaire de Saint-Boniface  
200, avenue de la Cathédrale  
SAINT-BONIFACE (Manitoba) R2H 0H7**



Un coup de fil suffit  
Appel de candidatures mixtes

### SPECIALISTES EN INFORMATIQUE

Traitement: \$12,258 à \$28,200.  
No de référence: 76-Q-408-S-11 (201)

**CONDITIONS DE CANDIDATURE:** Une bonne expérience des aspects pratiques d'un ou de plusieurs des domaines suivants: la programmation, l'analyse de systèmes, le programme, le matériel, la gestion des systèmes d'informatique.

### ADMINISTRATEURS DES FINANCES

Traitement: \$16,618 à \$30,300  
No de référence: 76-Q-405-S-11(201)

**CONDITIONS DE CANDIDATURE:** Grade universitaire avec concentration en comptabilité ou admissibilité à une accréditation comme C.A., C.G.A. ou R.I.A.

Une bonne expérience de l'administration financière est essentielle.

### VERIFICATEURS

Traitement: \$15,787 à \$32,181.  
No de référence: 76-Q-418-S-11 (201)

**CONDITIONS DE CANDIDATURE:** Grade universitaire avec concentration en comptabilité ou admissibilité à l'accréditation comme C.A., C.G.A. ou R.I.A.

Une bonne expérience de la vérification comptable est essentielle.

### AGENTS D'ACHAT ET D'APPROVISIONNEMENT

Traitement: \$15,147 à \$27,938.  
No de référence: 76-Q-407-S-11 (201)

**CONDITIONS DE CANDIDATURE:** Une bonne expérience de la gestion du matériel acquise ou dans un ou plusieurs des domaines suivants: l'acquisition de biens ou de services, la gestion des stocks, le catalogage, l'entreposage, la gestion du trafic de marchandises.

### CONSEILLER EN GESTION

Traitement: \$17,370 à \$27,790.  
No de référence: 76-Q-402-S-11 (201)

**CONDITIONS DE CANDIDATURE:** Une bonne expérience des aspects pratiques d'un ou de plusieurs des domaines suivants: la vérification de gestion, le conseil en gestion, l'élaboration de systèmes d'information pour la gestion, l'analyse de systèmes et procédures et l'analyse de l'organisation.

**EXIGENCES LINGUISTIQUES.** Pour certains postes, la connaissance du français ou de l'anglais est indispensable. D'autres postes requièrent la connaissance du français et de l'anglais. Les unilingues peuvent postuler un poste bilingue s'ils consentent, par écrit, à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la Fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

**COMMENT SE PORTER CANDIDAT:**  
Si ces postes vous intéressent, veuillez téléphoner lundi, mardi ou mercredi, les 27, 28 et 29 septembre, à (418) 694-7717 entre 9:00 et 16:00 heures.

Si vous ne pouvez téléphoner, présentez votre demande sur le formulaire CFP 367-4110, 'Demande d'emploi', que vous pouvez vous procurer à un bureau de poste, à un Centre de Main-d'Oeuvre du Canada ou à un bureau de la Commission de la Fonction publique du Canada et faites-la parvenir à:

Commission de la Fonction publique du Canada,  
Bureau de Québec  
2, Place Québec, Pièce 820,  
Québec, Qué.  
G1R 2B5

### L'Association des Professionnels Non Enseignants du Québec (CEQ) recherche les services d'un(e)

### SECRÉTAIRE SUPPLÉANT(E)

avec affectation à Québec

Les tâches de secrétaire relèveront de celles:

- 1) d'un(e) secrétaire de service pour 65% du temps.  
A ce titre, effectuera les tâches générales de secrétariat et de téléphoniste correspondantes aux fonctions de notre bureau de Québec, notamment les tâches de dactylographie, classement, correspondance, tenue de dossiers et de registres.
- 2) d'un(e) commis-comptable pour 35% du temps.  
A ce titre, assumera sous supervision générale les fonctions comptables de l'Association, impliquant entre autres: tenir et balancer les registres comptables usuels et effectuer les opérations connexes ou partage des cotisations, préparer et effectuer les dépôts bancaires, préparer et dactylographier les rapports correspondant à ces fonctions.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
— Etudes de niveau Secondaire V et formation pertinente en comptabilité.  
— Un minimum de 3 années d'expérience pertinente aux champs de connaissances requises par la fonction.

**CONDITIONS DE TRAVAIL:**  
Salaire hebdomadaire entre \$150 et \$185 à déterminer selon les qualifications et l'expérience. Avantages et bénéfices marginaux selon la convention collective en vigueur.

La tâche en est une de suppléance jusqu'en mai 1977 avec très forte probabilité de permanence par la suite.

Envoyer votre curriculum vitae avant le 1er octobre 1976 à 17h00, à l'adresse suivante:

**ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS NON ENSEIGNANTS DU QUÉBEC (APNEQ)  
800, rue Montrose, Duvernay, Laval, P.Q.  
Att. M. Méridé Simard, sec.**

### OFFRE D'EMPLOI

### CHEFS D'UNITE(S) DE READAPTATION

**CATEGORIE D'ETABLISSEMENT:** Centre d'accueil.

**ENDROIT:** Foyer de l'Enfance de la Côte du Sud, ville de Montmagny

**NATURE DE LA FONCTION:**  
Coordonner et contrôler les activités relatives à la vie en groupe des bénéficiaires de son (ses) unité(s) dans le but de leur assurer un milieu favorisant leur réadaptation.

**ATTRIBUTIONS-TYPES:**  
— Assure l'organisation et le déroulement de la vie quotidienne des bénéficiaires et participe à l'élaboration des programmes de réadaptation.  
— Assiste son personnel dans la réalisation des activités de rééducation.  
— Assure l'initiation et l'intégration des bénéficiaires dans ses unités.  
— Analyse l'état de son (ses) unité(s), en recommande l'effectif, le matériel et le budget nécessaires à son fonctionnement. En contrôle les dépenses dans les limites autorisées. Y apporte les correctifs ou les améliorations.  
— Choisit son personnel et participe à l'administration des mesures disciplinaires compte tenu des procédés de gestion de personnel.

**REMUNERATION:** Selon les échelles et normes en vigueur dans le secteur des affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 4 octobre 1976 ou:

**Foyer de l'Enfance de la Côte du Sud Inc.  
20 avenue Côté, Montmagny, Qué.  
a/s Service du personnel**

**chronique  
du jour**

**travail**

**Perte de temps**

La perte de temps occasionnée par les arrêts de travail dus aux grèves et lock-out s'est établie à 707,930 jours-hommes durant le mois de mai seulement. Il y avait, durant cette période, 177 arrêts de travail et ils touchaient 268,076 travailleurs.

Comme d'habitude, le Québec est en tête de liste: 60 conflits, mettant en cause 238,418 travailleurs ont fait perdre 441,890 jours-hommes de travail.

Dans les cinq premiers mois de l'année, la durée en jours-hommes de travail perdu s'établit à 1,714,320.

L'Ontario suit avec 922,010 jours-hommes de travail perdu.

Depuis le début de l'année, le Québec a, à lui seul, subi plus de la moitié des jours-hommes perdus.

Notons que, pour la première fois de son histoire, le Québec est maintenant devenu le champion des lock-out. Plus de la moitié des secours "de grève" de la CSN vont maintenant à des travailleurs en lock-out.

Dans les milieux syndicaux, on ne doute plus d'une concertation patronale à ce sujet.

**Canadian Tire**

L'Union des employés de commerce (FTQ) vient de lancer une campagne provinciale de boycottage contre les magasins Canadian Tire pour venir à bout, souligne-t-elle, "de l'attitude féroce anti-syndicale" de la direction du magasin Canadian Tire à Sherbrooke.

Congédiements, harcèlement et favoritisme ont succédé à une période de recrutement syndical qui a duré près d'un an.

Depuis sept mois, Canadian Tire refuse systématiquement, à l'exemple du Trust Général, de négocier une première convention collective et a congédié un des deux négociateurs syndicaux.

Dans le but de forcer Canadian Tire à reconnaître le nouveau syndicat et à négocier de bonne foi, le local 504 de l'Union des employés de commerce lance donc cette campagne de boycottage qui a reçu l'appui de la FTQ.

**Les infirmières**

L'Organisation internationale du travail, une institution spécialisée associée aux Nations unies et à laquelle le Canada participe activement vient de résoudre un projet de résolution susceptible "d'apaiser le climat social explosif qui règne dans la profession infirmière".

"Sous-payés, surchargés de travail et frustrés dans leurs aspirations, note la revue de l'OIT, les personnels infirmiers ont eu recours à la grève pour défendre leurs intérêts professionnels, moraux et financiers, à maintes reprises et dans différents secteurs".

En tête des revendications du personnel infirmier figurent l'augmentation des salaires, la réduction de la durée du travail, les perspectives de carrière et la satisfaction au travail.

En ce qui concerne la rémunération, la résolution indiquera qu'elle devrait être comparable à celle d'autres professions exigeant des qualifications analogues et comportant des responsabilités similaires. Elle devrait être ajustée de temps à autre pour tenir compte des variations du coût de la vie et de l'élévation générale du niveau de vie dans le pays.

**VENTE ANNIVERSAIRE**



**Chaise à convertir:**

Une confortable chaise qui se convertit en un rallonge pour dormir, longue de 72". La bande de terre est épaisse de 8". Rembourrée de polyfoam avec tissu durable polypropylène. Décorée avec des lignes de couture et des boutons recouverts.

Régulier: \$100

**SPECIAL 79<sup>99</sup>**

**25%**

**DE  
RABAIS**

**SUR TOUS  
NOS SETS DE CUISINE**

**DE  
MARQUE "MORRIS CHROME,  
SAMPTON METAL, BASSETT"**

Ensembles 5 et 7 morceaux.

Tables rondes, carrées,  
ovales, rectangulaires,  
arborite/chrome ou verre/chrome.

MEUBLES (Rayon 710) Mail St-Roch, Le Foyer, étage A;  
Lévis, rez-de-chaussée

**SOYEZ DE LA FETE! DES VENDREDI**  
24 septembre, de  
9h.30 à 21h.  
continuant  
jusqu'à lundi  
le 4 octobre



**CHAISE PLIANTE BERÇANTE  
DOSSIER HAUT**

Siège et dossier rembourrés, disponible dans choix de différents plaid. Facile de rangement, très confortable.

Régulier: \$49.98

**SPECIAL 29<sup>99</sup>**

**ENSEMBLE "SLEEP  
GUARD" MATELAS ET SOMMIER-CAISSE:  
SEALY SLEEP GUARD**



**GRANDEUR: SIMPLE, DOUBLE, QUEEN**  
Luxueux couil de rayonne imprimée. Piqué à points multiples à d'épaisses couches de caoutchouc mousse.  
Foundation Dura-Guard.

Lit simple 39" régulier: \$199.95  
Lit double 54" régulier: \$239.95  
Lit queen 60" régulier: \$299.95

spécial 119<sup>99</sup>  
spécial 145<sup>99</sup>  
spécial 185<sup>99</sup>

N'oubliez pas  
notre vente

**"Bébé en Vedette"**

Spéciaux exceptionnels  
continuant pendant la vente  
anniversaire jusqu'à  
épuisement des  
marchandises

**3 1/3  
DE  
RABAIS**

MATELAS (Rayon 711)  
Mail St-Roch, Le Foyer, étage A;  
Lévis, rez-de-chaussée.

**Pollack**

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis